This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DC
126
.6
J6
1836

UC-NRLF

$B 320 911

ALVMNVS BOOK FVND

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS

FIAT LVX

MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

RELATION

NOUVELLE DU TEMPS

A LA CONVOCATION

ET PENDANT

LE VOYAGE DE L'ARRIÈRE-BAN

DE FRANCE EN ALLEMAGNE,

EN 1674;

PAR M. CLAUDE JOLY,

Ecuyer, l'un des Commissaires dudit Arrière-Ban.

PARIS,

A LA DIRECTION DU SPECTATEUR MILITAIRE,

RUE DE L'UNIVERSITÉ, N° 23;

ET CHEZ ANSELIN, LIBRAIRE,

QUAI DAUPHINE, N° 36.

1836.

AVIS.

Messieurs les Officiers qui changent de garnison sont priés d'en donner avis au Directeur du *Spectateur*, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi des livraisons.

Le Spectateur militaire, qui compte dix années d'existence, est consacré à développer les théories de l'art, à retracer les évènemens et les faits les plus mémorables des guerres anciennes et modernes, à indiquer les ouvrages militaires les plus remarquables, en les soumettant à un examen judicieux et impartial, à exprimer les vœux et les besoins de l'armée, et à lui donner les nouvelles qui lui sont spécialement utiles.

Principaux Fondateurs et Collaborateurs,

MM. les lieutenans-généraux D'ANTHOUARD, CORBINEAU, DAMREMONT, FRIRION, GUILLEMINOT, HAXO, LOVERDO, PELET, PREVAL, ROGUET, SCHNEIDER, THIEBAULT, TROMELIN, VALAZE, OUDINOT, DESPAN DE CUBIERES.—MM. les maréchaux-de-camp BARDIN, BUGEAUD, CARAMAN, CARRION-NISAS, CHAMBRAY, GUYE, Fcc JANIN, LAFFAILLE, MARBOT, PETIET, DE St-YON.—M. l'intendant militaire DE LA NEUVILLE.—MM. les colonels DE BOURGE, DE BRACK, DENAIX, KOCH, PUISSANT, TORTEL.—MM. les chefs de bataillon et capitaines ALLARD, AMBERT, AUGOYAT, CHATELAIN, DEROGIER, DUMARAIS, HANUS, PERRIN-SOLLIERS, PONCELET, SICARD, TANSKI, etc.

Un grand nombre d'officiers généraux et supérieurs, français et étrangers, veulent bien aussi enrichir *le Spectateur* de leurs lumières dans l'art militaire, et des faits d'armes dont ils ont été les témoins et les acteurs.

On recevra avec reconnaissance les observations, mémoires et réclamations que les militaires français et étrangers voudront bien adresser, pourvu qu'ils n'aient pour objet que les opérations ou l'art de la guerre.

Les lettres et paquets devront être adressés, francs de port, à M. NOIROT, Directeur-Gérant, rue de l'Université, n° 23.

CONVOCATION

ET

VOYAGE DE L'ARRIÈRE-BAN

DE FRANCE EN ALLEMAGNE,

EN 1674.

Imprimé chez Paul Renouard, rue Garancière, 5.

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

A LA CONVOCATION

ET PENDANT

LE VOYAGE DE L'ARRIÈRE-BAN

DE FRANCE EN ALLEMAGNE,

EN 1674;

PAR M. CLAUDE JOLY,

Écuyer, l'un des Commissaires dudit Arrière-Ban.

PARIS,

A LA DIRECTION DU SPECTATEUR MILITAIRE,

RUE DE L'UNIVERSITÉ, N° 23;

ET CHEZ ANSELIN, LIBRAIRE,

RUE DAUPHINE, N° 36.

1836.

Bruel

73

DC126
.6
J6
1836

RELATION

DE CE QUI S'EST PASSÉ

A LA CONVOCATION ET PENDANT LE VOYAGE DE L'ARRIÈRE-BAN

DE FRANCE EN ALLEMAGNE EN 1674;

PAR M. CLAUDE JOLY,

Écuyer, l'un des commissaires dudit arrière-ban.

INTRODUCTION.

A l'origine de la monarchie française, l'armée ne se composait que de Francs; les Gaulois, les Bourguignons et les autres nations ne concoururent au service militaire avec les vainqueurs qu'après que Clotaire II eut saisi les rênes du gouvernement. La durée du service variait selon les besoins. L'ordre de convocation se donnait à la revue du Champ-de-Mars et plus tard à celle du Champ-de-Mai. C'était toujours au nom du prince que se

M307144

faisait l'appel des braves, et les intérêts de la nation en motivaient toujours le rassemblement. Il y avait alors, suivant Montesquieu, trois sortes de milices : celle des leudes ou fidèles du roi qui emmenaient avec eux d'autres fidèles ; celle des évêques et autres ecclésiastiques et de leurs vassaux ; et enfin celle des comtes qui commandaient aux hommes libres. Les nobles formaient la cavalerie, les affranchis l'infanterie, et les serfs servaient de valets aux uns et aux autres. Subsistances, habillement, armement, tout était fourni par les provinces, mais lorsque le service se prolongeait au-delà du terme fixé, le roi accordait les vivres.

Ce système imparfait dégénéra sous les faibles successeurs de Charlemagne. Les bénéfices de ducs et de comtes amovibles sous les rois de la première race, étant devenus héréditaires, tout tendit à l'indépendance, et pour les rassemblemens de la milice on consulta moins l'intérêt de l'état que le caprice ou l'ambition des grands feudataires.

Toutefois ce qui n'était qu'un usage abusif, toléré sous les Carlovingiens, fut sanctionné comme un système sous les rois de la troisième race, et alors on régla le nombre et la qualité des hommes que chaque propriétaire de fief dut fournir C'est de cette époque que la milice française fut communément désignée sous le nom de *ban* et d'*arrière-ban*. Les nobles qui en faisaient partie et voulaient se dispenser de faire la guerre étaient

tenus de financer à proportion de leurs revenus. Les prélats, les chapitres religieux, les veuves mêmes étaient tenus à ces prestations en argent représentatives du service militaire.

La milice des communes instituée par Louis-le-Gros, en mettant entre les mains du prince une force indépendante de ses vassaux, ne dispensa point ceux-ci du service auquel ils étaient assujétis; mais l'emploi successif des troupes soldées et régulières, la création des compagnies d'ordonnance et des francs-archers, l'admission des troupes étrangères, enfin l'institution des légions qui furent converties en régimens bientôt après, rendirent la convocation du ban et de l'arrière-ban de plus en plus rare. Cette espèce de milice qui avait déjà bien décliné sous Louis XII et sous François Ier, n'était déjà plus que l'ombre d'elle-même sous Henri II, et avait perdu toute considération sous Louis XIII. Néanmoins le pressant besoin qu'eut Louis XIV de faire face à ses ennemis en 1674 le détermina à avoir recours à elle; mais le peu de service qu'elle rendit l'engagea à la supprimer en 1688 et à lui substituer les *Milices*, espèce de réserve levée par le sort dans chaque paroisse en proportion de sa population, dont on forma des bataillons et des régimens qui renforcèrent en cas de besoin l'armée permanente recrutée par des enrôlemens volontaires depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à la révolution.

Le mémoire suivant, écrit avec une grande naïveté, donnera une idée de la difficulté qu'on eut à réunir et à conduire l'arrière-ban en 1674. Mais la publication de ce document n'est pas inutile sous d'autres rapports. Il montrera que, pour défendre le territoire, il ne faut pas compter sur des corps improvisés et que l'existence de corps privilégiés dans une armée est incompatible avec l'économie, l'ordre, la sûreté et la discipline.

CONVOCATION ET VOYAGE DE L'ARRIÈRE-BAN EN 1674.

Je n'ai jamais cru que je dusse être un jour employé à écrire l'histoire, parce que je n'ai jamais cru être assez habile pour parvenir à l'emploi d'historiographe; cependant, une personne de qualité pour laquelle j'ai du respect me demande une relation de ce que nous avons fait à l'arrière-ban, durant la dernière campagne, et me la demande avec tant d'empressement, que je ne peux la lui refuser. Si j'avais prévu cette invitation, j'aurais essayé de m'informer mieux que je n'ai fait de mille choses que j'ai négligées; j'aurais conservé des mémoires que j'ai laissé perdre, et j'aurais tâché d'en acquérir d'autres que je n'ai jamais eu la curiosité de voir; en un mot, je me serais mis en état de faire un récit de nos aventures, plus ample et plus exact que celui que je vais faire. A défaut de tout cela, je vais relire un journal que j'ai fait pour ma conduite particulière; je ferai extrait des choses qui me paraîtront les plus considérables; je les décrirai avec les circonstances que ma mémoire, qui est naturellement très faible, pourra me fournir, et après que la personne à qui je destine cet ouvrage aura choisi ce qui pourra lui être utile pour un dessein qu'elle médite, je jetterai le reste au feu de peur qu'il ne soit vu d'un autre que de lui.

Les grandes levées de gens de guerre que l'on fit l'année passée, 1674, en Allemagne, ayant obligé le roi de pourvoir à la sûreté de ses frontières, il résolut de convoquer l'arrière-ban, comme le plus prompt secours qu'il pût opposer aux ennemis; tout le monde fut extrêmement surpris de ce dessein : on avait peine à croire qu'après trois victoires que nous venions de rem-

porter, nous fussions réduits à employer, pour notre conservation, des moyens dont on ne se sert ordinairement que quand l'Etat est menacé de ruine. Quelques personnes des plus éclairées traitaient de visionnaires ceux qui parlaient de cette affaire comme d'une chose résolue; mais il ne fut plus permis d'en douter quand on vit paraître, vers la fin du mois d'août, une déclaration par laquelle on ordonnait à tous les nobles, sujets à l'arrière-ban, de se trouver, toutes affaires cessantes, sur la rivière de Meuse pour joindre l'armée qui devait être commandée par M. le marquis de Rochefort. Cette déclaration donna aux étrangers une mauvaise estime de nos forces, et mit les sujets du roi dans une grande consternation; la noblesse se voyait engagée à des dépenses ruineuses, et les autres ordres, voyant assembler la noblesse pour aller à la guerre, commencèrent à craindre qu'on ne les obligeât à en faire les frais, et que les dépenses ne fussent assez grandes pour épuiser le royaume et incommoder les particuliers. Malgré la misère publique, on ne pouvait s'empêcher de rire en voyant le remue-ménage que causait la convocation de l'arrière-ban, on vit plusieurs jeunes gens qui avaient jusque-là contrefait les nobles, quitter humblement leurs rapières et endosser des manteaux noirs, d'autres qui n'avaient pas fait semblant d'être gentilshommes, prendre l'épée sans savoir bien de quel côté il la fallait mettre; on ne voyait partout que nobles se trémousser pour faire leurs équipages : les uns cherchaient des chevaux, les autres des valets; tous cherchaient de l'argent, et leurs amis des excuses pour leur en refuser honnêtement. Ceux qui se trouvaient les plus embarrassés étaient MM. les baillis et leurs lieutenans qui ne savaient comment interpréter ni comment exécuter la déclara-

tion qu'ils trouvaient si mal conçue qu'ils ne pouvaient comprendre l'intention du roi; les uns voulaient mander généralement tous ceux qui possèdent des fiefs, sans en excepter les gens de longue robe; d'autres prétendaient qu'on ne devait pas appeler MM. des compagnies supérieures, et il y en avait qui voulaient encore en excepter d'autres, suivant que leur amitié ou leur intérêt le leur suggérait; quelques-uns étaient en peine sur le nombre et sur l'élection des officiers; d'autres sur le partage des gentilshommes dont le roi voulait qu'on fît partir la moitié; ils furetaient dans leurs greffes, feuilletaient leurs registres, lisaient, relisaient les anciennes ordonnances, et ne trouvaient rien qui les pût éclaircir.

Le bailli de Dijon fut l'un de ceux qui se tourmenta le moins en cette rencontre : il avait de bonnes raisons pour s'excuser; il s'en servit, et demeura en repos; ses amis remontrèrent au roi qu'il avait un fils dans le service, qu'il lui avait résigné sa charge, et qu'il était incommodé de la goutte; mais la plus forte de toutes ses raisons fut celle dont on ne parla pas : je veux dire qu'il ne voulait point obéir au marquis de Rochefort, auquel il avait autrefois commandé. Les officiers du bailliage de Dijon ne se pressèrent pas beaucoup aussi, et attendirent tranquillement l'arrivée de M. le comte d'Amanzé, lieutenant de roi, et le retour de M. Bouchu, intendant, qui était en Bresse pour savoir de quelle manière ils devaient agir.

Ceux de Châlons n'étaient pas si tranquilles : ils firent appeler tous ceux qui se prétendaient nobles sans aucune exception, en sorte que M. Jullien qui sortait de magistrature, qui a une famille nombreuse et de très fâcheuses incommodités, fut contraint de faire son équi-

page quoiqu'il n'eût point de fief; ils eurent ensuite de grandes contestations sur le choix d'un commandant en l'absence de M. le marquis d'Uxelles qui était à l'armée, et non-seulement cette charge, mais toutes les autres, furent tellement briguées qu'ils furent contraints de faire deux commissaires pour satisfaire les prétendans.

Le bailli de Bresse qui avait un fils dans le service, et qui voyait M. l'intendant donner les ordres dans son bailliage, crut qu'il pouvait se reposer sur lui de toutes choses, et à son exemple, ceux de Bugey et de Gex crurent qu'ils pouvaient s'épargner la peine d'assembler et de conduire la noblesse de leurs bailliages; et comme ils ont voulu se conformer à lui, ils ont aussi été tous traités de même manière.

Je trouvai à Mâcon le sénéchal de Beaujolais qui était venu consulter M. de Chasselar, lequel ne se trouva pas mieux informé que lui de ce qu'il fallait faire en cette rencontre; il fut obligé d'aller à M. l'archevêque de Lyon, duquel il ne fut guère satisfait, et fut contraint d'aller en cour où il ne reçut guère plus de satisfaction qu'auprès de M. l'archevêque de Lyon.

M. le comte de Toulongeon, bailli d'Autun, se trouva incommodé d'un dévoiement, malgré lequel il voulut risquer la campagne.

Le bailli de Châtillon avait plus de santé que lui; mais il avait d'autres choses qui l'embarrassaient : il eut d'abord le chagrin de voir qu'on lui contesta la séance dans l'église de Châtillon, et de trouver dès les premiers jours de sa marche le bailli de Bar-sur-Seine qui lui contesta son rang avec une violence et une aigreur surprenantes.

Ceux d'Auxois ne purent jamais convenir de rien en

l'absence de M. le marquis de Guitant; ils insultèrent au lieutenant et au procureur du roi, et vinrent tous à Lyon trouver M. l'intendant pour régler ce qu'ils avaient à faire.

M. de la Rivière, bailli d'Auxerre, voulut d'abord se prévaloir du service de son fils qui est dans les troupes, et demeurer en l'Auxerrois pour ses affaires particulières; mais il ne put s'exempter de conduire les gentilshommes de son bailliage jusqu'à l'armée où il obtint de M. de Créqui permission de s'en revenir.

Le bailli de Bourbon-Lancy n'eut pas une médiocre inquiétude de se voir obligé à marcher et de ne pouvoir obtenir au Parlement l'enregistrement de ses provisions; mais l'honnêteté de MM. de son bailliage, suppléa cette formalité; ils se soumirent volontairement à sa conduite et l'élurent pour chef; on lui donna un cornette suivant l'ordre du roi, et on créa ensuite un maréchal-des-logis, puis on donna la charge de commissaire à M. de Pont-de-Vaux, et l'on désigna un cinquième pour contrôleur; et quand on voulut savoir qui obéirait à tous ces officiers, il se trouva qu'il n'y avait personne.

On se trouva bien plus en peine à Noyers où il n'y eût qu'un gentilhomme qui, dans le commencement de la campagne, a été lui seul le capitaine de la compagnie jusqu'à ce qu'il ait reçu de renfort un autre homme.

Je ne sais pas bien de quelle manière on agit ailleurs; mais il y a beaucoup d'apparence que l'assemblée ne s'y fit pas avec plus d'ordre que dans les lieux dont je viens de parler.

Ne voyant de tous côtés que de l'incertitude et de l'irrésolution, et ne pouvant prendre de mesures justes, j'écrivis à un de mes amis, intime de M. l'intendant de

Bourgogne, et le priai de lui demander son sentiment sur ce que j'avais à faire; il ne voulut point s'expliquer avant d'avoir reçu de la cour des éclaircissemens qu'il avait demandés touchant la convocation de la noblesse, et ne pouvant me résoudre à attendre ses réponses qui seraient peut-être venues trop tard, je partis de Lyon pour venir en Bourgogne m'informer moi-même de ce que je devais faire en cette rencontre. Je trouvai à mon arrivée qu'on y avait publié la déclaration du roi, et qu'on se disposait à faire tirer au sort toutes sortes de nobles qui n'avaient point d'offices, soit qu'ils eussent des fiefs ou non, encore même qu'ils n'eussent jamais porté les armes, et qu'on leur avait assigné un jour pour cela. Ce fut le 12 septembre que nous nous trouvâmes en corps à l'auditoire du bailliage: les uns pour déclarer que nous étions prêts à servir, les autres pour alléguer leurs excuses. M. l'avocat du roi fit l'ouverture de l'assemblée par un petit discours dans lequel il exposa les intentions du roi, ensuite le procureur syndic de la ville prit la parole, et dit qu'il lui avait été ordonné, par délibération de MM. les maires et échevins, de remontrer à M. le lieutenant-général que les ducs de Bourgogne ont autrefois accordé aux habitans de Dijon le privilége de posséder fiefs, sans être obligés ni à payer aucune taxe ni d'aller à l'arrière-ban, que le roi Louis XIII et le roi son fils, à présent régnant, avaient confirmé ce privilége, l'un par lettres du....., et l'autre par une déclaration du mois d'août 1643, que par une abondance de droit on avait obtenu des lettres de surannation, le 6 d'avril 1667, qui avaient été enregistrées au Parlement le 8 du même mois; il représenta toutes ces pièces et essaya de persuader qu'il était important, dans la circonstance où les affaires étaient

alors, que MM. les gentilshommes demeurassent à la ville pour la défendre, que le roi avait intérêt qu'ils ne s'éloignassent pas de cette province, afin de la conserver dans son obéissance; et pour ne point apporter d'obstacles à ses desseins, il offrit deux cavaliers pour chaque gentilhomme que l'on voudrait obliger d'aller à l'arrière-ban; on ordonna que le syndic aurait acte de ses remontrances et de la représentation de ses titres; mais on ne laissa pas de faire un rôle dans lequel on écrivit les noms et les qualités des gentilshommes qui se présentèrent, et le nombre des valets et des chevaux avec lesquels ils voulaient marcher. Le syndic ne se rebuta point pour cela, il exhorta tous les gentilshommes de conserver leurs priviléges, et ne laissa passer aucun de ceux qui se présentèrent pour se faire inscrire, auquel il ne demandât s'il venait pour s'excuser; mais cela n'empêcha pas qu'il n'y en eût plus de cinquante qui s'offrirent de servir en personne, et de tous ceux qui s'excusèrent, je ne crois pas qu'il y en ait un seul qui ait allégué l'exemption accordée aux habitans de la ville de Dijon. Cela me fait souvenir de deux choses assez singulières et qui méritent d'être remarquées : la première est que MM. les maîtres des requêtes et les autres officiers des compagnies supérieures de Paris, qui sont exempts de l'arrière-ban par un privilége affecté à leurs charges, ne s'en sont pas excusés en qualité d'officiers, mais en qualité de bourgeois de Paris; l'autre est que les Lyonnais qui sont exempts de l'arrière-ban comme les Parisiens préférèrent, pour la plupart, le service du roi à leur privilége, et se portèrent en cette occasion avec tant de générosité que plusieurs d'entre eux furent à la campagne chercher des pauvres gentilshommes qui n'avaient pas le moyen de faire leurs équi-

pages, et les amenèrent à la sénéchaussée comme s'ils eussent voulu tirer au sort avec eux, et prirent de bonne grâce le billet pour aller à l'armée, afin d'épargner à leurs amis la fatigue de la campagne et la dépense qu'ils auraient peut-être été obligés de faire.

Quand notre rôle fut achevé, il fut porté par le greffier au logis du roi où nous allâmes tous en sortant du bailliage. M. le comte d'Amanzé et M. l'intendant s'y trouvèrent, et nous demandèrent de quelle manière nous voulions nous partager. On proposa d'abord de faire autant de billets qu'il y avait de gentilshommes, d'en faire marquer la moitié de noir, et de laisser les autres en blanc; mais comme il était déjà tard, et que M. l'intendant avait d'autres affaires, on crut qu'il serait plus à propos de ne faire que deux billets et de nous séparer en deux troupes égales, dont chacune députerait un gentilhomme pour tirer le billet, et que celle dont le député tirerait le billet noir se tiendrait prête pour marcher. Cet expédient fut agréé, mais on ne put jamais l'exécuter : tout le monde voulait être de la troupe où se trouvait M. de Bragny; on voulut nous disposer en sorte qu'une moitié seulement restât avec M. de Bragny, et l'autre fût avec M. de Rouvray; mais à peine resta-t-il trois ou quatre gentilshommes auprès de M. de Rouvray, tout le reste passa en foule de l'autre côté, et après avoir inutilement essayé trois ou quatre fois de faire un partage plus juste, on fut contraint de se servir du premier expédient qui avait été proposé, et de faire par sort ce que nous ne voulions pas faire nous-mêmes. On fit autant de billets qu'il y avait de gentilshommes, on en laissa la moitié en blanc, et sur chacun des autres on écrivit ce mot : *marche;* on les ploya tous de la même manière, et on les mit dans un chapeau que M. d'A-

manzé prit en main, et ensuite nous fûmes tous appelés selon l'ordre du rôle, et tirâmes chacun le nôtre. Ceux qui eurent les billets blancs sortirent de la chambre, et les autres restèrent pour élire des officiers. On commença par le capitaine, et M. d'Amanzé m'ayant fait l'honneur de me demander le premier qui je choisissais pour commandant, je donnai mon suffrage à M. de Bragny, et j'eus la satisfaction de n'être contredit de personne; nous élûmes ensuite pour cornette M. de la Rochette-sur-Vingenne qui n'était connu de la plupart de nous que par la recommandation que M. de Bragny en avait faite, et nous choisîmes pour maréchal-des-logis M. de Véronne qui nous avait témoigné qu'il souhaitait cet emploi. Nous délibérâmes ensuite sur le jour de notre départ, et il fut résolu que nous viendrions tous à Dijon, le 20 du mois, avec nos équipages pour partir le lendemain; on ne jugea pas à propos de différer davantage, parce que M. d'Amanzé témoigna que l'affaire pour laquelle on avait convoqué la noblesse était pressante. Nous fîmes ce que nous pûmes pour nous mettre en état de partir le jour dont nous étions convenu, et nous nous trouvâmes tous à Dijon le 20 de septembre, à la réserve de quelques-uns qui n'étaient pas en état de marcher, dont une partie envoya pour servir à sa place des cavaliers auxquels on donna le nom de frères servans; les autres se tirèrent d'affaire en donnant 50 ou 60 pistoles à un exempt des gardes-du-corps qui avait pouvoir du roi d'exempter de l'arrière-ban tous ceux qui voudraient fournir de quoi équiper un garde; ceux qui devaient servir en personne s'assemblèrent au bailliage où l'on fit un nouveau rôle, et ensuite on fit élection d'un receveur pour toucher les deniers provenant des taxes qui seraient faites sur les invalides et sur les

autres contribuables; on nomma M. de Neuilly père, dont on loua fort le mérite et l'intégrité; l'événement a fait voir qu'il est le receveur du royaume qui a les mains les plus nettes, car il n'a pas encore touché un sou.

Le lendemain, 21 septembre, on partit pour aller rejoindre l'armée, après avoir fait revue devant M. d'Amanzé et M. l'intendant; quant à moi, je fus dispensé de cette cérémonie, et fus joindre la compagnie à Ys-sur-Tille, où j'appris qu'on avait été obligé de saluer ces messieurs l'épée à la main, et qu'on en avait un peu grondé.

D'Ys-sur-Tille, nous fûmes le 22 coucher à Langres, où notre petite compagnie, levée depuis deux jours, entra en si bon ordre, que tout le monde demeura d'accord qu'on n'en avait point encore vue qui observât si bien ses rangs et ses distances.

Le lendemain, 23, nos gentilshommes furent voir chez M. le chanoine Tabourot, ses beaux tableaux, ses livres, ses instrumens dont les anciens se servaient pour les sacrifices, des oiseaux et des plantes apportées des Indes, et plusieurs autres raretés qui méritent d'être vues; ils se firent aussi ouvrir le trésor de l'église cathédrale, et n'oublièrent pas de voir le gant de Roland, l'un des patrons des preux chevaliers tels qu'ils avaient dessein d'être.

Le 24, nous partîmes pour aller à Chaumont, où nous trouvâmes à la porte une compagnie de bourgeois sous les armes, dont le capitaine était à la tête avec le hausse-col et la pique à la main, qui nous reçut tambour battant, de la meilleure grâce du monde; ceux qui n'avaient point encore vu cette ville eurent loisir d'aller voir le beau sépulcre qui est dans l'église de St.-Jean et

les églises des Jésuites et des Carmélites, dont l'architecture est très agréable, quoique elle ne soit pas fort régulière.

Le 25, nous arrivâmes à Joinville, qui est une principauté de 110,000 livres de rente; la ville est bâtie à la gauche de la Marne, sur la pente d'une montagne, au-dessus de laquelle est un grand château terrassé par le dehors et fortifié de bastions, le donjon est bâti sur une ligne courbe; on dit que les appartemens en sont beaux et qu'il y a des salles pleines de cuirasses, de mousquets et d'autres armes; mais comme il était fort tard lorsque j'y fus, je me contentai de voir la chapelle qui est dédiée à saint Laurent; elle est desservie par un petit collége composé d'un doyen et de huit chanoines dont les bénéfices valent 600 livres de rente; on voit dans cette chapelle les tombeaux des anciens sires de Joinville et de plusieurs princes de la maison d'Anjou et de Lorraine; celui de Jean, sire de Joinville, qui a écrit la vie de saint Louis, est près de l'autel du côté de l'évangile; son effigie est de pierre, couchée sur une tombe de même matière, dans une arcade qu'on a pratiquée sous le trésor de l'église où l'on garde, avec plusieurs reliques, la ceinture de saint Joseph, que ce seigneur de Joinville, avait apportée de la Terre-Sainte. Cette ceinture est de lin gris, tissue comme une sangle, garnie aux deux bouts d'une pièce d'or dont l'une est percée pour servir de boucle, elle est large d'environ deux pouces, et longue d'une aune; elle l'était davantage mais un évêque de Châlons en a retranché près de la moitié. Un peu plus avant que le tombeau de Jean, sire de Joinville, est un tableau où on a écrit en abrégé l'histoire de cette maison, celle de la fondation de la chapelle, et la généalogie des sires de Joinville. Au milieu du chœur

sont enterrés Ferry de Lorraine et Yoland d'Anjou, père et mère du roi René, dont les statues sont en bronze, couchées sur un tombeau, élevé d'environ trois pieds. L'aile de l'église qui est du côté de l'épître est appelée la Sainte-Chapelle, parce qu'on y garde plusieurs reliques qui ont été tirées de la Sainte-Chapelle de Paris. Ferry de Lorraine, aïeul de celui dont je viens de parler, est enterré dans cette chapelle du côté de l'évangile, et de l'autre côté est le magnifique mausolée de Claude de Lorraine, duc de Guise, près duquel on a enterré tous les princes de sa maison, excepté ceux qui ont été tués à Blois; le tombeau est haut d'environ quatre pieds, et on voit dessus sa représentation et celle de sa femme, sans aucun ornement qu'un suaire dont la draperie est fort belle; la fermeture de ce tombeau est de trois arcades formées par quatre grands pilastres, où quatre statues plus grandes que nature représentent les quatre vertus servant de termes; dessus leurs têtes règne une corniche sur laquelle on voit les effigies du même Claude de Lorraine et de sa femme représentées à genoux avec leurs habits ducaux. Il y a encore près de la porte de l'église un monument de cuivre avec une statue de même métal, orné d'un grand dôme de pierre taillé fort délicatement sous lequel est enterré Henri de Lorraine, évêque de Metz, bienfaiteur de cette église. A l'entrée de la ville, du côté de Chaumont, il y a un bel hôpital, appelé l'hôpital de Ste.-Croix, et du côté de St.-Dizier, en sortant, on trouve le grand jardin du prince, où il y a un fort beau pavillon couvert d'ardoise, bâti près d'un grand bois de haute futaie; le jardin est assez beau, mais il est négligé.

De Joinville, nous fûmes le 26, coucher à St.-Dizier,

ainsi appelé à cause que les comtes de Champagne y faisaient leur retraite pour leurs dévotions et tâchaient d'y amasser plusieurs religieux; cela fit qu'on donna à ce lieu le nom de St.-Dezir, qu'on a depuis changé en celui de St.-Dizier; la ville porte titre de châtellenie, elle est située entre deux grands faubourgs, dont celui de la Noüe, qui est du côté de Vitry, est plus grand que la ville et que l'autre faubourg ensemble; il y a environ huit cents hommes portans armes, et dans la ville et le faubourg de Gigny, environ neuf cents; je ne sais si le terroir de St.-Dizier est mouvant, ou si les fortifications ont été mal bâties, mais il n'y a presque point de bastion qui ne soit entr'ouvert, et il y en a même dont les murailles sont à demi ruinées; le fossé est traversé en plusieurs endroits de fortes digues de maçonnerie, avec des écluses par le moyen desquelles on peut retenir les eaux et inonder la campagne; la principale église de St.-Dizier est dédiée à Notre-Dame; on y voit dans l'aile droite le tombeau et la statue à genoux de M. de Besme, tué devant Vassy, en 1590; il ne reste plus de cette famille qu'un jeune homme qui ne jouit que d'une partie des grands biens dont MM. de Guise avaient enrichi sa famille. Il y a devant le château une bombarde qu'on ne tire jamais sans faire aigrir le vin des caves voisines; elle a 9 pieds de long et 1 pied $\frac{1}{2}$ de diamètre à l'embouchure. Le plus grand trafic de St.-Dizier est de pierres tendres dont on fait des bassins, et des bois dont on bâtit grande quantité de bateaux que l'on conduit à Paris chargés de blé, et qui ne remontent jamais parce que la Marne y est trop rapide.

Nous séjournâmes à St.-Dizier le 27, et le 28 nous fûmes coucher à Cheminon où il y a une fort belle abbaye.

Le 29, nous arrivâmes à Ste.-Ménehould dont les ruines que le canon fit durant le dernier siége, ne sont pas encore réparées; nous apprîmes en arrivant que M. le maréchal de Créqui que le roi avait choisi pour nous commander depuis la blessure de M. de Rochefort, était à la Neuville-au-Pont, et l'on y envoya incontinent à l'ordre et à l'ordonnance.

Le 30, nous prîmes la route de Lorraine, et ceux qui n'avaient point encore vu d'armée en corps, eurent le plaisir de voir en abrégé ce que la guerre a de plus pompeux et de plus éclatant. M. le maréchal de Créqui vint à la tête de huit ou dix escadrons de gentilshommes très lestes, passer, trompettes sonnantes, sur le fossé de Ste-Menehould, au bord duquel il trouva les bourgeois en armes, rangés en aussi bon ordre que l'auraient pu être les troupes les plus aguerries; le bruit de leurs tambours qui se faisait entendre fort loin fut accompagné de celui du canon de la haute ville qui faisait avec nos trompettes un concert militaire le plus agréable que j'aie jamais ouï. Cette cérémonie fut éclairée d'un des plus beaux jours de l'automne à la faveur duquel on vit avec les galons dont nous étions chamarrés, briller nos épées neuves, qui faisaient un très agréable spectacle en un lieu où l'on avait le plaisir de la guerre tout pur, sans aucun mélange de fatigue ni de péril.

Lorsque nous fûmes à une portée de canon de Ste-Menehould, nous trouvâmes les troupes de Bourgogne dont on avait commencé à former deux escadrons; on nous joignit au premier, et on nous y donna la droite; la gauche, qui était le poste le plus honorable après le nôtre, fut donnée à ceux de Mâcon, et entre eux et nous on mit ceux de Châlons, de Châtillon et de Charolles, en cet ordre :

Mâcon. Charolles. ꝑ Châtillon. Châlons. Dijon.

On nous donna pour commandant M. de Bragny, pour cornette M. de Chazelle, commandant du bailliage de Châlons; la charge de maréchal-des-logis fut offerte à M. le comte de Ragny qui la refusa, et l'on mit à sa place le maréchal-des-logis de son bailliage, appelé M. de Nogent. Les autres bailliages de Bourgogne formèrent un second escadron, sous la conduite de M. le comte de Toulongeon, bailli d'Autun, qui eut M. du Rousset, commandant de la noblesse d'Auxois, pour cornette, et l'on réserva la charge de maréchal-des-logis à M. de la Rivière, qui, à l'exemple de M. de Ragny, fit mettre en sa place quand il fut arrivé, M. de Jully, maréchal-des-logis de son bailliage; tous les autres officiers furent réformés, mais on ordonna qu'ils ne marcheraient point dans les rangs, qu'ils ne feraient ni guet ni garde, et que, quand les bailliages seraient détachés, ils y feraient comme auparavant les fonctions de leurs charges.

Les bailliages du second escadron étaient rangés en cet ordre :

Bar-sur-Seine. Auxerre. ꝑ Bourbon-Lancy. Semur. Autun. Noyers.

Quand nous fûmes tous rangés, M. de Créqui vint se mettre à notre tête, et nous commençâmes à marcher; nous eûmes l'avant-garde ce jour-là, et cet honneur donna de la jalousie à ceux de l'Ile-de-France qui avaient peine à souffrir qu'on nous préférât à eux en cette rencontre; ils ne firent pourtant point d'éclat, et nous avons toujours roulé ensemble dans la marche.

Ceux de Bourgogne ne souffrirent pas avec la même complaisance l'honneur qu'on nous avait fait de nous

donner la droite dans le premier escadron, ils commencèrent à gronder sourdement, et le bruit s'augmenta quand MM. les baillis se virent obligés d'obéir à des officiers élus qu'ils prétendirent n'être que les lieutenans des autres baillis; ils se disaient les uns aux autres, qu'on leur faisait injustice de leur ôter le commandement des escadrons qui n'appartenait régulièrement qu'à eux, pour le donner à des gentilshommes qui n'avaient point d'autre titre ni d'autre caractère que celui que leur avaient donné leurs camarades en les élisant pour commander chacun dans leurs bailliages, et la jalousie alla jusqu'au dépit quand ils virent M. de Bragny aux côtés de M. de Créqui, l'entretenir presque seul durant toute la matinée; mais ce fut bien pis quand l'heure du dîner fut venue, car M. de Créqui, ayant fait mettre son couvert près d'un buisson d'où il était vu de toute l'armée, et ayant fait asseoir M. de Bragny à sa table, au conspect de MM. les baillis qui mangèrent très mal à leur aise à la tête des escadrons, on fronda alors ouvertement; chacun se mit à dire ce que sa mauvaise humeur lui suggéra, et on songea comme on pourrait contester le rang à notre commandant et à nous; mais ce qui acheva d'aigrir les esprits, fut ce qui se passa durant la nuit : lorsqu'on fut arrivé près du quartier, on commanda des gentilshommes de chaque bailliage pour la garde, et lorsqu'on en demanda un de Dijon, M. de Bragny, qui ne fit pas réflexion à la qualité de celui qu'il choisissait, commanda le sieur Gros qui servait pour M. Desbarres. Gros qui était bien couvert et bien monté, passa pour gentilhomme cette nuit-là et, parce qu'il était du bailliage de Dijon, il commanda la garde et la commanda même avec tant de prudence qu'il satisfit extrêmement tous

ceux qui étaient sous lui; mais lorsqu'on sut qu'il n'était pas gentilhomme, tout le monde fut extrêmement indigné, et on se plaignit tout haut de l'injuste préférence des Dijonnais qui usaient dès la première journée de leur prééminence avec une fierté injurieuse à tous les autres bailliages, en envoyant un frère servant pour commander des gentilshommes; on se mit à dire qu'il ne fallait plus souffrir de pareilles avanies, qu'il fallait faire connaître de bonne heure qu'on ne voulait plus dépendre d'eux, de crainte qu'une plus longue patience n'établît leur droit au préjudice des autres; qu'il fallait leur ôter le commandement ou au moins le partager avec eux.

Le mouvement se fit dans le quartier vers le commencement du jour, et à peine le soleil commença-t-il à paraître que nous vîmes les Mâconnais et ceux de Chalons sortir avec empressement du village où nous avions couché pour aller au champ de bataille; nous ne savions pas ce qui les obligeait de marcher de si bonne heure, mais nous ne tardâmes pas à l'apprendre.

Lorsque nous les allâmes joindre et que nous voulûmes prendre la droite sur eux, ceux de Châlons nous la disputèrent sur ce qu'ils étaient arrivés les premiers au rendez-vous. M. de Bragny leur fit connaître que cette raison ne pouvait avoir lieu qu'à l'égard des particuliers qui, n'ayant aucun rang réglé dans leur compagnie, prennent ordinairement celui qu'ils s'acquièrent par leur diligence après qu'on a sonné à l'étendard, mais que les corps dont le rang est réglé et même les officiers dans chaque compagnie prennent toujours le même poste à quelque heure qu'ils arrivent. Ces raisons furent écoutées avec assez de tranquillité, et l'on convint que nous conserverions notre poste sans tirer à conséquence

jusqu'à ce que le différend fût jugé par M. le général qui n'était qu'à une demi-lieue de nous.

A peine cet accommodement fut-il fait que nous vîmes les Mâconnais se trémousser, leur bailli leur commanda de marcher, et vint avec eux passer à la tête de l'escadron sans qu'on sût quel était son dessein. M. de Bragny s'avança pour savoir ce qui l'obligeait à faire cette démarche; M. de Chasselar lui dit qu'il venait prendre son rang que nous occupions; il y eut entre eux des paroles fort aigres, et M. de Bragny voulant le faire souvenir de l'égard qu'il devait avoir pour son commandant : je me moque de vos commandemens, lui repartit-il avec mépris; et se tournant fièrement vers les siens, il leur commanda de marcher d'un ton qui nous fit connaître que sa passion le troublait; il marcha ensuite, mais il n'alla pas loin, car M. de Bragny l'arrêta par son baudrier, lui dit qu'il le ferait obéir comme un simple chevau-léger, et le mit aux arrêts. M. de Chasselar voulut se démêler de ses mains, mais ses efforts ne servirent qu'à faire rompre sa cravate qui se trouva engagée avec le baudrier, et M. de Bragny voyant qu'il essayait de lui échapper, et que quelques personnes s'ébranlaient comme s'ils eussent voulu le secourir, nous appela en ces termes : A moi cavaliers; s'il avait eu le loisir d'y penser, il se serait servi du mot de messieurs au lieu de celui de cavaliers, et sa troupe en aurait été plus satisfaite; mais en un temps où il s'agissait de faire obéir notre commandant et de maintenir son rang et le nôtre, nous crûmes qu'il ne fallait point s'arrêter à cette formalité : nous mîmes le pistolet à la main, et accourûmes avec une résolution qui fit connaître au reste de l'escadron qu'on ne nous ferait pas injure impunément. MM. les officiers de Châlons, de Châtillon et de

Charolles se jetèrent entre nous et les Mâconais, et les plus sages firent concevoir au bailli de Mâcon le péril où il s'exposait, et le reproche qu'on pouvait lui faire d'avoir voulu se faire justice lui-même si près de M. le général; ils lui dirent qu'il aurait peine d'éviter la prison, et peut-être à sauver sa tête s'il arrivait plus de bruit entre des gentilshommes qu'il avait commis les uns contre les autres, et obligèrent enfin les Mâconais de retourner dans le poste qu'ils avaient quitté.

L'on remarqua en cette occasion qu'il n'y avait presque personne de Mâcon qui eût mis la main au pistolet, et que plusieurs de Châtillon avaient tiré les leurs hors du fourreau; cela fit croire que M. le comte de Ragny était de la partie, et même qu'il était l'auteur de cette querelle dont M. de Chasselar n'était que l'instrument; cela n'était pas sans apparence, et il y avait lieu de croire que M. de Ragny n'était pas fâché que M. de Chasselar se fût embarqué en cette affaire afin qu'il en pût tirer avantage si elle réussissait, et qu'il aurait mieux aimé le laisser agir que d'agir lui-même, afin que si l'affaire ne réussissait pas, il n'eût point de part à la honte. Mais le temps et les différens entretiens que j'ai eu depuis avec le bailli de Mâcon m'ont fait connaître qu'il n'avait pas besoin des persuasions de M. de Ragny pour entreprendre cette affaire. M. de Chasselar était dans l'entêtement ordinaire à ceux qui ont nouvellement acquis une charge; il estimait la sienne autant qu'elle lui coûtait, c'est-à-dire trop; et parce qu'il avait des trompettes plus richement habillés et un équipage plus magnifique que les autres, il s'était persuadé qu'on lui devait faire de l'honneur à proportion de la dépense qu'il avait faite; s'étant ainsi rempli de vaines imaginations sur la grandeur de sa charge, et ayant conçu des

espérances encore plus grandes dont il se voyait frustré, il conçut un dépit extrême qui le poussa à faire cette faute dont la suite lui a attiré autant de honte et de déplaisir qu'il s'en était promis d'honneur et de satisfaction.

Ce démêlé ayant été mis en suspens de la manière dont je viens de le dire, nous commençâmes à marcher, et M. de Chasselar qui ne pouvait se résoudre à demeurer à la gauche de l'escadron, nous quitta pour aller informer M. de Créqui de ses prétentions et de ce qui s'était passé; il lui dit que le seul respect qu'il avait pour lui l'avait obligé de céder aux Dijonnais la droite qu'il leur avait donnée; mais qu'il espérait que M. le maréchal les obligerait de la lui céder à leur tour quand il aurait écouté ses raisons; puis il lui remontra que le réglement du 12 septembre, fait pour l'ordre de la marche des compagnies de l'arrière-ban, portait que les premières qui arriveraient sur la frontière de Champagne marcheraient les premières sans tirer à conséquence, et sans qu'on puisse leur contester leurs rangs pour quelque cause que ce soit, et qu'en chaque gouvernement les compagnies marcheraient selon l'ancienneté des bailliages, et que si elles ne pouvaient justifier de leurs titres sur le lieu, elles tireraient au sort; que soit qu'on voulût considérer l'ancienneté des bailliages, soit qu'on voulût avoir égard au temps de leur arrivée sur la frontière, il devait précéder les Dijonnais; que pour l'ancienneté du bailliage tout le monde savait que celui de Mâcon était le quatrième du royaume, et qu'après ceux de Paris, de Sens et de St.-Pierre-le-Moustier, il n'y en avait point qui pût le lui contester; que quand la chose ne serait pas aussi connue qu'elle est et qu'il n'aurait pas des titres pour en justifier, il aurait au moins fallu, suivant la déclaration du roi, décider cette diffi-

culté par le sort; il dit de plus qu'il était arrivé avant nous sur la frontière de Champagne, et ajouta le mauvais traitement qu'il avait reçu de M. de Bragny qu'il exagéra autant qu'il put sans lui dire les termes injurieux dont il s'était servi en parlant à M. de Bragny. M. le maréchal ne se laissa point prévenir: il voulut entendre les deux parties avant que de rien décider; il ordonna seulement au bailli de Mâcon de retourner à l'escadron, et de se tenir à la queue jusqu'à ce qu'il se fût éclairé de toutes choses. Nous eûmes besoin en cette rencontre de l'esprit de M. de Bragny, comme nous avions eu auparavant besoin de sa vigueur. En sortant du quartier, il fut joindre M. de Créqui vers le soir, et il sut si bien lui faire valoir le droit des villes capitales à l'égard des autres villes d'une même province, et lui déduisit si bien les décrets des états-généraux de France et de ceux de Bourgogne en notre faveur, que le rang, qui nous avait été donné la veille, nous fut conservé, et quoique les Mâconais fissent encore instance le lendemain, ils ne purent rien obtenir. Voilà comme se passa cette affaire qui ne devait pas, selon les apparences, se terminer à si bon marché.

Il en arriva l'après-dîner une autre où on ne se contenta pas de mettre la main au pistolet; il y eut plus de 40 coups tirés et du sang répandu; le bruit de cette décharge retentit dans les vallons et les bois par où nous passions, et donna l'alarme à plus de la moitié de l'armée qui savait qu'il y avait un parti de Luxembourg en campagne; on crut que les ennemis qui n'étaient pas assez forts pour attaquer l'armée, étaient demeurés cachés dans les bois durant qu'elle passait et donnaient sur l'arrière-garde que nous avions ce jour-là. Le second escadron de Bourgogne, qui marchait immédiatement

devant nous, fit volte-face pour faire tête aux ennemis, et les autres s'ébranlaient pour en faire autant quand ils surent que tout ce tintamarre s'était fait pour un petit lièvre qui s'était levé entre les pieds de nos chevaux, et que malgré les ordres de nos commandans, qui avaient défendu de tirer crainte qu'on ne blessât quelqu'un et qu'on n'alarmât l'armée mal-à-propos, on n'avait pu retenir l'ardeur de 20 ou 30 jeunes gentilshommes qui n'avaient point cessé de tirer jusqu'à ce qu'ils eussent tué ce pauvre animal.

Nous continuâmes ensuite notre chemin vers Saint-Mihiel, à la vue duquel nous demeurâmes fort longtemps, sans savoir si nous logerions dans la ville ou si nous camperions dehors. En attendant les ordres pour cela, on jugea à propos de faire des brigadiers. MM. nos officiers nommèrent du bailliage de Dijon M. de Grandchamp, M. de Truchy du bailliage de Châlons, et M. de Balot de celui de la Montagne; on ne demanda point pour cela le suffrage des gentilshommes, on se contenta de faire passer ces trois messieurs à la tête de l'escadron, afin qu'on les reconnût, et d'ordonner qu'on eût à leur obéir. A peine cette élection fut-elle achevée qu'on nous fit défiler pour entrer dans la ville où nous trouvâmes à la porte des gens qu'on y avait mis pour avertir les nouveau-venus de saluer M. le général l'épée à la main; nous avions satisfait la veille à ce devoir, ainsi nous n'eûmes qu'à aller prendre nos logis, et nous délasser de la fatigue que nous avions eue de demeurer 11 ou 12 heures à cheval.

Le lendemain, nous allâmes voir l'abbaye, qui est un e des plus considérables de Lorraine, quoique la mense de l'abbé ne soit que de 8,000 livres de rente. M. le cardinal Picolomini l'a tenue en commande et l'a

depuis quelques années remise en règle; il y a fait établir pour abbé un homme de qualité originaire d'Angleterre qui a un soin particulier de rétablir les ruines que le désordre de la guerre y avait causées; il y a commencé un grand bâtiment dont il n'y a encore rien d'achevé que deux escaliers qui sont magnifiques; mais il a employé des ouvriers si peu habiles que du côté du cloître, qui est à droite, il n'y a pas un pilier qui ne porte à faux; l'église est dédiée à saint Michel qui est appelé par corruption Saint-Mihiel; elle a été autrefois profanée par des gens de guerre, qui ne se contentèrent pas d'en faire une écurie, ils renversèrent les autels, brisèrent les statues de plusieurs princes de Lorraine, et mirent leurs tombeaux en tel désordre qu'à peine a-t-on pu en rejoindre les pièces, et l'on n'y voit plus de toutes les inscriptions que quelques caractères tronqués qui ne signifient rien, en sorte qu'on ne sait plus le nom des princes qui y sont enterrés. Près du portail de l'église du côté de la ville, il y a une petite chapelle bâtie par une personne dévote qui avait été à la Terre-Sainte, et qui a fait faire en cet endroit un sépulcre sur le modèle de celui de notre Seigneur où l'on dit que les dimensions sont exactement observées; on y entre par une petite porte carrée, par laquelle on ne saurait passer sans se courber avec beaucoup de contrainte; quand on est au-delà de la porte, on trouve un petit espace capable de contenir 5 ou 6 personnes debout, à droite duquel est une arcade treillissée large de 6 à 7 pieds et haute d'un peu moins, sous laquelle est représenté le corps de notre Seigneur enseveli; on va voir ce tombeau par dévotion; mais on en va voir un autre par curiosité dans l'église paroissiale, qui est admiré de tous les sculpteurs et de tous les peintres; les figures sont de

pierre blanche, un peu plus grandes que nature; il n'y en a pas une qui n'ait une attitude et un agrément particulier: mais celle de la Madeleine et celle d'une femme qui porte la couronne d'épines, passent, parmi les connaisseurs, pour deux chefs-d'œuvre inimitables. Avant que la Lorraine fût réduite à l'obéissance du roi, il y avait en cette ville un Parlement dont le pays ne regrette point la suppression depuis que le roi en a attribué la juridiction au Parlement de Metz; tout le monde se loue de la bonne justice qu'on y rend, et non-seulement à St.-Mihiel, mais à Nancy et dans toute la Lorraine, on fait une différence tout-à-fait avantageuse pour MM. de Metz entre eux et les Parlemens qui avaient été établis par le duc.

Vers la fin du jour, nous vîmes arriver MM. de Normandie très mal montés et encore plus mal intentionnés. A peine furent-ils sur le pont qu'ils commencèrent à crier qu'ils avaient passé la Meuse et qu'ils étaient hors du royaume; ils n'étaient pas encore logés qu'on vit paraître chez M. le maréchal de Créqui un gentilhomme normand prenant qualité de député d'un certain bailliage pour faire des remontrances; je ne sais si la botte l'incommodait, ou s'il ne savait pas que les gens de cheval ne doivent point se présenter devant les généraux sans bottes, mais il vint chez M. de Créqui en bas et en souliers, et trouva dans la salle une assemblée fort nombreuse, qui le considérant en cet état comme un officier d'infanterie, et ne s'imaginant pas qu'un député de Normandie pût être sitôt prêt à venir saluer M. le général, se mirent, sans se défier de rien, à parler des Normands, de leur équipage et de leur amour pour leur chère patrie qu'ils quittaient avec tant de répugnance. Le député entendit ces discours avec chagrin, et

voyant qu'on allait pousser la raillerie plus loin : qui de vous autres est M. le maréchal de Créqui, s'écria-t-il par une noble impatience, résolu de ne pas faire seulement les remontrances dont il était chargé, mais de faire d'office des plaintes de l'injure que cette assemblée faisait à ceux de sa nation; tout le monde ne put s'empêcher de rire du début de M. le député; on le présenta à M. le maréchal qui, après avoir écouté une harangue d'un style proportionné à la belle semonce dont je viens de parler, sut si bien adoucir M. l'envoyé, et lui dit des choses si engageantes qu'il obligea et lui et ses camarades à nous suivre en Allemagne. Je n'ai point été présent à ce que je viens d'écrire, mais un gentilhomme digne de foi, et qui a plusieurs parens en Normandie, m'a dit que la chose est véritable.

Le lendemain nous partîmes de Saint-Mihiel, et nous eûmes la satisfaction d'entendre de la bouche de M. le maréchal, que de tous les escadrons de l'armée il n'y avait point qui marchât en meilleur ordre que le nôtre. Il dit aussi à M. de Bragny, que MM. de Mâcon, s'étaient plaint de ce qu'on avait choisi des brigadiers dans les bailliages de Dijon, Châlons et Châtillon, et qu'on n'en avait point pris du leur qui était plus nombreux que les autres, et où il y avait des gens de service et de mérite. On ne s'était pas avisé de choisir un brigadier dans leur bailliage, parce qu'ils n'avaient pas témoigné qu'ils le désirassent, mais quand on sut qu'ils le souhaitaient, on leur en demanda un; ils présentèrent M. de Givry qui fut agréé, et à l'exemple du premier escadron de Bourgogne, ceux du second firent aussi quatre brigadiers, M. Colasson d'Autun, M. de Riolot de Semur, M. de Ribourdin d'Auxerre, et M. le comte de Bunelle de Bar-sur-Seine.

Nous reconnûmes ce jour-là l'esprit des Lorrains qui, sous une apparence de douceur et de bonté affectée, cachent une obstination invincible. Nous avions pris plusieurs guides à Saint-Mihiel, qui avaient fait mine de nous vouloir conduire; cependant quand ils trouvèrent des maisons ouvertes sur le chemin, il ne manquèrent pas de se couler dedans et nous échappèrent tous à la réserve d'un, qui nous dit qu'il ne savait pas le chemin; nous le menâmes à trois ou quatre lieues de là pour le lui apprendre, et de temps en temps on lui déchargeait une douzaine de coups de bâton pour l'obliger à nous guider; il souffrit mille coups avec une patience qui nous faisait pitié, et nous dit toujours avec autant de douceur que d'opiniâtreté qu'il ne savait où il fallait passer. Cependant quand nous fûmes à quatre lieues de Saint-Mihiel, nous sûmes qu'il était d'un village qui n'était éloigné que d'un quart de lieue du chemin par où nous passions.

Il nous arriva bien pis, le 4 octobre, à Assonville, à M. de Bragny et à moi; nos chevaux de bât étaient blessés, et nous fûmes contraints de faire chercher des charrettes pour faire porter notre bagage; nous priâmes son hôte de nous prêter des chevaux dont ses écuries étaient pleines, nous convînmes du prix de la voiture, on lui donna des arrhes, et il promit de si bonne grâce de nous servir et fit paraître tant de sincérité que nous fîmes scrupule de douter de sa bonne foi; mais nous fûmes surpris un quart d'heure après qu'on sonna le boute-selle de ne trouver plus chez lui, ni hôte, ni chevaux; il les avait fait adroitement sortir par une porte de derrière, sans être aperçu des gens de M. de Bragny qui l'observaient, et nous laissa au hasard de perdre notre bagage si nos amis n'avaient eu la bonté

de le faire charger sur leurs charrettes. Ce même jour nous fûmes coucher à Mabresche, qui est un des plus dangereux postes que l'on nous pût donner; ce village est dans un fond entouré de bois de toutes parts où les plus grands partis des ennemis pouvaient se cacher sans être aperçus. Comme il ne faisait pas sûr en cet endroit, et qu'on avait tué près de là quelques gentilshommes orléanais, on commanda une garde un peu plus forte qu'à l'ordinaire, et on avertit ceux qui étaient commandés de veiller avec beaucoup d'exactitude; après cela, chacun s'en alla reposer sur la vigilance de MM. de la garde, excepté quelques gentilshommes de Châtillon, qui jugèrent à propos de veiller cette nuit-là près de leurs charrettes, qui étaient dans un lieu tout ouvert. Comme ils étaient auprès d'un grand feu qu'ils avaient fait allumer, ils entendirent un cheval qui venait lentement le long d'une rue, et virent quand il fut près qu'il y avait un homme dessus: ils lui crièrent qui va là, sans qu'il leur répondit un seul mot jusqu'à ce que la lueur du feu et le bruit qu'on fit en le menaçant de tirer l'éveillèrent; qui va là, lui cria-t-on pour la dernière fois. Messieurs, leur répondit-il, je suis la vedette; tous ceux qui étaient là firent un si grand éclat de rire qu'ils éveillèrent ceux qui dormaient dans le voisinage; le bruit de cette aventure se répandit incontinent par tout le quartier, et à fait rire toute l'armée pendant le reste de la campagne.

Nous partîmes de Mabresche, le 5 octobre, pour aller à Houdemont, et nos escadrons passèrent sur le fossé de Nancy sans entrer dedans; je me détachai avec M. de Bragny, et M. le chevalier de la Serrée, pour aller faire la révérence à M. le comte de Bissy et pour faire faire les étendards du premier et du second escadrons de Bourgogne, je les fis faire tous deux pareils d'un

damas blanc frangé d'or et d'argent, sur lequel je fis peindre d'un côté les armes des états de notre province avec une couronne ducale et le manteau d'hermine, et je fis mettre autour cette inscription qui m'avait été donnée par M. de Bragny, *Nobiles sanguine, virtute nobiliores*, et au revers je fis mettre la devise de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, dont le corps est composé de deux fusils en forme de B, enlacés l'un dans l'autre, au côté desquels étaient peints deux cailloux avec des flammes et ces mots pour âme, *ante ferit quam flammamicet.* Je donnai un mémoire au peintre dans lequel je ne me contentai pas d'écrire tout au long ce qu'il fallait faire, j'y ajoutai une esquisse de l'écu avec les hachures et un dessin de la devise, j'essayai de lui faire bien comprendre toutes choses et lui en fis faire un crayonnement; avec tout cela, il ne laissa pas quand je fus parti, de faire tout autrement que je lui avais commandé, et nous envoya nos étendards avec les quartiers de Bourgogne ancienne bandés d'or et de gueule, et aima mieux faire cette faute parce qu'elle est autorisée par le livre du père Menestrier, que de faire des bandes d'or et d'azur, comme mon mémoire le portait.

Le soir, je fus joindre nos troupes à Houdemont, où nous demeurâmes jusques au 11 octobre. Durant ce temps-là, il arriva une petite aventure qui ne fut pas désavantageuse à ceux dont les pères auraient porté la robe; un Dijonnais qui n'avait pas encore servi et un Charollais qui avait fait quelques campagnes, s'étant trouvés l'un près de l'autre à l'escadron, le Charollais fit plusieurs questions à celui de Dijon, sur le service et sur le mérite de ses camarades, et lui alla dire imprudemment que les gens de justice n'étaient pas ordinairement fort propres à la guerre; les gens de justice,

répondit le Dijonnais, font justice partout, et comme il est de leur devoir d'être fort paisibles et fort modérés en la ville, quand ils sont à la guerre ils sont plus braves et font mieux leur devoir que les autres; le Charollais vit bien qu'il en avait trop dit et ne repartit rien. Quelques jours après ils se trouvèrent tous deux ensemble à la garde, qui était commandée par le Dijonnais; il reçut le Charollais avec civilité, mais avec un air qui lui fit connaître la différence qui est entre celui qui commande et celui qui obéit; il lui demanda durant toute la nuit comme aux autres gentilshommes son sentiment sur toutes les choses qui étaient à faire, et lorsque le Charollais donnait un bon conseil, le Dijonnais affectait de lui faire connaître comme on pouvait faire mieux, et après lui avoir fait remarquer plusieurs choses qui se devaient pratiquer en une garde et lui avoir fait faire ses factions avec toute l'exactitude possible, il le congédia avec plus d'estime pour les gens de justice qu'il n'en avait auparavant. Ceci fut su quelques jours après et n'a pas peu contribué à modérer le chagrin que des gens de service avaient d'obéir à des avocats qui n'avaient jamais porté les armes.

Le 11 octobre, nous partîmes de Houdemont pour aller en Allemagne; nous passâmes à St.-Nicolas où il y a une très belle église; plusieurs de nous mirent pied à terre pour y entrer, et l'on nous y présenta un os du bras de ce saint que nous baisâmes tous à genoux; on nous fit voir ensuite la statue d'un chevalier de la maison de..... qui fut autrefois pris par les Turcs et qui fut, à ce que l'on nous assura, miraculeusement délivré de prison par l'intercession de saint Nicolas et rapporté en Lorraine; on voit près de son effigie les chaînes dont on dit qu'il était lié, qui sont composées

de gros morceaux de fer à charnières, et si pesantes, que leur poids seul pourrait écraser un homme; de là nous passâmes à la vue de Rosières, et nous arrivâmes le soir à Lunéville. C'est une place qui a été autrefois fortifiée d'ouvrages de terre qui se sont éboulés, et qui ne sont plus présentement en état de défense; il y a un château dont le dessin est fort magnifique, mais il n'est pas achevé.

Le 12, nous fûmes coucher à Herbevillers, où nous payâmes plus d'une pistole ce qui nous avait coûté moins de trente sous à deux lieues de là; la force qui donne le prix de toutes choses à la guerre, causa cette différence : et comme nous avions jusque-là payé à discrétion, parce que nous étions les plus forts, on nous vendit ici à discrétion, parce que les denrées dont nous avions besoin étaient dans deux châteaux bien fermés, où on était en état de nous résister et de tout refuser impunément.

Le 13, on rangea l'armée en bataille dans la marche pour faire revue, et on nous plaça à la gauche de MM. de l'Ile-de-France; quelques-uns furent d'avis d'aller demander à M. de Créqui la gauche de la première ligne, mais d'autres dirent qu'il ne fallait pas l'importuner pour cela, que cette délicatesse passerait pour une chicane, et qu'il valait mieux demeurer ce jour-là dans notre poste. L'avis de ceux-ci prévalut; on crut que ce serait sans conséquence; néanmoins, dans tous les ordres de bataille qu'on a faits depuis, on nous a toujours donné ce même rang, et on n'a pas jugé à propos d'en demander un autre, parce que nous étions plus exposés en ce poste que dans l'autre qu'on nous conseillait de demander comme plus honorable.

Durant que l'on faisait la revue, M. de Bragny vint à la tête de l'escadron dire à haute voix que M. de Créqui lui avait donné pouvoir de nommer les commissaires, et qu'il nommait M. de la Rochette d'Argilly pour commissaire de l'escadron. Cette nomination fit murmurer presque tout le monde, et on se plaignit du mépris qu'on faisait de la noblesse, en lui donnant des officiers sans demander le suffrage des gentilshommes; mais, comme M. le maréchal était fort près de nous, et que tout le monde avait intérêt de ne pas se commettre contre les commandans au commencement d'une campagne, personne n'osa se plaindre avec éclat. Nous fûmes coucher le soir à Emeling où plusieurs de nous campèrent pour la première fois.

Le 14, nous en partîmes à la pointe du jour, et on nous fit marcher avec plus d'ordre que nous n'avions encore fait. La noblesse était partagée en quatre brigades d'environ 1,000 hommes chacune : la première était suivie de quelques dragons qui servaient d'escorte au bagage de M. de Créqui; et, au lieu que les escadrons étaient auparavant chacun suivis de leur bagage, on les mit ce jour-là à la queue de chaque brigade, afin qu'on en fût moins embarrassé. Pour faire observer cet ordre, on commanda de notre escadron M. de Saumaise et moi, qui ne tenions pas notre commission à fort grand honneur. Je l'acceptai néanmoins sans répugnance, parce que j'avais fortement résolu de n'en refuser aucune. M. de Saumaise ne pouvait s'empêcher de s'en plaindre et fit ce qu'il put pour s'en dispenser; mais il fut bientôt consolé de son chagrin, quand il vit que pour le même emploi, on avait commandé des autres escadrons vingt gentilshommes, entre lesquels il y en avait de très qualifiés. Je reconnus en peu de temps que je n'avais

pas mal fait de l'accepter et qu'on ne doit jamais refuser aucun commandement; en effet, ceux qui paraissent les moins honorables, nous font quelquefois plus d'honneur que d'autres plus considérables, pourvu que l'on en sache bien user. Quand nous eûmes fait arrêter le bagage de notre brigade, et donné le loisir à nos escadrons de passer, nous laissâmes défiler nos valets qui tenaient une si grande étendue de pays que l'on pouvait impunément attaquer ceux qui étaient au milieu, sans qu'ils pussent être secourus des troupes qui étaient devant et derrière. Les paysans qui étaient dans les bois, remarquèrent cela, vinrent fondre sur nos équipages et tuèrent quelques valets; j'en fus incontinent averti et par les coups qui furent tirés, et par les plaintes qu'on me vint faire. Je fis dire à M. de Créqui le danger qu'il y avait de faire marcher nos bagages sur une colonne si longue, et il y donna ordre incontinent; ainsi, ma commission rogneuse, c'est ainsi que l'appelait M. de Saumaise, me fit naître une occasion de parler à M. le général que toutes les autres commissions que j'ai eu ne m'ont point procuré.

Ce fut ce jour-là que nous commençâmes à manger du pain du roi; lorsque nous passâmes près de Sarbourg, qui est une petite ville de la Lorraine allemande, bâtie sur la Sarre et assez mal fortifiée, l'on nous fit donner quatre ou cinq cents rations de pain par jour par escadron, et on a toujours continué, tant que nous avons été en Allemagne, ce qui nous a été d'un très grand secours, car sans cela, le pain qui n'a jamais valu plus de dix ou douze sous, en aurait valu plus de trente, et ceux qui n'auraient pas eu le moyen d'en avoir auraient peut-être contracté des maladies qui auraient infecté toute l'armée. De Sar-

bourg, nous passâmes à Phalsbourg dont les ruines font un aspect digne de pitié; l'on n'y voit aucun vestige de remparts ni de fossés, et de toutes les marques qui peuvent faire connaître que ça été autrefois une ville, il ne reste qu'une grande place carrée entourée de grandes mais superbes masures, dont les débris font juger que cette ville n'a pas été des moins considérables de Lorraine; mais dans l'état où elle est aujourd'hui, elle ne peut passer que pour un grand village. On y a bâti du côté d'Allemagne un petit château à quatre bastions et quatre demi-lunes proportionnées à l'étendue de la place. Tous ces ouvrages sont bien revêtus de briques et entourés d'un bon fossé au bord duquel nous vîmes une grande quantité de bois destiné à faire des palissades, et on nous dit qu'on fera de nouveaux ouvrages l'année prochaine, pour donner plus d'étendue à cette place qui est un peu trop petite pour être d'aussi grande importance qu'elle est. Nous apprîmes là que les troupes de l'électeur de Brandebourg passaient le Rhin, et que M. de Turenne avait grand besoin de renfort; cela obligea M. de Créqui de nous faire marcher en diligence durant tout le jour et une partie de la nuit.

Au sortir de Phalsbourg, on entre dans les bois, et l'on trouve ensuite un chemin fort étroit taillé en beaucoup d'endroits dans le roc, où une charrette rompue pourrait fermer le passage à une armée; on a fait sous un roc escarpé une barrière à hérisson derrière laquelle deux cents hommes bien commandés pourraient en arrêter deux cent mille; en sortant de ce détroit, nous découvrîmes à la faveur du soleil couchant la belle vallée de Saverne plantée de toutes sortes d'arbres fruitiers à travers desquels la ville et le magnifique palais de l'évêque de Strasbourg font une très agréable perspective;

nous passâmes sur le fossé de la ville dont les portes étaient fermées, et ceux qui étaient las n'en furent guère satisfaits, non plus que les superstitieux d'une rencontre qu'ils prirent à mauvais augure; comme nous approchions de la barrière, nous vîmes ouvrir les portes pour laisser sortir une charrette sur laquelle était trois ou quatre soldats, ils traversèrent notre chemin et s'arrêtèrent sur notre droite à soixante ou quatre-vingt pas de nous, et nous vîmes qu'ils jetaient dans une grande fosse dix ou douze corps morts de ceux qui avaient été blessés dix jours auparavant à la bataille d'Ensheim, et quand nous eûmes fait quelques pas, nous trouvâmes des chiens qui criaient d'une manière si pitoyable qu'ils inspiraient la tristesse aux plus enjoués. Nous laissâmes faire aux raisonneurs tous les pronostics qu'ils voulurent faire sur cette rencontre, et nous passâmes jusqu'à Marmunster, où, pour nous délasser d'une marche de quinze heures, nous trouvâmes nos logemens pris par des gens de Vermandois, contre lesquels nous fûmes obligés de mettre la main au pistolet pour les faire sortir; quand nous y fûmes entrés, nous ne trouvâmes ni hôtes ni meubles, tous les habitans s'étaient retirés dans l'abbaye, et n'avaient laissé dans leurs maisons qu'un peu de fourrage qui fut consommé en fort peu de temps. Cela nous obligea d'en envoyer chercher ailleurs dès le lendemain; et ceux qui voulurent épargner cette fatigue à leurs chevaux en furent demander à l'abbaye où on en avait fait un magasin par ordre de M. de Turenne. Les gardes ne voulurent pas permettre qu'on en donnât; néanmoins, après beaucoup d'instances, ils promirent qu'ils en délivreraient une certaine quantité par escadron; la chose fut exécutée sans délai, parce que la plupart des chevaux mouraient de faim. On

appela tout le monde pour recevoir sa contingente ; et après la distribution faite, il se trouva que nous eûmes environ quatre onces de foin pour chaque cheval, et moyennant cela on fit défense d'aller au fourrage ; quand cette défense fut publiée, les valets s'assemblèrent près de l'abbaye, croyant qu'on allait leur donner du foin ; après avoir inutilement attendu, ils dirent que puisque M. de Turenne avait défendu qu'on allât au fourrage, et qu'il avait commandé qu'on en délivrât de celui du magasin, il fallait qu'on leur en donnât. On fit ce qu'on put pour les faire retirer ; on ne put les chasser de là, on eut beau crier et donner des coups de bâton, les coups ne firent que les animer, les plus hardis escaladèrent l'abbaye, rompirent le toit du magasin et commencèrent à jeter du fourrage à leurs camarades qui venaient le recevoir dans la rue, les gardes et les archers qui étaient dedans tirèrent sur ces insolens et en tuèrent un ; mais cela ne les rebuta pas, ils se jetèrent dans le magasin avec une fureur incroyable ; on dit que quelques gentilshommes y entrèrent avec les valets, et qu'il y eut des filles et des femmes violées, enfin le désordre fut si grand que MM. nos commandans étant accourus et ne pouvant se faire reconnaître, ils furent contraints de feindre une alarme pour retirer les pillards de l'abbaye. Ils firent crier aux ennemis et sonner partout à cheval d'une manière si pressante que tout le monde se retira de l'abbaye pour songer à sa conservation. Nous sortîmes incontinent de la ville, et nous nous mîmes en bataille à la portée du canon où l'on nous tint jusqu'à ce qu'on eût réparé la brèche que les valets avaient faite au magasin, et qu'on l'eût mis en état de n'être pas pillé une seconde fois, après quoi on nous fit rentrer dans la ville. MM. nos brigadiers-

généraux ne donnèrent pas en cette occasion une estime fort avantageuse de leur expérience; car au lieu de nous faire marcher droit à la garde comme c'est la coutume, ils se contentèrent de nous ranger en escadrons sur la droite d'une colline où elle était posée, et au lieu de faire tête du côté des ennemis, nous nous trouvâmes rangés en sorte que nous leur présentions le flanc. Cette faute fut remarquée avec un peu de mépris, mais cela n'empêcha pas qu'on ne louât leur prudence d'avoir par cette fausse alarme fait adroitement cesser un fort grand désordre. Comme ce moyen avait bien réussi, ils voulurent s'en servir encore le lendemain pour faire sortir les valets qui étaient entrés une seconde fois dans l'abbaye; mais ce fut inutilement, les maîtres sortirent bien de la ville quand on eut sonné à cheval, mais les valets ne voulurent point quitter prise, ils percèrent les toits en tant d'endroits qu'il fut impossible de les empêcher d'entrer, et malgré la résistance de ceux qui étaient commandés pour garder le magasin, il fut entièrement pillé. Durant le séjour que nous fîmes à Marmunster, la plupart de nos gentilshommes furent dans le camp de M. de Turenne qui était retranché près de Marlehein, mais ma santé ne me permit pas de sortir qu'aux alarmes dont je viens de parler, et pour aller une fois à Saverne consulter mon mal qu'on appréhendait qui ne dégénérât en gangrène; je donnai le reste du temps au repos et aux remèdes en attendant la bataille à laquelle on se disposait. On fit courir le bruit deux ou trois jours de suite qu'il y aurait combat le lendemain sans que l'on fît de part ni d'autre aucune démarche pour en venir aux mains. M. de Turenne n'avait garde d'aller attaquer les ennemis, parce qu'il savait qu'ils étaient plus de trois ou quatre contre un, et

les ennemis n'entreprenaient rien parce qu'ils nous croyaient beaucoup plus forts que nous n'étions ; ils s'imaginaient que nous avions vingt-deux ou vingt-quatre mille hommes de troupes réglées, et une lettre de M. de Créqui qu'ils avaient surprise leur fit croire qu'il amenait huit mille gentilshommes, et ils voulurent se donner le loisir de reconnaître nos forces.

Mais enfin, le 18, toutes choses semblèrent se disposer à une grande bataille ; les plus sages mirent ordre à leurs affaires ; j'en vis plus de cent se confesser et plusieurs communier, du nombre desquels fut M. de Toulongeon, et, après midi, nous sûmes que les ennemis marchaient droit à nous ; nos commandans nous firent avertir de nous tenir prêts à jouer des couteaux, qu'on ferait sonner boute-selle à deux heures du matin, et qu'on toucherait à cheval à quatre heures. Incontinent tout le monde chargea de nouveau les armes, et on se coucha le plus tôt que l'on put pour être en état de partir à l'heure qu'on nous avait marquée. J'entendis ce soir-là des personnes sages et qualifiées qui ne me parurent pas fort judicieuses : ils nous dirent que la cavalerie des ennemis était la plus belle qu'on eût jamais vue, que leurs chevaux étaient meilleurs que les nôtres, et que leurs hommes entendaient mieux la guerre que nous, qu'ils marchaient avec une fierté surprenante, que leurs escadrons étaient de beaucoup plus forts que les nôtres, et que ces grands escadrons étaient toujours assurés de battre les petits, parce qu'ils les enveloppaient et les ruinaient par les flancs, que les ennemis se ralliaient avec une facilité admirable, et que si nous étions rompus, nous ne pourrions jamais nous rallier ; à tout cela ils ajoutaient qu'ils avaient autrefois vu plusieurs déroutes et que c'était une chose effroyable de se trouver

en de pareilles occasions. Ces discours étaient capables de donner de l'inquiétude à des gens qui savaient d'ailleurs que les ennemis étaient beaucoup plus forts que nous; cependant nous ne laissâmes pas de si bien dormir que nous n'entendîmes pas sonner le boute-selle; quelques-uns disent qu'on le sonna, mais presque personne ne l'entendit, et, après avoir attendu ce signal jusque après les quatre heures, on fut surpris d'entendre sonner à cheval. Tout le monde courut en diligence à ses chevaux qui n'étaient pas encore sellés, on bride en désordre, chacun va chercher son commandant, et l'obscurité et la presse étaient si grandes dans les rues qu'on avait peine à se reconnaître; la plupart furent obligés de sortir de la ville sans leurs chefs, et je fus si heureux, qu'étant au-delà du faubourg, je trouvai M. de Bragny, il n'avait presque personne à sa suite; cependant, sans attendre ceux qui n'étaient pas venus, il nous mena au champ de bataille, et quand nous y fûmes rangés, nous reconnûmes qu'il manquait plus de quarante-cinq maîtres en l'escadron, et que de vingt-cinq gentilshommes du bailliage de Dijon, il n'y en avait que sept; le reste ne pouvant trouver le commandant (à cause de l'obscurité et de l'embarras de ceux qui marchaient confusément dans les chemins en criant les noms de leurs provinces pour se rallier) se rangea sous M. de Nogent et ne put nous rejoindre qu'à midi. On avait fait pour ce jour un ordre de bataille dont j'ai perdu la copie; il me souvient seulement que les trente-neuf escadrons de noblesse qui étaient pour lors en l'armée, étaient divisés comme le jour de notre arrivée en quatre brigades et que la nôtre devait être à l'aile droite. Nous attendions qu'on nous vînt conduire en notre poste, quand on vint dire que M. de Turenne était dé-

campé dès la mi-nuit et s'était retiré; cette nouvelle surprit ceux qui savent combien une retraite de cette nature est dangereuse, et que quand deux armées sont aussi proches que nous l'étions des ennemis, celle qui se retire la première abandonne la victoire à l'autre: cependant la chose était comme on nous l'avait dite, et nous avons depuis admiré la prudence et l'adresse de M. de Turenne qui sut si bien se ménager en cette occasion qu'il n'y perdit pas un homme. Les ennemis, qui avaient dessein de l'attaquer dans ses retranchemens au point du jour, s'étant avancés et ayant trouvé son camp vide, s'en emparèrent incontinent et détachèrent quelques troupes pour observer la contenance de son arrière-garde. Ces troupes vinrent à la portée du canon de Wasseleim, et nous, d'un autre côté, quoique nous fussions assurés de la retraite de M. de Turenne, nous ne laissâmes pas d'avancer du côté du camp qu'il avait quitté, et d'exécuter les ordres qu'il avait donnés la veille, parce que nous n'en avions point reçu de contraires; il faisait un brouillard épais qui ne permettait pas de voir de fort loin, et, soit à dessein, soit par erreur, MM. nos brigadiers nous conduisirent près de Wasseleim, et l'on envoya même des gentilshommes y prendre du pain. Nous ne savions pas, ni les ennemis, ni nous, que nous fussions si près les uns des autres; mais le brouillard étant dissipé, ils virent nos escadrons rangés sur une hauteur en fort bel ordre, mais seuls et éloignés du reste de l'armée; ils en donnèrent incontinent avis à leurs généraux, qui tinrent conseil comme nous l'avons su depuis, sur ce qu'ils devaient faire de nous. On dit que M. le duc de Lorraine fut d'avis de détacher dix mille chevaux pour nous attaquer, mais qu'il y eut peu de chefs de son avis; on lui dit que la cavalerie qu'on en-

verrait pour nous charger, ne pourrait venir à nous que par des défilés, et que c'était envoyer des troupes à la boucherie que de les faire passer par des chemins étroits à la vue d'un capitaine aussi habile que M. de Turenne; que quand on serait dans un lieu où on pourrait combattre avec un pareil avantage, dix mille hommes ne suffiraient pas pour combattre huit mille gentilshommes français. M. le duc de Lorraine leur repartit avec mépris que, avec deux mille hommes, il battrait tout l'arrière-ban; mais ils lui répliquèrent qu'il n'y avait pas apparence qu'un général aussi sage que M. de Turenne eût exposé tant de gens de qualité et ce qu'il y avait de plus considérable dans son armée sans le faire soutenir, qu'il fallait se défier d'un vieux général qui ne nous avait peut-être fait approcher d'eux que pour les attirer dans quelque piége; leur avis prévalut, et on nous laissa aller sans nous attaquer; ainsi la bonne opinion qu'ils eurent de la prudence de M. de Turenne et de notre bravoure nous a sauvés en cette occasion où je crois que nous aurions été défaits si on nous eût attaqués. Ce n'est pas que nous ne fussions bien intentionnés, et je crois même que du premier choc nous aurions rompu les ennemis; mais j'ai vu depuis si peu de discipline parmi nous, que je suis persuadé que nous ne nous fussions jamais ralliés, et que des troupes aussi aguerries que celles à qui nous eussions eu affaire, nous auraient infailliblement taillés en pièces, après quoi l'armée de M. de Turenne n'étant plus assez forte pour tenir la campagne devant les ennemis, nous eussions peut-être perdu, et Brissac qui manquait de vivres, et toute l'Alsace dont les principales villes n'étaient pas en état de défense. Il y a même beaucoup d'apparence que la Lorraine, qui n'attendait que l'arrivée de son prince

pour se soulever et les confédérés auraient, suivant l'opinion de plusieurs personnes très habiles, exécuté le dessein qu'ils avaient d'hiverner en Champagne et en Bourgogne. Un vieux gentilhomme du Charollais a dit sur le succès de cette journée un bon mot qui mérite de n'être pas oublié. Un de ses amis qui était destiné à marcher la campagne suivante à l'arrière-ban, l'ayant interrogé sur nos exploits, et lui ayant dit en raillant que nous n'avions pas fait grand' chose : nous avons, lui répondit-il, sauvé la France en n'y songeant pas, je vous donne six mois pour y penser et toute votre campagne pour en faire autant. Durant que nous étions près de Wasseleim, quelques-uns de nos gentilshommes voyant les ennemis immobiles à un demi-quart de lieue de nous dans un lieu par où ils avaient passé la veille pour aller au camp de M. de Turenne, crurent que ceux qu'ils voyaient étaient nos gens et s'avancèrent si près d'eux pour avoir le plaisir de les voir que je fus étonné comme on ne les fit pas prisonniers ; mais ils furent si heureux qu'on ne détacha personne pour les prendre. Après avoir été quelque temps fort près des ennemis, on nous fit marcher sur la gauche en diligence, pour venir gagner un pont à une demi-lieue de Saverne ; cette contremarche nous fit connaître que M. de Turenne ne voulait pas en venir aux mains avec les ennemis, et nous fit conjecturer ce qui arriva depuis, qu'il voulait les lasser et attendre que le temps et les différens intérêts des chefs des confédérés missent de la désunion parmi eux. Je me souvins en descendant la colline près de Wasseleim, de ce que M. de Bissy nous avait dit à Nancy, qu'on nous montrerait aux ennemis comme des marionnettes et puis qu'on nous retirerait ; la chose arriva de la sorte, car nous n'avons pas vu l'armée ennemie depuis ce jour-là. Quand nous

eûmes passé le pont qu'on voulait gagner, nous fîmes halte dans un pré durant cinq ou six heures, puis on nous conduisit dans un village éloigné d'une lieue de Saverne du côté du nord, qu'on appelle Almach : ce nom réjouit extrêmement ceux qui faisaient profession d'écrire des nouvelles, parce qu'ils crurent qu'il aurait bonne grâce à la tête des relations qu'ils méditaient de la retraite de M. de Turenne et du service que nous venions de rendre à l'état; ils ne manquèrent pas de les dater d'Almach qu'ils écrivaient soigneusement avec un C et un H à la fin, et un certain qui avait écrit douze ou quinze lettres, s'étant avisé après son paquet fermé que ce nom aurait paru plus tudesque et aurait eu plus d'emphase s'il y avait ajouté un K, prit la patience d'ouvrir ses quinze lettres les unes après les autres, et d'y ajouter à chacune son K. Nous passâmes la première nuit dans ce village d'Almach sans équipages et sans fourrages, nos chevaux broutaient les haies auxquelles ils étaient attachés et mangèrent quelques pommes que nous trouvions sous les arbres; et pour nous, après avoir mangé quelques morceaux de pain desséché, nous nous couchâmes sur l'herbe, à la pluie, et comme j'étais incommodé, on me donna de grâce un havresac plein d'avoine qui me servit de chevet. Nous courûmes risque de coucher long-temps de cette manière, car tout notre bagage manqua plus d'une fois d'être pris par les ennemis; ils ne le manquèrent que de cinq cents pas à Marmunster, car ils entraient par une porte pendant que nos gens sortaient par l'autre, et s'ils ne s'étaient mis à piller l'Abbaye qu'ils brûlèrent ensuite, nos valets n'auraient pas eu le loisir de se sauver ; les archers qu'on avait laissés pour les escorter les amenèrent près de Saverne où ils passèrent la nuit sans craindre les ennemis,

parce qu'il y avait une forêt entre eux et Marmunster, mais quatre ou cinq escadrons les éveillèrent de bon matin; ils vinrent faire le coup de pistolet jusques à la barrière de Saverne, et enlevèrent quelques mulets qui furent pourtant repris par deux escadrons de nos gens qui se trouvèrent près de là.

Le 20, nous nous établîmes comme nous pûmes à Almach, chaque bailliage avait un verger, et chaque chambrée un arbre ou deux qui furent bientôt coupés pour faire du feu, et, de tout notre escadron, personne ne fut logé sous un toit que notre commandant qui eut une maison à deux chambres.

Le 21, on envoya des ingénieurs visiter un pont de bois qui était au bout de notre quartier, et le soir on envoya des charpentiers qui le mirent en état; cela fit croire qu'on nous menerait le lendemain aux ennemis, parce qu'on avait fait la veille un nouvel ordre de bataille dont voici la copie faite sur un original où l'on avait oublié l'escadron de Bresse et un autre.

ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMÉE DE M. DE TURENNE,

DU 20 OCTOBRE 1674.

AILE GAUCHE.

CAVALERIE. Brigade d'Humières.
- Le Repaire,
- Anglais et Sardaigne,
- Loriers,
- Langalerie,
- Langalerie,
- Bellegarde,
- Beringhen,
- Grignan,
- Grignan, avec 1 comp.
- Couslin, 4 comp. de Repaire et 1 de Beringhen,
- Prouville,
- Humières,
- Humières,
- Royal,
- Royal,
- Royal.

NOBLESSE. Brig. de Beauveux.
- Berry,
- Berry,
- Champagne,
- Champagne,
- Champagne,
- Champagne,
- Champagne.

INFANTERIE. Br. de Piérefic. Br. de Douglas.
- Champagne,
- Lyonnais,
- Anjou,
- La Couronne,
- Monmouts.
- Amilton,
- Orléans,
- Turenne,
- La Marine.

NOBLESSE, commandée par M. de Calmarcl.
- Lyonnais,
- Bourbonnais,
- Bourbonnais,
- Nivernais,
- Gisors,
- Limousin,
- Haute et Basse-Marche.

NOBLESSE. Brigade de Senuy.
- Paris,
- Vermandois,
- Senlis,
- Clermont,
- Beauvais,
- Bourgogne, 1er escadron,
- Bourgogne, 2e escadr.

CAVALERIE. AILE DROITE. Brigade de Piloys.
- Colonel-général,
- Colonel-général,
- La Reine,
- La Reine,
- La Reine et Quinson,
- Piloys,
- Bulonde,
- Mongeorge,
- Armagnac,
- Bouillon,
- Auvergne,
- Beaupré,
- Tille, avec une comp. du Royal-Etranger,
- Vins,
- Royal-Etranger.

CAVALERIE. Brigade de Renty.
- Régiment du roi,
- Régiment du roi,
- Renty,
- Foix,
- Foix,
- St-Sylvestre,
- St-Sylvestre,
- Cessac,
- Cessac,
- Vieux-Alsace,
- Cornal,
- Vaubrun,
- La Vieville,
- Buzenval,
- Royal-Walon.

NOBLESSE. Brig. de Nancré.
- Orléans,
- Chartres,
- Blois,
- Montargis,
- Rouen,
- Caen.

INFANTERIE. Brig. de Reuillon.
- Bandeville
- Bouillon,
- Bourgogne,
- Reuillon.

INFANTERIE. Brig. de Pinieux.
- Sou....
- Languedoc,
- Rouergue,
- Bretagne.

NOBLESSE. Br. de Clinchamp.
- Alençon,
- Alençon,
- Anjou,
- Touraine,
- Perche,
- Maine.

CORPS DE RÉSERVE COMMANDÉ PAR Mrs.

NOBLESSE.
- Caen.
- Caen.
- Caen.

INFANTERIE.
- Orléans.
- Royal-la-Marine.

NOBLESSE.
- Evreux.
- Evreux.

CAVALERIE. Brigade de Lambert.
- De Bours,
- Givry,
- Givry,
- Causal,
- Culan,
- Grillon,
- Grillon et...
- Nouvel Alsace,
- Lomana, 4 compagnies,
- Lambert,
- Lambert, avec une comp. de Lomana,
- Royal-Roussillon.

Le 22, on nous fit monter à cheval de grand matin et on nous rangea en bataille près du camp de M. de Turenne, plusieurs crurent qu'il y aurait bataille, mais tout cet appareil n'aboutit qu'à une revue; M. de Turenne vint à cheval accompagné de M. de Créqui et des principaux officiers de l'armée passer à la tête de tous nos escadrons, et nous donna mille marques d'estime et de la satisfaction qu'il avait de nous voir; lorsqu'il approcha de notre escadron, de trente pas, il mit le chapeau à la main, et quand il fut vis-à-vis de nous, il s'inclina plusieurs fois jusque sur l'arçon de sa selle, et nous salua de la manière du monde la plus honnête et la plus obligeante. Il nous dit que nous avions rendu un fort grand service à l'état et qu'il espérait que nous n'en demeurerions pas là, que les ennemis repasseraient le Rhin ou que nous les combattrions bientôt, qu'il était surpris de voir de si belles troupes, et qu'il était ravi de nous voir en si bon ordre. Il ne nous témoigna pas seulement par de belles paroles la satisfaction qu'il avait de nous voir, sa joie paraissait encore dans ses yeux et sur son visage qui était plus ouvert et plus vermeil qu'à l'ordinaire, et quand il eut bien considéré notre premier rang, il s'avança quelques pas dans l'intervalle qui était entre le premier et le second, comme s'il n'eût pu se lasser de nous voir : mais quelques officiers, qui étaient auprès de lui, l'ayant averti qu'il avait encore plusieurs choses à faire, il se retira pour continuer sa marche vers les escadrons qui étaient à notre droite; avant de s'éloigner, il fit de grandes caresses à M. de Bragny qui lui fut présenté par M. le maréchal de Créqui, laissant tout le monde parfaitement satisfait de ses honnêtetés; quand il se fut retiré, nous demeurâmes encore quelques heures en bataille sans savoir où l'on voulait nous

conduire, après quoi nous fûmes reprendre notre poste à Almach, où nous avons demeuré jusqu'au 9 novembre.

Durant ce temps-là, nous fûmes plusieurs fois au camp de M. de Turenne, dont nous n'étions éloignés que d'une lieue, le quartier du roi était à pareille distance de Saverne dans un bourg appelé d'Etvilliers; son armée était sur deux lignes courbes le long de la rivière de Sorn, rangée suivant l'ordre de bataille que j'ai ci-dessus rapporté, à la réserve toutefois de la noblesse qui était dans des quartiers séparés; l'infanterie était admirablement belle, composée de bons hommes bien armés, bien habillés et bien aguerris, mais la cavalerie était fort en désordre à cause de la rareté du fourrage qu'il fallait aller chercher à trois ou quatre lieues, et que l'on ne trouvait qu'à peine à cause des grands équipages de l'arrière-ban et du grand nombre de chevaux que nous avions amenés et qui montait à quinze ou seize mille; ceux de la cavalerie légère qui étaient plus fatigués que les nôtres, étaient si maigres qu'à peine se pouvaient-ils soutenir; tout le camp, tous les quais des rivières et tous les chemins étaient pleins de chevaux morts, et il y avait des compagnies où il n'y avait pas vingt-cinq maîtres en état de servir. On avait posté à l'ordinaire le parc de l'artillerie au milieu de la première ligne; elle consistait en vingt-cinq ou trente pièces de canon avec tout l'équipage en assez bon état. Toute cette armée ainsi disposée couvrait environ une lieue de pays; le camp n'avait point d'autre retranchement que le canal de la rivière qui est presque partout à fond de craie, l'eau assez profonde et les quais difficiles à cause des boues et de la hauteur des bords; de tous les autres côtés, il n'était fermé ni de haies, ni de

fossés, et on y entrait de toutes parts sans trouver aucun obstacle. Cependant les troupes s'y trouvaient si assurées, bien qu'elles ne fussent au plus que dix-huit mille hommes, y compris trois mille cinq ou six cents hommes de l'arrière-ban, que la plupart des officiers y dormaient toutes les nuits entre deux draps, durant que les ennemis, au nombre de 55,000, et si l'on en veut croire leurs relations, au nombre de 72,000 hommes, retranchés dans le camp que M. de Turenne avait abandonné, étaient en de perpétuelles inquiétudes, tant le mérite d'un chef, quand il est connu, peut donner de confiance aux siens et de terreur à ses ennemis, et c'est avec bien de la justice que les troupes reposent ainsi sur la prudence de M. de Turenne, dont l'expérience et la conduite mettent ordinairement son armée hors d'atteinte et à couvert de toutes sortes de surprises; il n'est point de général au monde qui sache mieux que lui choisir un poste avantageux pour camper, il n'en est point qui soit mieux informé qu'il l'est de toutes les démarches des ennemis, ni qui pénètre plus avant dans leurs secrets; il emploie pour cela des personnes si adroites et si habiles qu'il est souvent averti de leurs desseins incontinent après qu'ils ont été formés. Il ne se contente pas de ce que lui rapportent ses espions, il veut être informé par ses propres yeux des choses qu'il peut connaître en personne, il monte tous les jours à cheval de fort bonne heure, va observer tous les lieux qui sont autour de son camp, et la disposition de celui des ennemis quand ils peuvent être découverts, et quand il est de retour, il repasse dans son esprit tout ce qu'on lui a dit et tout ce qu'il a vu, et le considère avec une méditation si profonde qu'il oublie souvent toute autre chose; et dans cette forte application, il

juge des desseins des ennemis avec tant de pénétration et fait des conjectures si justes qu'il semble qu'il ait eu part à leurs conseils, et l'on a vu quelquefois avec admiration qu'il a prédit ce que les ennemis feraient durant trois semaines, et qu'ils ont fait justement comme il avait prévu. Cette rare prudence lui a acquis une si grande créance parmi les siens que les soldats croient toujours être en sûreté sous sa conduite, et il leur fait aussi observer une si bonne discipline, que quand ils n'auraient pas à leur tête un aussi grand capitaine que lui, ils n'auraient pourtant pas lieu de fort craindre les ennemis. Les troupes font fort souvent revues, et il a soin de voir lui-même si tout le monde est en état de servir; il ne souffre point qu'on se dispense de son devoir, et les moindres relâchemens lui déplaisent; il ne souffre même qu'avec peine certains ajustemens qui ressentent un peu la mollesse et affectation de gens de ville, et ceux qui veulent bien lui faire leur cour ne se présentent jamais devant lui avec un bonnet à l'anglaise ou un chapeau galonné. Nonobstant cette sévérité qui paraît un peu rude, il n'est point de chef qui ait plus de bonté pour les gens de guerre : il agit à l'égard des officiers et des soldats d'une manière honnête et engageante, surtout avec ceux qui ont du mérite; il prend tous les soins imaginables pour que les troupes ne manquent de rien de ce qui leur est nécessaire, et il les ménage plus qu'aucun capitaine qui soit au monde; il ne ménage pas seulement leur vie, mais il a tant de soins de ne leur donner point de fatigues inutiles qu'il ne s'est presque jamais fait accompagner par les gentilshommes qui ont été à l'ordonnance durant tout le temps qu'il a retenu la noblesse. Il veut que toutes choses se fassent dans l'ordre; mais il aime

mieux servir d'exemple à ses gens que de se servir de son autorité pour leur faire faire leur devoir. C'est pour cela qu'il est si régulier à garder dans sa conduite des mesures que les autres généraux négligent; il est malgré son âge plus alerte que les jeunes gens de l'armée, il ne prend jamais toutes les commodités qu'il peut prendre : s'il loge dans un village, il ne prend que très rarement le château pour soi, sa table est sans excès; et généralement en toutes choses, il agit avec tant de modération, tant de prudence, tant de courage, et surtout avec tant de probité que sa conduite est un modèle achevé de la discipline la plus exacte. Durant que nous fûmes campés à Almach, nous vîmes aussi plusieurs petites villes dont la plus considérable est Saverne, elle est grande comme Beaune. Fortifiée comme les autres villes de la basse Alsace d'une muraille de briques, et quantité de petites tours avec une fausse baie et un fossé médiocrement profond, il y a quelques fortifications de terre près de la porte qui est du côté de Marmunster, mais la place n'en est guère meilleure pour cela; les rues ne sont pas fort larges à la réserve d'une qui traverse quasi toute la ville; les bâtimens n'y sont pas fort beaux; mais il y en a un qui vaut seul plusieurs belles maisons : c'est le palais de l'évêque de Strasbourg qui est l'un des plus superbes bâtimens de l'Europe. Plusieurs gentilshommes qui y ont été m'ont dit qu'il n'est rien de si magnifique que ses appartemens, rien de si riche que les ornemens, rien de si choisi que les peintures et les sculptures qu'ils y admirèrent. Ils trouvaient seulement à redire que l'entrée est de travers, l'escalier dans un coin, et que la symétrie n'a pas été observée en plusieurs endroits qui choquent la vue. De moi, je n'ai pu le voir de près,

parce que ma santé ne me le permit pas; mais je sais seulement que je n'ai presque point vu de belle maison qui fasse au dehors un plus bel aspect que celle-ci. Du côté du nord, on a élevé hors de la ville sur une éminence une espèce de citadelle carrée à quatre éperons; ce fort n'est pas revêtu, il est seulement tracé et palissadé et au-dessous, il y a des demi-lunes qui m'ont paru un peu trop basses pour être défendues du corps de la place, mais ces ouvrages ne sont pas encore dans leur perfection. Je ne sais si l'air est bon à Saverne, mais nous avons vu presque tous les blessés qu'on y avait fait conduire après la bataille d'Ensheim mourir de leurs blessures quoiqu'elles fussent fort légères, tandis que ceux qui étaient restés dans le camp guérissaient presque tous des blessures très dangereuses. La ville qui tient le second rang parmi celles que nous avons vues est Bosweilliers, les avenues en sont très boueuses, et le dedans n'est guère plus net. Il y a pourtant plus de personnes de qualité qu'aux autres, parce que la princesse de Hanau y fait sa résidence. Elle loge dans un château bâti à l'antique avec des tours sur lesquelles on a élevé d'autres plus petites tours d'une manière assez bizarre. On avait fait à Bosweilliers des magasins de blé et d'avoine qui furent bientôt épuisés, et nous fûmes contraints en peu de jours de prendre du seigle au lieu d'avoine, d'aller chercher du pain à Eingweilliers qui est une autre petite ville du côté de Haguenau où on avait fait un magasin de blé; c'est le lieu près duquel M. de Turenne a campé au sortir d'Etweilliers. J'ai été plusieurs fois en cette petite ville et suis entré dans le château, mais je n'y ai rien trouvé de remarquable; pour nos autres provisions, nous les tirions de Saverne, et d'une autre petite ville appelée

Neuvilliers où l'on trouvait aisément ce que l'on cherchait, parce que les religieux de l'abbaye servaient de truchement à ceux qui n'entendaient pas la langue du pays.

Toutes ces villes ne sont éloignées l'une de l'autre que d'une lieue, ce qui est une marque de la bonté du pays; en effet, l'Alsace passe pour une des meilleures provinces de l'Europe, et la contrée où nous avons été porte abondamment tout ce qu'on peut souhaiter pour la commodité de la vie; les vallons sont traversés par des rivières fort poissonneuses, sur le bord desquelles sont de belles prairies où l'on nourrit grande quantité de bétail; les pentes, et même en quelques endroits les sommets des montagnes sont cultivés et portent de très bons grains et des vins assez délicats, et ce qui n'est pas cultivé n'est pourtant pas inutile, car il est couvert de bois, dont une grande partie est de haute futaie, qui produisent des châtaignes et des glands en très grande abondance et qui fournissent une très grande quantité de gibier. Les fruits y sont plus gros mais moins savoureux que les nôtres; l'air y est si doux que, bien que nous fussions campés sur des montagnes qui, depuis la Lorraine semblent être plus élevées que les nues, nous n'ayons point senti de froid, à la Toussaint, qui ne fût fort supportable. Les habitans sont de belle taille, bien proportionnés et robustes; ils sont bonnes gens et assez officieux, mais grossiers : entre tous ceux que j'ai vus, je n'en ai pas trouvé un seul qui pût passer pour habile, non pas même ès arts où l'on dit que les Allemands excellent. Je me suis informé souvent dans ces petites villes s'il y avait quelque manufacture extraordinaire, et je n'y en ai point rencontré qui ne soit très commune. J'ai même trouvé qu'en ce pays-là on entend mal celui

de tous les arts qui est le plus en usage, je veux dire l'architecture; car leurs maisons, quoique solides et bâties d'une manière assez recherchée, ne sont pourtant pas aussi commodes qu'elles le pourraient être. Les chambres sont en plusieurs endroits bâties avec un retour en potence; les cheminées sont en un coin quelquefois si reculé qu'on a peine à y voir clair à midi. Les écuries et l'appartement du maître sont souvent sous le même toit, et le toit est en plusieurs maisons couvert de tuiles rangées les unes sur les autres en droite ligne et qui ne portent point sur celles qui sont à côté, en sorte que, quand on est dans les greniers, on voit le jour à travers de longues raies qui règnent entre les tuiles depuis le faîte jusqu'à la corniche; et quand il pleut, l'eau entre dans les greniers et pourrit les bois de leurs couverts. On ferait de plus belles observations dans un pays paisible; mais dans un pays où on est à deux lieues des ennemis, il est défendu d'être curieux à peine de la vie ou d'être au moins fait prisonnier. Ce n'est pas que les Allemands ne nous laissassent bien à repos; durant un mois que nous avons été en Alsace, ils n'ont rien entrepris de plus considérable que le siége de Wassenheim ou Wasselenheim, que nous appellions Vasselone et d'autres Bar-sur-Onne; c'est un bourg qui appartient à la république de Strasbourg, où il y a un château dans lequel M. de Turenne avait fait faire un magasin et y avait laissé trois compagnies sous la conduite du chevalier de Roncières et de deux autres capitaines pour le garder. Ces gens firent durant deux ou trois jours une très vigoureuse résistance; mais, voyant que le canon avait fait une fort grande brèche et qu'il ne leur restait plus de poudre, ils firent une composition honorable et sortirent de la place que M. de Turenne ne jugea pas à

propos de secourir, de crainte que cela ne l'engageât à un combat qu'il avait intérêt d'éviter.

Durant que les ennemis battaient Wassenheim, nos fourrageurs furent attaqués d'un autre côté à une lieue au-delà d'Etwilliers. Cette nouvelle nous fut apportée par quelques valets qui revinrent en désordre, et qui nous dirent que l'escorte qu'on leur avait donnée, avait été défaite, et que M. de Tenissey, qui était ce jour-là au nombre des commandés, était ou tué ou prisonnier. M. de Bragny fit incontinent sonner à cheval, et nous nous trouvâmes environ quarante qui le suivîmes. Cette chaleur d'amis ne fut pas approuvée de tout le monde; de onze escadrons qui étaient au quartier, il n'y eut que le nôtre qui monta à cheval, et plusieurs même de notre troupe ne pouvaient s'empêcher en marchant de blâmer notre emportement : ils disaient qu'il n'y avait pas de prudence de courir après des ennemis que nous ne pourrions joindre; qu'il était inutile d'aller chercher un homme qui était ou mort ou en lieu de sûreté, avant que nous fussions avertis de sa prise; que M. de Turenne ne trouverait pas bon que nous eussions quitté notre quartier en corps et sans ordre, que les ennemis pouvaient nous avoir donné cette fausse alarme pour nous attirer dans les bois par où nous passions, et nous tailler en pièces, ou enlever notre quartier en notre absence. Durant qu'ils tenaient ces discours, et qu'ils blâmaient M. de Bragny de nous avoir conduit à une lieue et demie d'Almach, nous vîmes M. de Senay, notre brigadier, qui avait encore été plus loin et qui nous vint assurer que les ennemis s'étaient retirés avec les hommes et les chevaux qu'ils avaient pris, mais il ne nous put rien apprendre de M. de Tenissey; il nous dit seulement qu'il y avait à un quart de lieue de

nous, un corps mort dont la blancheur et les cheveux faisaient connaître qu'il était d'une personne de qualité. Sur ces avis, nous poussâmes plus loin, malgré les plaintes de ceux qui blâmaient notre procédé, et, après avoir été au-delà d'une forêt, au dessous d'un château, qui appartient au colonel Roze, et trouvé M. de Balot, qui nous assura que le mort n'avait aucuns traits qui ressemblassent à son beau-frère, nous nous en revînmes fort tristes de n'avoir pu apprendre aucunes nouvelles d'un gentilhomme pour lequel nous avions tous beaucoup d'estime. Ceci fut incontinent mandé en France par des gens qui avaient une si grande démangeaison d'écrire des nouvelles, qu'ils n'attendaient pas que les choses fussent arrivées pour les écrire. Ce fut sur les relations de ces nouvellistes qu'on pleura ici un homme qui se portait fort bien.

Le lendemain 25 octobre, un peu avant que l'on sonnât le guet, nous nous entretenions de son malheur et on prenait des mesures pour faire partir un tambour que M. de Turenne avait donné pour le répéter, quand nous le vîmes revenir au camp avec un Suisse qui le ramenait; nous allâmes tous l'embrasser avec empressement, et tant de gens lui sautèrent au col qu'il ne se trouva guère moins embarrassé que la veille. Il nous raconta son aventure, et nous dit que quand les ennemis eurent mis en désordre les fourrageurs, son cheval tomba dans un chemin embarrassé de trousses qu'on avait abandonnées, qu'il demanda secours à ceux de l'escorte, et que pas un n'ayant voulu s'arrêter, qu'un frère-servant du Mâconnais, nommé Laroche, qui avait besoin de secours lui-même, parce qu'il était blessé, il fut contraint de se jeter dans le bois où les ennemis le poursuivirent et le firent prisonnier; ils eurent assez de

respect pour ne pas le fouiller, mais ils l'obligèrent à donner lui-même sa bourse, et le conduisirent en une petite ville qui appartient au prince de la Petite-Pierre. Ce seigneur s'y rencontra ce jour-là heureusement pour M. de Tenissey, et avait à sa suite un homme qui avait autrefois servi dans les troupes de France, sous M. de Balot l'aîné. Ce soldat servit admirablement M. de Tenissey en cette rencontre, il lui fit connaître les plus apparens de ses camarades avec lesquels ils firent la débauche à l'allemande, et entre les verres et les pots, ils composèrent de sa rançon à vingt-cinq écus; il en aurait été quitte pour le prix s'il avait pu sortir de la ville en sortant de table; mais comme il était trop tard et qu'il fallait attendre le lendemain, les chenapans, c'est ainsi qu'on appelait ceux qui l'avaient pris, eurent le loisir de se désenivrer et se plaignirent qu'on les avait surpris durant la débauche, et que la rançon était trop modique pour un homme de sa qualité; on contesta quelque temps pour cela, et l'affaire ayant été portée à M. le prince de la Petite-Pierre, il accommoda le différend en obligeant M. de Tenissey à donner cinq écus davantage; il lui fit mille honnêtetés, s'établit caution pour les trente écus qu'il avait promis, lui fit donner un de ses chevaux et le fit escorter par un Suisse jusques au quartier. L'écuyer de ce prince ne fut pas moins obligeant que son maître, car voyant M. de Tenissey partir sans épée, il lui dit qu'il n'était pas juste qu'on laissât sortir un gentilhomme sans la marque de sa qualité; il ôta celle qu'il portait et la donna à M. de Tenissey qui la lui renvoya par le Suisse, après lui avoir donné des marques de la reconnaissance qu'il avait de toutes les honnêtetés qu'il avait reçues. Je ne dois pas oublier une chose qui a paru assez singulière : le sieur de la Roche,

dont je viens de parler, portait sur lui en écharpe une ceinture dans laquelle il avait fait coudre plusieurs pièces d'or; la balle, dont il fut blessé, porta sur un louis, et le fit entrer dans le corps si avant qu'il a été impossible de le retirer; il a pourtant été guéri assez promptement.

Cette alarme ne fut pas la seule que nous eûmes à Almach; le jour des Morts, 2 novembre, à trois heures du matin, on entendit un coup de pistolet et on cria aux armes; nous accourûmes les uns à pied, les autres à cheval au corps-de-garde où on nous dit que la vedette avaient découvert trois hommes qui se coulaient le long d'un bois taillis et venaient nous reconnaître, qu'après avoir demandé plusieurs fois qui vive sans recevoir aucune réponse, la vedette avait tiré son pistolet qui avait fait faux feu, et qu'un gentilhomme, qui s'était avancé pour le soutenir, avait piqué droit à ces espions et avait tiré sur l'un à bout portant, qu'on croyait qu'il était bien blessé, parce que l'on avait ouï quelques soupirs comme d'un homme qui était prêt à expirer : on envoya incontinent quérir de la paille dont on fit des brandons avec lesquels nous allâmes chercher ce mourant afin de l'interroger avant qu'il rendît l'esprit et que nous pussions apprendre quel était le dessein des ennemis. Nous rodâmes long-temps sans rien trouver ni dans les champs ni dans les bois : nous fîmes encore de nouveaux brandons et nous recommençâmes à chercher. M. de Senay entra lui-même dans le bois avec un flambeau de paille en main; nous quêtâmes ainsi durant un demi-quart d'heure, mais inutilement; nous recommençâmes une troisième fois et nous trouvâmes enfin le corps de cet agonisant, c'était un misérable cheval que sa mauvaise destinée avait conduit en ce lieu-là pour son malheur,

et qui fut le second que MM. de Châtillon tuèrent à la garde durant cette campagne. Quelques jours auparavant cette alarme, le marquis de Listenois et le fils de M. de Flameran moururent à Saverne; celui-ci était blessé à la main si légèrement, qu'on ne croyait pas qu'il dût tenir la chambre huit jours, cependant il fut impossible de le sauver. Le terme que MM. de Normandie s'étaient prescrit était près d'expirer, et ils crurent qu'il était temps de prendre des mesures pour leur départ; ils envoyèrent des députés à M. de Turenne, et lui firent remontrer qu'ils n'avaient plus d'argent pour subsister; M. de Turenne leur en offrit à condition qu'ils s'obligeraient solidairement. Cette condition ne fut pas acceptée crainte que ceux qui étaient solvables ne fussent un jour obligés de payer pour ceux qui ne l'étaient pas: ils envoyèrent d'autres députés pour demander ou congé ou bataille. M. de Turenne ne leur fit point de réponse précise, mais il leur dit seulement qu'on renverrait bientôt toute la noblesse. Cependant pour ôter à tout le monde l'espérance de pouvoir obtenir congé avant le temps, il le refusa à plusieurs gentilshommes malades à l'extrémité qui furent obligés de rester au camp au hasard de leurs vies. Cette sévérité fit croire à plusieurs que l'on avait un extrême besoin de monde, et qu'on avait dessein de nous retenir plus long-temps qu'on n'avait promis; on commença de murmurer, et plusieurs qui jusque-là s'étaient fait honneur d'une patience affectée dans l'attente du succès des remontrances des Normands, commencèrent à consulter entre eux des moyens dont ils pouvaient se servir honnêtement pour empêcher qu'on ne les engageât pas à un service plus long que celui qu'on leur avait demandé. Ceux qui se trémoussèrent le plus en cette rencontre, furent ceux

de l'Ile-de-France. Ils députèrent à M. de Turenne, et nommèrent, pour chef de la députation, le vicomte d'Arcy qui est l'un des gentilshommes du royaume qui a le plus d'esprit et le plus de savoir; il parla en forts beaux termes à M. le général du zèle de la noblesse qui avait passé la frontière sans répugnance, quoiqu'elle n'ignorât pas les anciennes ordonnances qui portaient qu'on ne pourrait la faire sortir du royaume, qu'elle avait fait paraître en cette occasion que l'intérêt du roi et de l'état leur était plus cher que le leur propre; mais que la gloire de servir si généreusement l'état au préjudice de leurs privilèges, commençait à leur coûter bien cher, que cet éloignement imprévu les avait engagés en des dépenses si grandes, que plusieurs pauvres gentilshommes avaient déjà consommé plusieurs années de leurs revenus, et qu'il y en avait beaucoup qui seraient entièrement ruinés s'ils étaient obligés de demeurer plus long-temps dans un pays où le peu d'argent qui leur restait, ne pourrait suffire pour leur subsistance; il supplia S. A. de demander de bonne heure au roi ses ordres pour le retour, afin que tant de pauvres gentilshommes qui n'étaient plus en état de soutenir la dépense qu'ils étaient obligés de faire, ne fussent pas retenus hors de leur pays plus long-temps qu'on ne leur avait promis, et l'assura enfin qu'ils souhaitaient tous avec passion qu'avant de partir on leur donnât occasion de signaler leur valeur, et qu'ils s'estimeraient heureux s'ils pouvaient, sous la conduite d'un si grand capitaine, prodiguer leur sang et leur vie pour le bien de l'état et pour la gloire de leur prince.

Je n'ai pas eu la curiosité de demander à M. d'Arcy, quelle réponse il reçut de M. de Turenne, mais je sais bien que MM. de l'Ile-de-France ont cru qu'ils n'avaient

pas peu contribué au congé que l'on donna dix ou douze jours après. Ce temps sembla long à bien des gens qui s'ennuyaient en Allemagne; la plupart des chefs étaient las de commander à des troupes qui ne voulaient pas obéir; la plupart des escadrons étaient rebutés d'une guerre où on ne se contentait pas de les employer à des gardes de fatigue et à des escortes de fourrageurs, on les commandait encore pour aller à deux ou trois lieues quérir le pain et l'avoine, et ce qui les fâchait le plus, c'est que plusieurs étaient contraints d'apporter sur leurs chevaux le pain de leurs officiers, qui aimaient mieux employer des gentilshommes à des offices de valets que d'envoyer les leurs pour apporter ce qui leur était dû. Ceux qui n'avaient point d'argent, et le nombre de ceux-là était le plus grand, demeuraient avec d'étranges impatiences dans un pays où il fallait payer quarante sols d'un pot de mauvais vin, trente sols d'un fer de cheval, et quelquefois quinze sols d'une botte de foin, et où ils couraient risque de manquer de toutes choses s'ils y fussent demeurés encore long-temps : ceux qui étaient le mieux intentionnés ne voyaient qu'avec regret le désordre qui était parmi nous, et n'étaient pas fâchés que l'on congédiât des troupes qui n'observaient pas une assez bonne discipline pour rien faire de considérable. M. de Turenne était exactement informé de tous ces chagrins et il tâchait de les modérer avec une adresse merveilleuse; j'observais sa conduite en cette rencontre, et je ne pouvais me lasser d'admirer la manière dont un homme gouvernait les autres sans force et sans violence, et comment une si grande multitude composée de plusieurs milliers d'hommes d'intérêts et de desseins différens, se portait d'elle-même à suivre les intentions d'un seul. Il fit au

commencement sonner le bruit que les ennemis ne pouvaient s'accorder entre eux et qu'ils se sépareraient bientôt; quelques jours après comme on vit que les ennemis demeuraient en corps d'armée et que leur nombre s'augmentait, il fit venir des gens qui dirent qu'ils se retiraient du camp des ennemis où il y avait une disette extrême, et qu'ils n'avaient chaque jour qu'un pain pour cinq; le lendemain d'autres vinrent dire qu'ils ne vivaient que de racines, et quelques jours après lorsque nous sûmes que les ennemis faisaient meilleure chair que nous, on nous vint assurer que les Suédois étaient entrés dans les États de l'électeur de Brandebourg, puis le lendemain on vint dire que ses troupes repassaient le Rhin, et que son bagage et ses malades étaient déjà à l'autre bord; quand on fut encore détrompé sur ce retour de l'électeur de Brandebourg en son pays, on nous entretint d'une trève qui devait être, à ce qu'on assurait, publiée le jour de la Toussaint, et quand cette fête fut passée et qu'on ne vit aucune disposition à cette trève, on commença de nous dire que quatre-vingts escadrons et vingt-trois bataillons de l'armée de M. le Prince, étaient arrivés en Lorraine pour nous joindre au premier jour, et que quand ces troupes seraient arrivées, on nous renverrait chacun dans nos maisons. Ainsi, en nous donnant tous les jours des espérances nouvelles, il retint dans le devoir bien des gens qui, sans cette adresse, s'en seraient infailliblement dispensés. Peu de jours avant notre départ, il arriva deux choses qui manquèrent à causer bien du bruit, mais cela fut heureusement assoupi avant qu'il fît éclat. Quelques gentilshommes indignés de ce qu'on leur faisait apporter le pain des officiers et qu'on ne leur en donnât pas autant qu'ils prétendaient leur en être dû, s'en plaignirent plusieurs

fois aux commandans, et voyant qu'on ne les satisfaisait pas, ils résolurent de porter leurs plaintes jusques à M. de Turenne. M. d'Avot se fit députer pour cela, et eut les suffrages de tous les gentilshommes du bailliage, à la réserve de quatre ou cinq qui n'avaient point pris de part à cette affaire; Joly était de ce nombre; il attendait une occasion favorable pour apaiser les mécontens et il fut assez heureux pour y réussir. Lorsque M. d'Avot vint lui parler de l'affaire et lui demander son suffrage, il lui dit qu'il ne croyait pas qu'on dût se plaindre de ce que MM. nos officiers se servaient de leur droit en n'envoyant point leurs valets pour apporter leur pain, que ces sortes de voyage tenaient lieu de gardes dont MM. les officiers étaient exempts; qu'à l'égard de la distribution elle se faisait dans notre escadron sur le même pied que dans les autres, qu'il connaissait MM. nos officiers trop honnêtes gens, pour vouloir profiter au préjudice de la compagnie, et que quand il arriverait, ce qu'il ne croyait pas, qu'on ne nous donnât pas exactement toutes les rations qui étaient dues, encore ne serait-il pas honnête à un gentilhomme de se plaindre pour un morceau de pain. M. d'Avot goûta ces raisons, il ne parla plus de députation et le bruit cessa pour quelques jours; mais il recommença plus fortement pour un autre sujet. M. de Turenne avait ordonné que l'on délivrât par escadron une certaine quantité d'avoine que les commissaires allaient prendre à Bosweilliers, et la distribuaient ensuite à chaque bailliage; le commissaire de notre escadron fut un jour prendre celle qui nous était due, et la distribua comme il lui plut à ceux du bailliage de Dijon et de Châlons, sans en faire part à ceux de Châtillon qui ne manquèrent pas de s'en plaindre, et

comme ils virent qu'on ne leur faisait pas raison, quelques-uns d'eux, pour s'en venger, vinrent nous dire que le commissaire feignait de nous obliger à leurs dépens, en nous donnant l'avoine qui leur était due; mais qu'au lieu de nous faire grâce, il profitait injustement sur nous, en nous vendant cent sols le vezal qui n'était taxé qu'à quatre francs; cela fut dit à des personnes qui ne manquèrent pas de crier; mais ce fut bien pis quand on vint à savoir qu'on ne s'était pas contenté de la vendre cent sols, mais qu'on avait obligé quelques-uns d'en payer jusqu'à sept francs. Il essaya de se justifier, en disant que les commissaires-généraux avaient augmenté le prix de l'avoine des magasins de l'armée, de quatre francs à cent sols, et que celle qu'il avait délivrée à sept francs, n'avait pas été prise dans les magasins, mais dans les greniers particuliers où elle coûtait autant qu'il l'avait fait payer; il eut beau dire tout ce qu'il put, personne n'en voulut rien croire, et malgré toutes ses excuses, on songea comme on pourrait le priver de son emploi. Quelques personnes en parlèrent à Joly, et proposèrent de l'élire à la place de M. de la Rochette; mais il refusa le plus honnêtement qu'il put ces propositions, et essaya de faire comprendre à ceux qui lui en parlèrent, que ce mouvement pourrait passer pour une sédition qui n'offenserait pas seulement le commissaire, mais qui choquerait et M. de Bragny qui l'avait nommé, et M. de Créqui qui lui en avait donné le pouvoir. Ce discours retint ceux qui paraissaient les plus animés, mais ils n'abandonnèrent cette affaire que dans le dessein de se venger plus sûrement, lorsqu'on nous aurait congédiés, et que nos commandans n'auraient plus d'autorité. Cette affaire de soi n'est qu'une bagatelle, je n'ai pu cependant me dispenser

de l'écrire, parce qu'elle a donné lieu aux mouvemens qui se firent à Toul, et qu'elle manqua d'en causer un autre plus fâcheux, entre les Mâconnais et nous. M. de Chasselar voyant que les Dijonnais, qui s'étaient au commencement trémoussés si fort pour M. de Bragny, n'avaient plus le même zèle qu'ils avaient fait paraître pour ses intérêts, crut qu'il pourrait impunément lui faire injure et se remettre à la tête de son bailliage. Je fus averti de ce dessein par M. de Chazelles qui appréhendait que cette affaire ne coûtât la vie à M. de Bragny ou à M. de Chasselar, et qu'elle n'eût des suites encore plus fâcheuses; j'en parlai à M. de Chasselar, et je le trouvai prévenu de conseils violens qui lui avaient été donnés par quelques-uns de MM. les baillis et par des officiers de l'armée, qui l'auraient perdu sans ressources s'il s'était opiniâtré à les suivre. On lui avait mis en tête qu'il fallait qu'il agît dorénavant comme les autres baillis, sans se soucier des arrêts auxquels on l'avait mis; que ces prétendus arrêts n'étaient de nulle conséquence, qu'on ne les lui avait pas signifié par écrit, et qu'on lui avait laissé son épée, que M. de Bragny qui l'y avait mis n'en avait pas eu le pouvoir parce qu'il avait été mal élu commandant de l'escadron au préjudice des ordonnances dont j'ai parlé ailleurs, et qu'on ne devait point reconnaître pour commandant un homme nommé par M. de Créqui, jusqu'à ce qu'il eût fait paraître un ordre du roi pour commander la noblesse, et jusque-là qu'il ne reconnaîtrait pour chefs ni lui, en parlant de M. le maréchal de Créqui, ni ceux qu'il avait élus; il s'épancha ensuite en des discours qui me firent connaître qu'il pourrait s'engager à quelque chose de pis que ce qu'il avait fait près de Sainte-Menehould. Je lui dis qu'il y avait long-temps

que nous le voyions avec peine à la queue de l'escadron, qu'il n'y avait pas un de nous qui ne voulût bien contribuer à son rétablissement, et que M. de Bragny lui-même en avait parlé plusieurs fois à M. de Créqui, et lui en avait encore écrit depuis peu par M. de Saint-Privé; que j'espérais qu'on ne tarderait pas à lever son arrêt, mais que je le priais de ne le point enfreindre d'autorité privée, qu'encore qu'on ne le lui eût pas fait signifier par écrit, et qu'on lui eût fait la grâce de lui laisser son épée, il n'en était pas moins interdit, et surtout que je le conjurais de ne point parler en cette rencontre ni de l'institution de M. de Bragny, ni du pouvoir de M. de Créqui, crainte qu'il ne s'attirât un plus mauvais traitement que celui qu'il avait reçu. Il me repartit qu'il n'avait pas sujet d'épargner M. de Créqui, ni M. de Bragny qui ne l'avait pas ménagé, que M. de Bragny qui était son parent l'avait traité comme s'il ne l'eût pas connu, et que M. de Créqui, pour se venger du refus qu'il lui avait fait d'un de ses trompettes, agissait avec lui comme avec un criminel, mais qu'il saurait bien se faire justice, et reprendre sa place et son emploi malgré ceux qui avaient voulu l'en priver. Je lui dis encore plusieurs fois de ne rien entreprendre sans conseil, et le priai si fortement de consulter là-dessus les plus habiles de ses amis qu'il me crut, et on lui conseilla de reprendre la queue de l'escadron quand nous partirions; à quoi il ne manqua pas, et il fit en cela très sagement; car M. de Bragny qui avait été bien averti de tout ce qui se tramait, s'était mis en état de se faire obéir, et il en aurait peut-être coûté cher, et à ceux qui auraient voulu donner quelque atteinte à son autorité, et à ceux qui auraient essayé de la maintenir.

Nous partîmes aussi le 9 novembre fort satisfaits de n'avoir plus aucune occasion de querelle, et nous ne songions qu'à retourner gaîment en France pour nous remettre de toute la fatigue que nous avions eue, quand il nous arriva inopinément une affaire pire que toutes celles que nous avions eues jusque-là. On a parlé de cette affaire par tout le royaume de tant de manières différentes, et la plupart si éloignées de la vérité, qu'il est important de raconter exactement comme la chose s'est passée. Je vais la prendre dès sa source, et tâcherai de n'en omettre aucune circonstance.

Lorsque M. de Turenne eut reçu les ordres du roi pour renvoyer la noblesse en France, on la partagea d'une autre manière qu'on avait fait auparavant : on joignit par brigades tous les escadrons qui devaient tenir une même route pour retourner chez eux, et au lieu que nous avions été jusque-là mis avec ceux de l'Ile-de-France, sous la conduite de M. de Senay qui avait ordre de s'en retourner par la Petite-Pierre et par Metz, on nous incorpora dans la brigade de M. de Chalmazel qui devait nous ramener par Saint-Jean-des-Choux et par Toul avec les escadrons de Lyonnais, de Bresse, de Bourbonnais, de Nivernais, de Limousin, et de la Haute et Basse-Marche. Ceux de l'Ile-de-France partirent le 8 novembre, et nous ne restâmes dans Almach que deux escadrons de Bourgogne, en attendant M. de Chalmazel qui devait y passer, à ce qu'on disait, le lendemain. Si MM. les gentilshommes étaient un peu moins volontaires qu'ils ne sont, on aurait fait de nouveaux logemens le jour que MM. de l'Ile-de-France nous quittèrent, et nous nous serions cantonnés en quelque endroit du village où nous aurions pu attendre M. de Chalmazel sans appréhender d'être en-

levés; mais MM. nos commandans sachant que ceux qui étaient établis commodément n'agréeraient pas ce remue-ménage, crurent qu'il était inutile de le proposer; nous passâmes cependant la nuit du 8 au 9 novembre dans Almach, réduits à deux cents gentilshommes au lieu de douze cents que nous étions auparavant, et nous la passâmes épars dans tous les endroits de ce grand village à la merci des ennemis et des paysans qui pouvaient très facilement nous surprendre à la faveur des bois qui donnaient jusque sur les haies des vergers. Un peu avant le jour, on fit sonner bouteselle, dans l'opinion dont on était prévenu que M. de Chalmazel marcherait ce jour-là, et que nous recevrions à la pointe du jour un ordre pour partir, qu'on attendait depuis deux ou trois jours. Mais quand le gentilhomme qui était chargé de cet ordre arriva, on fut surpris de voir que notre départ était fixé au 10: cette nouvelle fut reçue avec chagrin, il n'y avait pas une tente qui ne fût ployée, nos chevaux étaient sellés, nos guides prêts; on avait même déjà chargé une partie des bagages, et toutes choses étant disposées à partir dans un quart d'heure, plusieurs se mirent à dire qu'il ne fallait pas tarder davantage, d'autres furent d'avis de suivre exactement l'ordre, et d'attendre M. de Chalmazel; mais il y en eut qui furent d'un sentiment contraire, parce qu'ils ne jugeaient pas à propos de passer une seconde nuit écartés les uns des autres comme nous avions passé la précédente, et qu'il était très dangereux de demeurer en cet état si près des ennemis qui avaient eu le loisir d'être informés du petit nombre auquel nous étions réduits, et de la manière dont nous étions logés; on avait vu plusieurs gueux les uns après les autres qui avaient rôdé dans toutes les rues du village, et qui

avaient bien la mine de nous venir observer sous prétexte de demander l'aumône; enfin ils considéraient avec tout cela que presque personne n'avait fait provision de fourrage, et que la plupart des chevaux demeureraient sans manger jusqu'au lendemain. Durant qu'on délibérait ainsi, on vit venir la plupart de MM. du second escadron, et M. de Toulongeon à leur suite, qui était monté à cheval quand il les avaient vus partir; ils vinrent à la porte de M. de Bragny, où toutes les raisons que j'ai rapportées ayant été examinées, on ajouta qu'il n'était pas fort à propos d'attendre M. de Chalmazel, de crainte qu'il ne nous mît en concurrence avec les Lyonnais qu'il commandait, et ne donnât atteinte à nos privilèges que nous avions fort bien maintenus durant toute la campagne; que si nous attendions que sept escadrons se vinssent joindre à nous, nous serions partout mal logés, et manquerions partout de vivres et de fourrages, au lieu que nous en trouverions en abondance si nous n'étions que deux escadrons; que nous étions assez forts pour pousser tous les partis des ennemis qui pourraient s'opposer à notre passage, et qu'une plus grande troupe ne servirait qu'à nous incommoder.

Quand toutes ces raisons furent déduites, M. de Balot, qui avait écouté fort attentivement, prit la parole et dit qu'il y avait une raison plus forte que toutes celles qu'on avait apportées, à laquelle personne ne songeait, qui était que si nous ne partions pas, on pourrait changer l'ordre avant la fin du jour, et nous retenir plus long-temps que nous ne voudrions, et que pour lui il était résolu à partir. Ceux de Châtillon lui applaudirent, et M. de Bragny les voyant prêts à marcher aussi bien que ceux du second escadron, sachant d'ailleurs que le bailli de Mâcon ne manquerait pas de les suivre pour n'avoir plus

le chagrin de lui obéir, et qu'il courait risque de demeurer presque seul à Almach avec les Dijonnais, il se résolut enfin de faire sonner à cheval et de partir un jour plus tôt que son ordre ne portait. Non-seulement nous ne suivîmes pas l'ordre pour le jour du départ, mais nous ne le suivîmes pas encore pour la route ; car au lieu de passer les montagnes près de Saint-Jean-des-Choux comme on nous l'avait ordonné, on nous fit passer par le col de Saverne, où nous ne fûmes pas plus tôt arrivés que la plupart de nous croyant être en lieu de sûreté, commencèrent à marcher en voyageurs et non plus en gens de guerre, les coureurs se mêlèrent parmi les premiers rangs, et le reste alla comme bon lui sembla. Je me trouvai pour lors avec M. de Tenissey, qui, voyant cette confusion, me dit qu'il avait eu, durant toute la campagne, des pressentimens de tout ce qui lui était arrivé, et qu'il serait fort trompé si, devant que nous nous séparassions, il ne nous arrivait quelque malheur ; à peine avait-il achevé ces paroles, que nous entendîmes tirer plusieurs coups ; la manière dont ce bruit résonnait de loin dans les forêts et dans les rochers par où nous passions, en menant assez de bruit nous-mêmes, fit croire à quelques-uns que c'était du canon et des boîtes qu'on tirait à Phalsbourg. Nous marchâmes quelque temps sans rien soupçonner de la vérité, jusqu'à ce que nous entendîmes crier à la tête qu'on venait de piller le bagage de M. de Créqui. Nous eûmes peine à le croire; parce qu'il y avait deux ou trois jours qu'on nous avait dit qu'il repassait les montagnes, mais nous en fûmes bientôt assurés, car étant accourus en diligence au bruit que faisaient quelques personnes qui criaient en fuyant, nous trouvâmes un cheval mort qui avait la tête tournée du côté de Saverne,

ce que je remarque ici, parce que c'était le cheval de l'officier qui commandait l'escorte d'infanterie qui devait être trouvé en une autre posture, si son maître eût fait tête aux ennemis. A quelques pas de là, nous entendîmes les plaintes de quelques personnes qui expiraient dans le bois, et nous trouvâmes un muletier de M. de Bilesbat qu'on avait tué dans le chemin, et de tout le bagage de M. de Créqui, nous ne trouvâmes qu'un mulet qui était renversé sur sa charge et le carrosse qu'on avait commencé de piller; mais les ennemis l'abandonnèrent quand leurs vedettes les avertirent que nous allions à eux. Ceux des nôtres qui étaient les plus avancés virent ces pillards qui s'enfuyaient; ils les suivirent, mais en désordre, parce que le chemin était embarrassé. Les plus vigoureux et les mieux montés passèrent plus vite que les autres, et poussèrent jusqu'à ce qu'ils virent dans un lieu où le chemin s'élargit, un escadron d'environ 30 maîtres, derrière lequel ceux qui fuyaient s'allaient rallier. M. de Bragny fit faire halte à l'issue du défilé afin que les ennemis ne connussent pas le peu de gens dont il était accompagné, et pour donner loisir à ceux qui suivaient de le joindre; cela fut un peu long parce qu'il ne passait que deux hommes de front par le chemin; il fallait même quelquefois défiler un à un, et à l'endroit où le carrosse était arrêté, on avait peine à passer. Lorsque M. de Bragny se vit accompagné d'environ 30 hommes, il s'avança dans le chemin large, forma son escadron et commanda de marcher aux ennemis pour les charger. Ils s'ébranlèrent pour fuir et on commençait de les suivre, quand quelques-uns des nôtres découvrirent 7 ou 8 des ennemis qui paraissaient dans les bois dont le chemin est bordé; ils crièrent qu'on prît garde à l'embus-

cade et la montrèrent à M. de Bragny. Il fit faire halte et envoya reconnaître, mais pendant qu'on s'arrêta, les ennemis qui avaient commencé à se mettre en déroute, se rassurèrent; ils tirèrent huit ou neuf coups de mousqueton sur nos gens et s'enfoncèrent dans le bois; ces coups furent tirés de fort loin, cependant il y en eut trois qui portèrent. M. le comte de Ragny eut la cuisse percée de part en part, et les chevaux de M. de Bragny et de M. de Chintray, furent blessés au pied. Quand les ennemis se furent retirés dans le bois, M. de la Grange et M. de Marpont prièrent M. de Bragny de les pousser, il ne le jugea pas à propos, et en effet il n'y avait pas lieu de le faire. Cependant M. de la Grange cria tant et exclama tant, que M. de Bragny se laissa persuader aux criailleries d'un homme qui ne paraissait pas assez sensé pour déférer à ses sentimens; ce M. de la Grange était un Parisien qui avait été notre major de brigade durant que M. de Senas nous avait commandés; il avait été interdit de cette fonction ensuite d'une querelle qu'il avait eue avec un gentilhomme appelé M. d'Eragny, dont il portait encore des marques sur un œil; il avait été mis aux arrêts, et pour les faire lever, il briquait la faveur de M. de Créqui, et avait pris le noble emploi de conduire son bagage; mais le voyant pillé et cherchant des excuses, il crut qu'il ne pouvait mieux faire que de nous en imputer la perte; il nous reprocha si aigrement que nous demeurions inutiles dans le chemin durant que les ennemis emmenaient le bagage de M. de Créqui dans les bois, que nous aimâmes mieux faire une folie que d'essuyer ses reproches. La troupe de M. de Bragny se trouva alors grossie d'environ 20 gentilshommes; nous entrâmes ainsi environ 60 dans le bois avec 12 ou 13 fantassins que nous avions ralliés, sans savoir

ni le pays ni le nombre des ennemis que nous poursuivions. Nous fîmes environ quatre cents pas dans la forêt sans rien voir, et les fantassins étant descendus dans un précipice où nos chevaux ne pouvaient les suivre, ils firent une décharge et nous dirent à leur retour qu'ils avaient tué quatre hommes. Durant que nous marchions dans le bois, la plupart de ceux qui avaient servi, murmuraient de ce qu'on nous faisait faire une chose qui ne s'était jamais pratiquée, et quelques-uns, voyant que M. de Bragny se disposait à pousser encore plus avant, feignirent que les ennemis paraissaient du côté du chemin que nous avions quitté, ils tournèrent tête de ce côté-là et s'étant joints 15 ou 20 ensemble, marchèrent en disant que ceux qui voudraient faire les fous le pourraient faire, mais que pour eux, ils savaient leur métier et qu'ils allaient se mettre en bataille dans le chemin. M. de Chazelles qui portait son étendard déployé, marcha après eux avec quinze ou vingt autres, et M. de Bragny, voyant que nous ne restions plus que quinze ou vingt auprès de lui, prit le parti de nous ramener dans le chemin. M. de la Grange vint nous y joindre avec des exclamations étranges, et demanda du monde avec tant d'empressement à M. de Bragny, qu'il prit une seconde fois dessein d'entrer dans le bois; dès qu'il fit la première démarche pour cela, tous ceux qui avaient servi, s'écrièrent que la cavalerie n'entrait jamais dans le bois; les uns se mirent à dire qu'ils n'étaient pas de qualité à escorter du bagage, d'autres qu'il était inutile de poursuivre des ennemis qui étaient déjà en lieu de sûreté, d'autres que nous jouions à nous faire égorger, sans raison et sans honneur, et tous ensemble criaient si fort qu'ils ne s'entendaient pas les uns les autres. Dans ce tumulte, M. de Bragny ne pouvant se faire obéir, et

ne voyant pas même six ou sept personnes qui écoutassent le commandement, se mit à crier qu'on fît silence et qu'il voulait prendre nos avis; il nous demanda si nous entrerions une seconde fois dans la forêt ou non. M. de Chazelles opina le premier et fut d'avis d'y entrer; incontinent plusieurs crièrent qu'il n'y fallait pas aller; on fit ce qu'on put pour les faire taire et on continua de faire prendre les avis; on le demanda à trois ou quatre qui furent du sentiment de M. de Chazelles; il me fit ensuite l'honneur de me demander le mien, et je fus du parti de ceux qui voulaient entrer dans le bois. J'avoue que ce parti n'était pas le meilleur, mais en ces sortes d'affaires, on aime mieux en faire trop que de souffrir les reproches d'un homme qui dit qu'on n'en fait pas assez. Nous nous jetâmes donc une seconde fois dans le bois avec M. de Bragny qui, voyant qu'il n'était suivi que de dix-huit ou vingt, nous ramena dans le chemin où il trouva la plupart de nos gentilshommes pestant contre lui; il y en eut qui s'emportèrent si avant, que j'en entendis un, que je ne nommerai pas, qui, se tournant devers nous, se mit à nous dire que si M. de Bragny parlait encore d'entrer dans le bois, il était d'avis qu'on élût un autre commandant à la tête de l'escadron pour nous emmener. M. de Bragny dissimula cette insulte, et plusieurs autres parce qu'il fallait songer à des choses plus pressantes; il fit ce qu'il put pour former son escadron et nous mettre en état de combattre au cas qu'on nous vînt attaquer, et voyant M. de Toulongeon et ceux de sa troupe qui s'étaient avancés jusques auprès de nous, et avaient laissé sans escorte le carrosse de M. de Créqui et notre bagage derrière lequel on était convenu qu'ils marcheraient; il les envoya prier de retourner à leur poste, mais ils n'en voulurent rien

faire. Ils commandèrent seulement à quinze ou vingt des leurs, qui avaient été détachés pour l'arrière-garde, de retourner à la queue du bagage et de le faire avancer, mais ils le refusèrent encore, et M. de Bragny qui ne ne voulait pas perdre son équipage et qui aurait été fâché que le carrosse de M. de Créqui, que nous avions conservé, vînt à être pillé, prit la pensée de retourner lui-même pour le faire avancer, et quelques personnes ayant dit en ce moment, et à lui et à M. de Chazelles, que si nous venions à être chargés, dans le désordre où nous étions, nous serions infailliblement rompus, que leurs têtes répondraient de la perte de leurs gens, et qu'on leur ferait leur procès pour avoir amené contre les ordres du roi leur escadron par une autre route que celle qu'on leur avait donnée, et pour avoir prévenu le temps qu'on leur avait marqué, sans en rien faire savoir à M. de Turenne ni à M. de Chalmazel qu'ils avaient laissé derrière; ils crurent qu'il fallait réparer ces fautes, et marchèrent du côté de Saverne pour y aller attendre M. de Chalmazel. Jusque-là on ne pouvait nous accuser que de trop de bravoure d'avoir poursuivi des ennemis plus forts que nous, et d'être entrés deux fois dans le bois au hasard d'être tous tués ou pris si les ennemis avaient su profiter de notre témérité; mais ce retour du côté de Saverne fut interprété comme une fuite. M. de la Salle et quelques autres du second escadron qui n'approuvaient pas notre contremarche, voyant que nous avions tous défilé du côté de Saverne, et que M. de Toulongeon marchait pour nous suivre, se mirent à crier *aux ennemis*, et commandèrent à un trompette, qu'ils trouvèrent auprès d'eux, de sonner la charge pour nous obliger à retourner; à ce signal quelques-uns firent fermes, et pour ne point déguiser la

vérité, je suis obligé de dire qu'il y en eut d'autres qui doublèrent le pas pour fuir, et que leur lâcheté nous mit dans un si grand désordre, que si les ennemis étaient revenus à nous, ils n'auraient pas eu besoin de vingt hommes pour nous tailler en pièces. Quand on m'a demandé le détail de cette affaire, je me suis contenté de dire jusques à présent que je n'avais songé qu'à faire mon devoir et que je n'avais pas pris garde à ce qu'avaient fait les autres. Puisque je suis engagé d'écrire les choses comme elles se sont passées, je les raconte avec la sincérité que je dois. Le second escadron commençait à se mêler avec le premier, quand un Dijonnais, qui avait inutilement essayé d'arrêter quelques personnes qui fuyaient, et qui ne pouvait faire savoir à M. de Bragny qui était à la tête, le désordre qu'il voyait à la queue du premier escadron, alla joindre M. de Toulongeon (1) qui marchait du côté de Saverne, il le pria de tourner tête et de faire l'honneur, et à lui et à deux ou trois ses amis qu'il lui montra, de les commander, qu'ils étaient venus là pour lui obéir. M. de Toulongeon ne se fit pas prier, il fit halte sans s'émouvoir. Les Dijonnais se mirent à sa gauche et, après avoir pris un peu de terrain, on forma l'escadron le moins mal qu'il fut possible. On remarqua que des cinq gentilshommes du premier escadron qui firent ferme avec le second, il y en eut trois dont les pères avaient eu des emplois dans la robe. On demeura quelque temps en bataille jusqu'à ce que nos commandans, ayant fait avancer le carrosse de M. de Créqui, et fait charger sur des chevaux de bât ce qu'ils avaient de plus précieux sur leurs charettes,

(1) Ce fut Joly qui porta cette parole à M. de Toulongeon; quelques-uns ont dit qu'il ne devait pas quitter sa troupe; d'autres ont cru qu'il avait bien fait d'en user ainsi.

nous firent marcher enfin vers Phalsbourg, après avoir passé trois ou quatre heures à consulter et à contester sur ce qu'on ferait ou ne ferait pas. Nous arrivâmes à Phalsbourg à minuit.

Le lendemain matin, 10, nous parlâmes à des marchands qui avaient été pris la veille par les ennemis, un peu avant que nous les rencontrassions, et qui s'étaient sauvés durant la nuit. Ils nous dirent que les ennemis étaient au nombre de deux cents ou deux cent cinquante maîtres à cheval et quatre-vingts à pied, guidés par des chasseurs du pays; qu'ils n'étaient pas à deux cents pas de nous, lorsque nous poussâmes la première fois dans la forêt, et, qu'ayant appris quelques heures après, que nous n'étions que soixante qui les poursuivions, ils témoignèrent un dépit extrême de nous avoir laissé échapper; qu'ils n'eurent guère moins de dépit lorsqu'ils apprirent vers le soir, le désordre où nous nous étions mis nous-mêmes, et que les chefs pestaient contre leurs gens qui avaient pris l'épouvante et qui ne leur avaient pas permis de nous charger. Après que nous eûmes parlé à ces marchands, nous fûmes au château voir M. le comte de Ragny que je trouvai plus dangereusement blessé qu'il ne le paraissait la veille; après avoir reçu le coup, il s'était retiré en dessein d'aller à Saverne; mais M. de Nogent qui l'accompagnait, ayant trouvé le carrosse de M. de Créqui dans le chemin, le fit entrer dedans, et nous l'amenâmes coucher à Phalsbourg, où l'on trouva que pour avoir trop tardé à lui mettre le premier appareil, les chairs s'étaient jointes au fond de la plaie, et qu'elle serait plus difficile à guérir qu'on avait cru; nous eûmes tous un extrême regret d'être obligés de laisser un homme en qui nous avions tous une grande confiance et qui

passait pour l'un des meilleurs officiers de l'arrière-ban, et des conseils duquel nous pouvions encore avoir besoin. Nous hésitâmes long-temps si nous partirions ou si nous attendrions M. de Chalmazel; mais enfin, M. de Barbiton, qui commandait dans Phalsbourg, nous ayant pressé de partir pour faire place à des troupes qui devaient arriver le soir, nous marchâmes du côté de Sarbourg, où M. de Créqui arriva un peu devant nous. M. de Bragny le fut saluer, et trouva que M. de la Grange l'avait prévenu à notre désavantage; il entra dans le temps que lui et M. de Marpont faisaient leur cour à nos dépens; et, entendant qu'ils parlaient autrement qu'ils ne devaient, il dit à M. le maréchal qu'il lui rendrait compte, s'il lui plaisait, de la manière dont la chose s'était passée, et qu'il s'estimait heureux que M. de la Grange et M. de Marpont se trouvassent là pour le contredire s'il avançait quelque chose contre la vérité. Comme ils crurent que M. de Bragny voulait entrer dans le détail qui ne leur serait pas avantageux, ils voulurent le tirer d'affaire afin de l'empêcher de parler; ils lui dirent qu'ils demeuraient d'accord qu'il avait fait son devoir, mais qu'ils se plaignaient seulement de ceux qu'il commandait; il leur repartit que, non-seulement lui, mais tous ceux qu'il commandait avaient fait leur devoir en cette rencontre, et qu'il pouvait même dire qu'ils avaient fait pour l'intérêt de M. le maréchal, ce que tous autres que nous n'auraient pas voulu entreprendre; en effet, messieurs, leur dit-il, n'est-il pas vrai que, quand nous accourûmes et que nous eûmes joint vos gens qui s'enfuyaient, l'aumônier et l'un des gentilshommes de M. le maréchal nous dirent de ne pas pousser plus avant, et que les ennemis étaient plus forts que nous : cela ne nous arrêta

pourtant pas; nous suivîmes les ennemis jusqu'à ce que nous ayons trouvé un escadron dont nous essuyâmes la décharge. Non contens de cela, nous avons fait ce qu'on ne voit jamais faire à des gens de cheval, nous avons poussé plus de quatre cents pas dans le bois, et nous y sommes rentrés une seconde fois pour suivre des ennemi splus forts que nous. Durant tout ce temps-là, messieurs, où était votre infanterie dont nous n'avons pu rallier que douze ou treize fantassins, où étaient vos archers dont nous n'avons vu que deux qu'on n'a jamais pu faire avancer, et où étaient vos dragons dont nous n'avons vu que huit ou neuf qui s'en étaient allés du côté de Phalsbourg, et qui ne revinrent qu'après que les ennemis furent retirés; mais, messieurs, ajouta-t-il, ce n'est pas assez que des paroles, il faut se justifier par des effets; nous avons eu M. le comte de Ragny blessé, M. de Chaintré, qui est ici présent, et moi, avons eu nos chevaux blessés sous nous; voilà des marques comme nous avons vu les ennemis de près : donnez-en quelqu'une de votre part. Ces messieurs demeurèrent muets, et M. de Créqui prit la parole et dit à M. de Bragny qu'il était bien aise d'avoir été informé de la vérité de cette affaire; qu'il lui avait obligation de la conservation du reste de son bagage et lui offrit plusieurs fois ses services et pour tous les gentilshommes qu'il commandait. M. de Bragny, voyant que M. de Créqui s'offrait avec beaucoup de bonté pour faire ce qu'il pourrait pour nous obliger, le pria de nous faire loger dans la ville durant la nuit qui devait, selon toutes les apparences, être fort froide. Il envoya incontinent quérir le maire et lui commanda de nous loger; mais toutes les maisons étaient pleines et de la garnison qui était nombreuse, et de sept à huit

cents chevaux qui étaient arrivés devant nous. Il dit au maire, puisqu'il ne pouvait nous loger dans la ville, qu'il fallait au moins nous loger dans quelque village voisin; mais les plus proches étaient occupés par quelques bataillons des gardes et par des autres troupes qui escortaient un convoi pour l'armée de M. de Turenne; et le moins éloigné de tous ceux où nous pouvions loger était Emeling, où nous avions ordre d'aller le lendemain; il fit venir un guide de sa maison pour nous y conduire, au cas que nous voulussions y aller; mais le maire et quelques autres personnes du pays n'ayant pas jugé à propos que nous marchassions de nuit à travers des bois où il y avait souvent des partis beaucoup plus forts que nous, il nous conseilla de nous tenir autour de la ville et fit tenir toute la nuit les portes ouvertes afin que nous y allassions prendre des vivres et des fourrages qu'il fit taxer à un prix fort modique. Après ces marques obligeantes de la reconnaissance de M. de Créqui dont plusieurs personnes de qualité sont témoins, nous nous croyons fort à couvert de la calomnie dont on a voulu noircir la noblesse de Bourgogne. Cependant on nous dit le lendemain que M. de Créqui avait parlé avec aigreur de son bagage, et avait dit qu'il avait perdu deux mille pistoles, mais qu'il était moins fâché de cette perte que de ce qu'elles lui avaient été enlevées à la vue de trois cents gentilshommes. Je ne sais si cela est vrai; mais il n'y a nulle apparence que cela puisse être; car son argent lui avait été rapporté la veille par un de ses valets de chambre qui s'était sauvé; il savait trop bien le nombre de nos escadrons pour dire que nous étions trois cents, et nous avons encore reçu depuis des marques de sa bonté qui font juger qu'il n'était pas aussi mal satisfait de nous qu'on a essayé de le faire croire.

Nous passâmes la nuit du 11 novembre sur le fossé de Sarrebourg à la gelée qui nous incommoda un peu, et le lendemain, qui était le jour de St.-Martin, nous fûmes entendre la messe aux Capucins, où nous trouvâmes le corps du marquis de Crussol que ses gens remportaient en France. M. le marquis de Brandebourg l'avait renvoyé précieusement embaumé dans un cercueil de plomb, avec une robe de satin blanc rattachée de rubans noirs, un riche bonnet en tête avec une coiffe à dentelle, et trois coussins de senteur dont l'un était posé derrière sa tête et les deux autres à côté. Un peu après, M. de Chalmazel vint passer près de Sarrebourg avec le reste de sa brigade; nous montâmes incontinent à cheval et nous le joignîmes; il nous donna l'avant-garde, et nous allâmes coucher à Emeling où nous eûmes une alarme durant la nuit, à cause de quelques coups qu'on avait ouï tirer de loin, mais on ne vit paraître personne.

Nous en partîmes le 12 et nous eûmes encore l'avant-garde ce jour-là; je ne sais pas bien quelle en fût la cause: peut-être que M. de Chalmazel, avec lequel nous n'avions encore fait qu'une lieue, crut que nous n'avions pas pleinement joui de notre droit; peut-être aussi que son intention était de faire rouler les escadrons, et qu'il destinait au second escadron de Bourgogne le poste que nous eûmes ce jour-là: quoi qu'il en soit, notre escadron marcha deux jours de suite le premier. Nous nous tînmes fort serrés durant tout le jour parce qu'il y avait plusieurs partis en campagne; il y en eut un qui vint enlever une vacherie à une demi-lieue de nous; nos coureurs en vinrent donner avis à M. de Chalmazel qui répondit qu'il n'était pas là pour courir après des vaches, mais qu'il ferait si bien que nous ne perdrions pas un

cheval; il y a réussi, car il nous faisait marcher avec beaucoup de lenteur; afin que l'on marchât avec plus d'ordre, il faisait toujours passer les troupes entre les bagages et les ennemis, et nous faisait si bien serrer, que je crois, comme il l'avait promis, que nous n'avons pas perdu un cheval dans le retour. Il fut secondé en cette rencontre par M. de Mandelot, qui, ayant été commandé pour faire faire halte au bagage de notre escadron, remarqua qu'il y avait plus de cent valets qui avaient des mousquetons; il lui prit fantaisie d'en choisir soixante des mieux faits, et d'en former un escadron à la tête de nos équipages; il établit trois brigadiers avec chacun un grand bâton en main pour toucher sur ceux qui quitteraient leurs rangs, et se mit à leur tête avec un hautbois devant lui, auquel il commanda de toucher la marche des dragons. Cette nouvelle compagnie était derrière un petit bois qui nous empêchait de la voir, et on ne pouvait deviner quelles troupes ce pouvait être, quand on vit tout-à-coup paraître dans une petite plaine M. de Mandelot avec un grand fusil, suivi de ses dragons qui marchaient d'un air à faire honte aux troupes les mieux aguerries. Nous ne pouvions nous empêcher de rire de voir nos valets si promptement métamorphosés en soldats, et la contenance de leur chef qui marchait avec autant de gravité que s'il eût été à la tête d'un corps considérable. M. de Chalmazel voulut savoir son nom et lui envoya incontinent offrir de l'emploi, et dit qu'il y avait peu de charges dont ne fût capable un homme qui avait su, en si peu de temps, mettre en ordre des gens aussi peu capables de discipline que le sont des valets; il continua les jours suivans à les faire ainsi marcher, et on les a depuis appelés les dragons de Mandelot. Le soir, nous arrivâmes à Blamont

où les ennemis avaient été quelques jours auparavant; cette ville est assez grande, mais elle est à moitié ruinée.

De là, nous fûmes le 13 coucher à Lunéville, et nous vîmes sur la gauche le quartier où la noblesse d'Anjou avait été enlevée; c'est un assez grand village proche d'une forêt, de laquelle on peut venir à couvert jusque auprès des premières maisons. Cette forêt servait souvent de retraite aux ennemis, et M. de Bissy fut averti, lorsque ces messieurs y furent logés, qu'il y avait un parti considérable; il leur en donna incontinent avis, et ils furent avertis d'ailleurs que les ennemis s'assemblaient fort près d'eux; ils firent bonne garde pour un soir, mais le lendemain, ils crurent que le péril était passé; ils se contentèrent de faire la garde par bienséance, se divertirent à tirer leur poudre au blanc, et vécurent comme s'ils eussent été au milieu du royaume. Les ennemis, cependant, les observaient, et ne se trouvant pas en assez grand nombre pour les attaquer, se tinrent durant trois jours cachés dans le bois en attendant du renfort qu'ils firent venir jusqu'à deux fois, et leurs gens étant enfin arrivés, ils vinrent, le matin, de beau soleil, donner dans le village avec tant de vigueur, que ces pauvres gentilshommes n'eurent pas le loisir de s'assembler; ils agirent en véritables gens d'arrière-b, je veux dire, sans ordre et sans discipline en général, mais braves à outrance en particulier; ils firent toute la résistance possible; il y en eut même qui aimèrent mieux périr que de se rendre, et se laissèrent brûler dans une maison où ils s'étaient enfermés. Les ennemis firent tous les autres prisonniers, à la réserve d'un petit nombre qui se sauva; mais ils perdirent leur commandant qui était un Lorrain nommé Dupuy, lequel ayant été

dangereusement blessé, fut, avec ses gens qui l'emportaient dans un manteau, pris par quelques troupes des nôtres qui étaient accourues au secours des Angevins. Ceux qui se sauvèrent furent reçus à Nancy fort honnêtement par M. de Bissy, et le jour que nous y passâmes, il nous fit voir un ordre qu'il avait reçu de leur faire donner à chacun cinquante écus, et une route pour retourner dans leur pays.

On croyait partir de Lunéville le 14, parce que notre ordre ne nous y donnait point de séjour, mais les commandans des escadrons ayant prié M. de Chalmazel de permettre qu'on séjournât, nous y restâmes malgré les magistrats, pour faire raccommoder ce qui manquait à nos équipages. On a remarqué que ce seul jour de repos a sauvé plus de six cents de nos chevaux, qui seraient infailliblement demeurés en chemin, si nous avions été obligés de marcher.

Le 15, nous en partîmes et marchâmes tous ensemble jusques à St.-Nicolas, où presque tous ceux qui avaient laissé leurs bagages à Nancy se détachèrent pour aller les reprendre; j'étais de ce nombre, et j'y allai avec M. de Bragny qui nous donna rendez-vous pour nous assembler et partir après le dîner; mais M. de Bissy l'empêcha de sortir, et tous les autres qui devaient se joindre à lui se trouvèrent si bien dans cette belle ville, que de quarante ou cinquante qui devions partir, à peine nous trouvâmes-nous trois prêts à marcher; nous hésitâmes si nous irions au quartier qui n'était éloigné que d'une lieue, mais nos amis nous ayant prié de demeurer, nous fîmes remettre nos chevaux, et j'employai le reste du jour à considérer les beautés de Nancy où je n'avais encore rien vu, quoique j'y fusse entré plusieurs fois, parce que les commissions qu'on m'avait données

ne m'avaient laissé le loisir de satisfaire à ma curiosité. Cette ville est située sur une rivière appelée la Meurthe, qui vient de St.-Nicolas à travers une des plus belles campagnes du monde. Elle est divisée en deux villes dont la vieille ferme contre la nouvelle; celle-ci a quelque chose d'auguste dans la longueur, la largeur et l'alignement de ses rues, et dans les quatre édifices qu'on y a bâtis, comme l'hôtel de ville, les églises des révérends pères Jésuites et autres; mais l'autre a quelque chose de plus considérable, quoique elle soit bâtie moins régulièrement; c'est dans celle-ci qu'est le palais du duc, qui est un grand logis bâti à l'antique, sur les quatre côtés d'une grande cour, où on entre par un coin. Cette maison pouvait autrefois passer pour belle, mais depuis qu'on a raffiné sur l'architecture, on a trouvé que les chevaux du duc étaient mieux logés que leur maître: les écuries sont bâties tout le long d'une grande place, où elles font une face si vaste et si superbe, que ceux qui ne savent pas à quoi ce bâtiment est destiné le prennent pour le palais du prince. La plupart des seigneurs de Lorraine ont aussi dans la vieille ville leurs hôtels fort bien bâtis et fort commodes, et il y a même plusieurs princes étrangers qui y ont de fort belles maisons qui servaient de demeures à leurs ambassadeurs, devant que le duc eût été chassé de ses états. Les fortifications de cette ville étaient presque entièrement rétablies lorsque nous y passâmes, et il ne restait à faire que quelques remparts et les chemins couverts qui seront fort grands et fort avancés à la campagne; toutes les murailles sont de brique; on les a relevées sur les fondemens des anciennes fortifications, et il n'y a point de différence, sinon, que les nouvelles sont simplement revêtues de carreaux rouges, au lieu que les

anciennes étaient embellies de compartimens de carreaux plombés. On voit encore des restes de ces anciennes fortifications aux portes qu'on n'a point démolies et qui marquent bien la magnificence des princes de Lorraine, et le soin qu'ils ont eu d'embellir cette ville. Le dehors de ces portes est orné de statues ou d'armoiries d'une grandeur extraordinaire et d'une sculpture exquise, et en dedans, on a bâti des voûtes qui reçoivent le jour par de grandes arcades soutenues par des piliers de pierre blanche, qui forment comme une espèce de halle à toutes les entrées de la ville. Les soldats qui sont en garde se tiennent à couvert sous ces voûtes, et elles sont si spacieuses que, quand il y a eu trop de troupes à Nancy pour pouvoir être commodément logées chez les bourgeois, on a mis à couvert, sous ces portes, jusques à quatre ou cinq mille chevaux. J'observai deux ou trois choses singulières dans ces fortifications : au lieu que dans les corridors ordinaires, on se contente d'une seule banquette, on en a fait faire deux, dont l'une sert de degré pour monter à l'autre; cela fait que le parapet est plus élevé et couvre mieux ceux qui sont sur la contrescarpe. On a aussi accoutumé de planter les palissades sur le parapet du chemin couvert, mais afin que le canon ne puisse les emporter par le pied, on les a fait, ici, planter sur la banquette la plus élevée au pied du parapet, afin que si le canon vient à les rompre, il reste toujours quelques éclats qui embarrassent les assaillans. J'ai remarqué aussi que le rempart est creux en quelques endroits, et qu'au lieu de canonnières, il y a, dans les flancs bas, de grandes portes qui donnent dans le fossé. La place est commandée, du côté de France, par une éminence depuis laquelle on peut battre en ruine le palais du duc et la plus grande partie de la ville; on l'a

cependant presque toujours vantée pour une des plus fortes places de l'Europe; de moi, je crois que ces fortifications peuvent bien passer pour les plus belles, mais non pas pour les meilleures. La nouvelle ville n'est encore fermée que de palissades qu'on a plantées sur les ruines des anciennes murailles, mais après les échecs que M. de Turenne a donnés durant cette campagne, aux Allemands, on croit qu'elle sera en état de défense avant qu'ils reviennent en Lorraine. Voilà ce que j'ai pu remarquer durant une heure ou deux que j'ai été libre à Nancy, pendant lesquelles je ne songeai jamais ni aux tombeaux des ducs de Lorraine, qui sont en des églises près du palais, ni à la chapelle des Bourguignons qu'on a bâtie hors de la ville, après la défaite de notre dernier duc. Un homme qui aurait eu plus de loisir pourrait y avoir trouvé des choses plus remarquables. Ce que je cherchai avec le plus d'empressement fut le pauvre M. Petit que nous y avions laissé malade: j'appris avec douleur qu'il était mort durant que nous étions en Allemagne; c'était un homme que sa vigueur et son expérience rendaient digne d'une meilleure fortune que la sienne, et qui a été regretté des plus honnêtes gens de l'escadron, qui le consultaient souvent sur les affaires de la guerre, qu'il entendait parfaitement, et qui le considéraient comme un modèle d'un très bon soldat. J'appris aussi la mort du jeune comte de Bosian, qui était venu avec nous faire sa première campagne; il n'avait au plus que quatorze ou quinze ans, et s'appliquait cependant si sérieusement à apprendre son devoir, que, s'il avait vécu davantage, il se serait trouvé fort habile devant l'âge auquel les autres ont coutume de commencer.

Le 16, nous partîmes de Nancy par la porte de St-

Jean où, on dit qu'il arriva devant les premières guerres, un prodige que tout le monde considéra comme un présage de la ruine du duc Charles; un corbeau vint se poser sur les armes qui sont taillées en bosse sur cette porte, et arracha de son bec et de ses griffes la couronne ducale qui était sur l'écusson à la vue de tous les soldats qui étaient en garde, qui firent ce qu'ils purent pour l'en empêcher. Nous trouvâmes hors de la ville 18 ou 20 fantassins, que M. de Bissy avait fait tenir prêts pour nous escorter, mais nous les renvoyâmes, parce que nous étions assez forts pour passer sans escorte. Nous trouvâmes à 3 lieues de là notre brigade qui passait la Moselle dans un bac; le passage fut si long, que la nuit commença devant qu'il y eût un homme passé des 2 escadrons de Bourgogne, qui avaient l'arrière-garde; quelques-uns du second escadron furent chercher un gué; mais pour nous autres, nous allâmes coucher à Gondreville où le bailli nous reçut avec toute l'honnêteté possible, et le lendemain nous passâmes au bac.

17, 18 et 19 novembre. La même barque qui nous portait du côté de Toul, rapportait du côté de Gondreville des troupes qui escortaient un convoi d'argent que l'on conduisait à Nancy; ces gens entraient dans le bateau en badinant, et l'un d'eux ayant fait quelque sottise il fut maltraité par un de ses camarades, dont il ne put se venger parce qu'on l'en empêcha; mais soit par hasard, soit par pressentiment, il lui dit qu'il n'irait pas loin et qu'il serait bientôt vengé; cette parole fut en moins d'une minute suivie d'un coup de fusil, tiré sans dessein par un maladroit qui portait son arme bandée sous son bras; celui qu'on avait menacé reçut le coup, et tomba mort aux pieds de celui qui avait

prédit son malheur. Lorsque nous fûmes arrivés à Toul, on eut peine à nous loger, parce qu'il y avait tant de troupes qu'on avait été contraint de mettre des chevaux jusque dans les cloîtres. J'eus un billet pour mettre les miens au cloître de Saint-Gengoux, et je crus de bonne foi que ce cloître était comme à Paris, une rue ou un quartier habité par quelques chanoines, chez l'un desquels on trouverait une écurie ou au moins une halle ou quelque couvert. J'y envoyai mes gens qui trouvèrent la porte fermée, et un homme qui leur dit qu'on ne la leur ouvrirait pas; ils furent faire des plaintes aux échevins, qui leur dirent d'enfoncer la porte et d'y mettre mes chevaux. Je ne voulus pas qu'ils fissent cette violence devant que j'eusse essayé d'y entrer par une voie plus douce; j'y fus moi-même et parlai au doyen, qui sans se donner le loisir de m'entendre, se mit à faire mille imprécations contre ceux qui voulaient profaner un lieu sacré et mettre des chevaux près des autels; il me montra un billet pareil au mien, et me dit qu'il partirait le lendemain pour porter ses plaintes au roi, de l'insolence et de l'impiété des échevins; je lui laissai jeter son feu et un moment après nous devînmes si bons amis, qu'il m'offrit son logis et m'a fait depuis mille honnêtetés pendant le séjour que nous avons fait à Toul. Il me fit voir dans le chapitre de son église une côte qui était il y a quelques années sur le tombeau de leur fondateur, et qu'il m'assura être une côte d'homme; j'envoyai quérir un chirurgien pour l'examiner, et après avoir considéré sa forme et sa substance spongieuse par les bouts, il me dit qu'assurément c'était une côte humaine; elle est un peu rongée aux extrémités, cependant elle a 6 pieds 3 pouces de long à prendre sa longueur sur son côté convexe, et la distance d'une extrémité à l'autre

en ligne droite, a 5 pieds 7 pouces; j'en ai donné les dimensions à un homme qui sait parfaitement les proportions des parties du corps humain, qui m'a assuré que si cette côte est véritablement d'un homme, il avait 35 pieds de haut. Il me fit encore voir une autre chose qui a passé jusques à présent pour merveilleuse et qui ne l'est pourtant pas; il y a près de la porte de l'église, à gauche en entrant, une tour carrée assez haute qu'on croit être fondée sur un seul pilier, qui est 30 ou 40 fois moins gros que la tour; mais lorsque M. le doyen me conduisit dans la cave d'une maison voisine où est ce pilier, je lui fis voir qu'il n'y a aucune partie de la tour qui porte dessus, et je le détrompai d'une erreur qui lui avait jusque-là été commune avec tout le reste de la province. Après avoir vu ce qui est considérable à Saint-Gengoux, je vis l'église cathédrale dont le portail a de l'air de celui de Notre-Dame de Paris; il est orné comme celui-là de figures antiques grandes comme nature, mais il est beaucoup plus petit; on nous fit voir, à gauche en entrant, comme une chose très rare, une vis de degré sans noyau, dont toutes les marches sont tellement ajustées que les extrémités font une ligne spirale par le centre de laquelle on peut librement voir depuis le bas jusque au haut du degré; ces sortes d'ouvrages sont rares en France, mais ils sont si communs en Allemagne, que j'en ai vu dans plusieurs maisons de paysans. Ainsi ce ne fut pas un fort grand régal pour nous, que ce degré qu'on admire à Toul : nous eûmes plus de plaisir de considérer près de la porte qui est à droite un tableau qui est fort estimé; de là nous traversâmes la nef qui n'est pas bien proportionnée au reste du bâtiment et nous allâmes en une superbe chapelle où on enterre les évêques; la voûte est enrichie de sculp-

tures et on y voit plusieurs tombeaux qui méritent d'être considérés. Vis-à-vis de cette chapelle, il y en a une autre au côté droit de la tribune qu'un chanoine a fait autrefois bâtir, et qui peut passer pour belle quoiqu'elle n'égale pas celle dont je viens de parler, le chœur est assez spacieux, il est orné derrière l'autel de plusieurs tableaux auxquels des pilastres de marbre servent de cadres, mais la beauté de cet ouvrage n'en égale pas la dépense; on nous fit voir au côté gauche du chœur, le lieu où est enterré M. le premier président de Bretagne, auquel on n'a point encore fait d'épitaphe, et de l'autre côté est le tombeau magnifique du colonel Ébron, qui fut tué devant Saverne, il est de marbre incrusté contre la muraille de l'aile droite de l'église, de laquelle il couvre plus d'une moitié; on ne s'est pas contenté d'y mettre la statue de ce seigneur, on y a ajouté les écussons de toutes ses alliances autour d'une grande inscription qui a été composée, à ce qu'on dit, par un ecclésiastique qui avait beaucoup d'esprit, j'en ai lu quelques lignes, mais je n'eus pas le loisir de la lire tout entière. Vis-à-vis de ce tombeau on garde dans une petite chapelle plusieurs reliques, la plus considérable desquelles est une pointe d'un des clous dont notre Seigneur fut attaché en croix; on y garde aussi du lacet et des cheveux de Notre-Dame, une partie de la ceinture de saint Joseph, qui a été retranchée de celle de Joinville, et un chef qu'on assure être de saint Jean-Baptiste, quoique M. Ducange prétende que le véritable chef de St-Jean est celui qu'on garde à Amiens.

Après qu'on nous eut laissé reposer durant quelques jours à Toul, on nous fit monter à cheval le 20 novembre pour faire revue devant M. de Chalmazel; la noblesse eut assez de peine à s'y résoudre, cependant la

plupart des gentilshommes, qui étaient à Toul, s'y trouvèrent; lorsque les escadrons furent rangés, M. de Chalmazel vint à la tête du nôtre et se mit à parler à M. de Bragny et à quelques commandans qui se trouvèrent là, et leur fit entendre que le roi avait encore besoin de sa noblesse durant un mois, mais qu'il ne voulait pas que le service qu'il leur demandait se fît à leurs dépens, qu'on avait mis ordre à notre subsistance, et qu'on donnerait à chaque gentilhomme quinze livres de foin, cinq de paille, un pain de quatre sols par jour, et qu'afin de savoir au juste le nombre de ceux qu'il faudrait payer, il nous avait fait sortir de la ville pour faire revue. J'ai souffert avec patience toutes les avanies qu'on nous a faites du temps de l'arrière-ban, mais j'avoue que je fus indigné de cette proposition; elle fut reçue avec un murmure qui fit connaître à M. de Chalmazel le peu de satisfaction que nous en recevions. Il s'avança pour nous dire quelque chose et pour nous disposer à accepter les offres qu'il nous avait faites. Mais M. d'Avot l'interrompit et lui dit fièrement: Monsieur, j'ai eu l'honneur d'être capitaine et le serai encore bientôt, je ne prétends pas être traité en simple cavalier et en coquin; M. de Chalmazel, l'entendant parler avec beaucoup de résolution, craignit, s'il continuait ce qu'il avait commencé de nous dire, qu'il ne s'attirât d'autres discours qui ne lui plairaient pas, il se mit à demander les rôles de notre escadron et à commencer sa revue; on lui donna la liste de notre bailliage, et fîmes revue exactement; mais quand elle fut achevée, ceux de Châlons, qui nous suivaient, dirent qu'ils avaient oublié leurs rôles, et sans attendre davantage, ceux de Mâcon se détachèrent de l'escadron, prirent le chemin de la ville au lieu de faire revue, et attirèrent après eux les autres es-

cadrons, en sorte que de toute la brigade de M. de Chalmazel, il n'y eut que le seul bailliage de Dijon qui se mit en état de lui obéir. En rentrant dans la ville, je trouvai le gentilhomme de notre escadron qui était estimé le plus sage, c'est M. le baron de Darcey qui me témoigna le dépit qu'il avait de l'injure qu'on venait de faire à la noblesse; nous nous entretînmes quelque temps là-dessus et nous conclûmes qu'il fallait s'assembler pour résoudre ce que nous devions faire en cette rencontre; nous en parlâmes à M. de Bragny qui le trouva bon, et une demi-heure après on se rendit chez lui, où il fut résolu qu'on servirait durant le temps que le roi demandait, pourvu qu'il lui plût donner une paie proportionnée à notre qualité et à nos équipages; lorsque j'arrivai à l'assemblée, je trouvai qu'elle se séparait sans avoir songé à ce que pourraient faire les autres escadrons; je pris la liberté de dire que nous n'étions pas les seuls qui avions intérêt à cette affaire, qu'elle nous était commune avec tous les autres escadrons, et qu'il serait bon de ne rien décider sans conférer au moins avec leurs commandans, que la chose était de conséquence, et que si nous prenions chacun nos résolutions en particulier, M. de Chalmazel ne manquerait pas, lorsqu'on lui ferait des offres, d'accepter celles qui approcheraient le plus des propositions qu'il nous avait faites, et ferait infailliblement, ou par autorité, ou par honneur, passer toute sa brigade au sentiment des plus faciles ou des plus foibles; au lieu que si nous nous unissions, nous prendrions des mesures plus justes, que nos remontrances auraient plus de poids, et qu'on obtiendrait plus aisément les conditions de la paie que nous avions dessein de demander. On trouva ma proposition raisonnable, et on députa incontinent à tous

les commandans des escadrons qui étaient à Toul pour leur faire agréer une assemblée; on me fit l'honneur de m'envoyer avec M. d'Avot à MM. les commandans des escadrons de Bourbonnais qui me dirent d'abord que leurs gentilshommes étaient résolus de partir incontinent après que les deux mois de service qu'on leur avait demandés seraient expirés, et que leur terme arriverait dans deux ou trois jours. Je fis ce que je pus pour leur inspirer les sentimens que MM. de notre escadron avaient pris, et je les y trouvai assez disposés en leur particulier, principalement M. de Brugne qui est un homme fort honnête et fort raisonnable; mais il me témoigna que les gentilshommes qu'il commandait étaient si fort offensés de l'injure qu'on venait de leur faire, qu'il serait impossible de les retenir. Cependant, nous convînmes qu'ils se trouveraient le lendemain à Saint-Etienne sous prétexte d'entendre la messe, et qu'ils conféreraient avec les autres commandans de ce qu'ils auraient à faire. Lorsque je fus rendre compte de ma commission, l'on vint dire que les autres députés n'avaient pu trouver ceux auxquels on les avait envoyés; on me chargea de voir encore ceux que je pourrais et d'agir comme j'avais fait auprès de MM. de Bourbonnais : quoiqu'il ne fît pas sûr de se produire en tant d'endroits, je ne voulus point refuser cette commission. Je trouvai M. de Toulongeon qui me promit de se rendre le lendemain à Saint-Etienne, mais il ne m'assura pas que MM. de son escadron voulussent prendre le même parti que nous. Je fus ensuite chez M. du Tremblay qui commandait l'escadron de Nivernais, auprès duquel je trouvai plusieurs gentilshommes de différentes provinces qui s'entretenaient de l'affaire pour laquelle j'allais lui parler; je pris la parole et lui dis : puisque le roi voulait

nous faire l'honneur de nous employer encore durant un mois, que nous nous disposions à faire le service qu'on nous demandait, mais que nous voudrions que ce ne fût pas à des conditions indignes, et que nous n'avions voulu faire porter aucune parole à M. de Chalmazel sans savoir la résolution de MM. de son escadron; il me dit que la plupart étaient résolus de partir et de ne pas servir davantage, qu'il y en avait d'autres qui resteraient, qu'il servirait à leur tête, résolu d'employer au service du roi le reste d'une vie qu'il avait tant de fois hasardée. Ceux des autres escadrons, qui étaient présens, me témoignèrent peu d'envie de servir, et je peux dire ici, à l'avantage de notre escadron, qu'il a fait en cette rencontre les propositions les plus honnêtes et les plus généreuses de toutes, et je peux y ajouter, sans flatterie, que le bailliage de Dijon s'est signalé entre tous les autres par l'attachement qu'il a toujours eu à son devoir durant toute la campagne. Lorsque je sortis de la chambre, je dis tout bas à M. du Tremblay que je le priais de se trouver le lendemain à Saint-Etienne, entre huit et neuf heures du matin, que je ne prenais pas qualité de député, mais que je l'en priais pourtant de la part de notre escadron; j'en avais usé de la même manière à l'égard des autres commandans, et je crus qu'il n'était pas à propos de faire paraître ouvertement que l'on m'eût député, crainte de donner prise à ceux qui voudraient nous faire pièce, et qu'on ne nous accusât de sédition en une affaire où nous n'avions purement dessein que de conserver l'intérêt de la noblesse sans nous éloigner du respect et de l'obéissance que nous devions aux ordres du roi.

MM. les commandans se rendirent le 21 à Saint-Étienne où ils résolurent qu'on ferait partir un gentil-

homme pour aller à Metz trouver M. de Créqui, et tâcher d'obtenir une paie proportionnée à nos équipages, et qu'on nous mît au moins sur le pied de la gendarmerie au lieu de nous traiter en simples cavaliers. Durant que nous conférions tranquillement à Toul, on faisait un très grand bruit à Metz. MM. de Paris, mieux informés que nous de ce qui se passait, avaient eu avis qu'on avait expédié le 12 du mois un ordre pour nous renvoyer chacun chez nous, et que M. de Créqui l'avait reçu; ils se tinrent prêts pour partir, et nonobstant tout ce qu'on leur put dire pour les obliger à demeurer encore un mois, ils dirent qu'ils étaient congédiés, et quelques-uns des plus pressés se débandèrent pour s'en aller. M. de Créqui, appréhendant que les autres ne les suivissent, fit fermer les portes de la ville; mais ils menacèrent de les rompre, et ayant appris que M. de Créqui avait parlé d'eux en termes offensans, et les avait qualifiés de troupes mutines et criailleuses, ils résolurent de venger ce mépris par un autre mépris. Ils firent sonner boute-selle dès le lendemain matin, et malgré les ordres de M. le maréchal, qui leur commanda de ne point partir, ils firent toucher à cheval, et avant de sortir de la ville, ils furent passer sous ses fenêtres trompettes sonnantes avec deux étendards déployés, dont l'un avait été arboré dès la veille par ordre de M. de Vandy; cette insulte ne fut pas la seule qu'ils lui firent essuyer; on nous en a raconté tant d'autres, mais si fâcheuses, que je n'oserais les écrire. Je ne sais si MM. les officiers-généraux qui tenaient notre congé en poche appréhendèrent que notre député ne nous apprît à son retour ce qui se passait à Metz, ou s'ils eurent avis de l'arrivée de quelques troupes, ou s'ils crurent que plusieurs gentilshommes qui étaient

partis après l'assemblée seraient bientôt suivis du reste quoi qu'il en soit.

Le 22 novembre, à neuf heures du matin, un courrier apporta des ordres pour nous faire marcher, ce courrier surprit tout le monde, et les plus éclairés avaient peine à croire la vérité : les uns croyaient que c'était pour nous faire aller à Trèves, qu'on croyait investi, parce qu'on entendait le bruit du canon qui tirait à Blicastel ; d'autres assuraient que c'était pour retourner en Allemagne, où M. de Turenne avait besoin de renfort. M. de Paz nous dit qu'on allait nous mener sur la Meuse où M. de Créqui voulait assembler un corps considérable ; puis on nous dit en sortant de chez lui que nos ordres portaient que nous nous en retournerions chez nous : on nous le dit plusieurs fois devant que nous pussions le croire, mais nous fûmes enfin assurés de la vérité par le major de la ville, et par M. de Chalmazel lui-même qui nous fit voir les lettres qu'il avait reçues pour les commandans ; je fis incontinent savoir cette nouvelle à quelques-uns de mes amis qui étaient à cheval pour revenir en Bourgogne, qui la portèrent aussitôt à un gros d'environ cent cinquante gentilshommes qui se formaient hors de la ville pour marcher du côté de France ; quelques-uns ne voulurent pas revenir, mais la plupart eurent honte de prendre d'autorité privée le congé que ceux qui restaient venaient de recevoir dans les formes avec l'honneur de s'être mis en état de servir ; ils revinrent en leur logis et partirent avec nous.

Le 23 fut une journée d'embarras et de tumulte. Lorsque nous nous présentâmes à la porte pour sortir, nous y trouvâmes la bourgeoisie en armes, et M. de Chalmazel, M. le comte de Paz et le magistrat à pied

avec plusieurs bourgeois à leurs côtés, devant lesquels on nous faisait passer lentement afin qu'ils eussent loisir de nous considérer l'un après l'autre ; nous fûmes surpris de ce procédé, nous le trouvâmes pourtant juste quand nous sûmes le sujet ; on tâchait à reconnaître un jeune gentilhomme qui avait été assez emporté pour violer une fille, et quelques bourgeois qui n'avaient pas été satisfaits de ceux qu'ils avaient logés, se servaient de cette occasion pour se faire payer ; tous ceux qui se plaignirent furent satisfaits, excepté les parens de cette pauvre fille violée, dont le ravissseur fut si heureux qu'il passa sans être reconnu, et nous ne sûmes qu'à Langres que c'était un Lyonnais. Lorsque nous fûmes dehors de la ville, nous trouvâmes une plus grande rumeur en l'escadron : un gentilhomme s'y était plaint hautement de M. de Bragny qui lui avait donné congé parce qu'il avait la fièvre, et qui avait, quelques jours après, révoqué ce congé par un écrit signé du commissaire de l'escadron et de deux témoins ; il avait représenté la pièce, et en avait tellement exagéré tous les termes, que tous les gentilshommes du bailliage crurent qu'on leur avait fait injure en la personne de celui qui se plaignait ; on cria contre M. de Bragny sans l'entendre, et on s'échauffa avec plus de liberté qu'on n'avait fait jamais, parce que tout le monde voulait agir de pair à pair avec son commandant, dont l'autorité était presque finie ; M. d'Avot, voyant tout le monde ému, et qu'on parlait avec une chaleur extrême, non-seulement de ce congé, mais de tout ce qui s'était passé durant la campagne, et que l'on conservait encore du ressentiment de l'élection des brigadiers, et du commissaire de l'escadron qu'on avait nommé sans la participation des gentilshommes, crut qu'il fallait profiter

de ce tumulte pour avoir la charge de commissaire du bailliage de laquelle il s'était promis de très grands avantages; M. de Bragny en avait donné les provisions à Joly qui les lui avait demandées *ad honores*, comme une marque un peu plus authentique qu'un simple certificat des services qu'il avait rendus, et comme un passeport pour rentrer en bonnes grâces de sa mère, qu'il avait perdues pour être venu à l'armée; M. d'Avot ayant su que M. de Bragny avait donné cette charge à Joly, pour lequel il avait beaucoup d'amitié, s'imagina incontinent que c'était quelque chose de grand; on lui alla dire que l'emploi de cette charge serait de taxer tous les féodaux qui n'avaient pas servi, qu'il en aurait de grands émolumens outre les gages ordinaires, et qu'il pourrait obliger beaucoup de gens; il le crut et se mit à briguer cette charge avec autant d'empressement que si elle eût pu faire sa fortune. Joly était cependant occupé à une commission qu'on lui avait donnée, il ne savait rien de ce qui se tramait à son préjudice. M. d'Avot profita de son absence, et s'assura des suffrages de ses meilleurs amis, qui ne savaient pas qu'il y eût intérêt, parce qu'il n'avait point pris la qualité de commissaire, quoiqu'il en eût les provisions, et n'en avait jamais fait fonctions qu'au nom de M. de La Rochette qui était commissaire de l'escadron. Lorsqu'il fut de retour, il apprit qu'on avait fait grand mouvement pour cette affaire, et que plusieurs personnes s'étaient déclarées pour M. d'Avot; il ne fit au commencement que rire de cette affaire, mais quand il vit l'empressement avec lequel M. d'Avot sollicitait, qu'on parlait de faire une assemblée pour faire une nomination en forme d'un nouveau commissaire, il se fit une affaire sérieuse d'une chose qu'il n'avait auparavant considérée que comme une bagatelle.

Il se mit le 24, en sortant de Neufchâteau, à parler à ses amis, et s'assura du suffrage de neuf ou dix, tira parole de quelques autres qui s'étaient engagés à M. d'Avot, sans savoir l'intérêt que Joly avait en cette affaire, qu'ils ne se trouveraient point à l'assemblée, au cas qu'on en fît une, et mit les choses en état de réussir à son avantage, si l'on eût fait une élection; il ne voulut pourtant point demander l'assemblée, par la raison qu'il dit plusieurs fois aux gentilshommes du bailliage, qu'il était inutile de s'assembler et qu'on n'avait plus besoin de commissaire à la conduite, puisqu'on était prêt de se séparer. M. de Bragny, de son côté, dit que ni lui ni Joly n'avaient eu aucun dessein en cette rencontre de donner atteinte aux priviléges de la noblesse; que, quand il s'agirait de leurs droits, ils aimeraient mieux leur en acquérir de nouveaux que de contrevenir à ceux qui leur étaient acquis, et que, si on voulait, il inviterait Joly à remettre sa charge aux suffrages de MM. les gentilshommes, afin qu'il tînt du corps un honneur qu'il avait cru être en droit de lui conférer, seul, en conséquence du pouvoir qu'il en avait reçu de M. de Créqui. Joly aurait eu peine d'écouter une pareille proposition, si elle lui avait été faite par un autre que par M. de Bragny, parce qu'il se croyait obligé d'honneur à ne pas mettre le droit de son bienfaiteur en compromis, mais la proposition ayant été faite par lui-même, il y consentit volontiers, parce qu'il était assuré qu'il serait élu, et qu'il lui serait plus honorable d'être nommé par M. de Bragny et par le corps que par M. de Bragny seul. M. d'Avot, de son côté, qui ne se croyait pas moins assuré que Joly du suffrage de ses amis, approuva la proposition et, pour accorder les deux factions, afin que nous rentrassions tous à Dijon

en parfaite intelligence, M. de Bragny proposa à ses amis de faire deux commissaires, à l'exemple de ceux de Châlons; que la première charge serait donnée à Joly, la seconde à M. d'Avot, et qu'on ferait M. de Forteau, son frère, contrôleur. Cet expédient fut trouvé raisonnable, et il ne restait plus qu'à savoir si Joly y consentirait; il était resté ce jour-là à Clemont un peu plus long-temps que les autres avec deux ou trois de ses amis qui n'avaient pu partir que tard.

25, 26 et 27 novembre. Lorsqu'il eut joint la cornette près de Langres, le 25, M. de Bragny lui dit ce qui s'était passé et le fit aboucher avec M. d'Avot, qui ne parut pas si fort satisfait qu'il ne laissât voir dans ses yeux quelques marques du repentir qui suivit bientôt la parole qu'il avait donnée. Joly dit en particulier à M. de Bragny le soupçon qu'il avait, et qu'il croyait avoir des marques certaines que M. d'Avot ne ferait rien de ce qu'il avait promis; il ne put le lui persuader, mais il en vit des effets le lendemain, car, ayant pris heure avec Joly pour aller trouver leurs amis ensemble, il manqua au rendez-vous et brigua cependant à l'insu de Joly, qui, se sentant piqué de ce manquement de parole, et indigné de plusieurs autres cabales qu'on avait faites contre M. de Bragny, dépêcha un de ses valets à Dijon, où devait se faire l'assemblée, et lui donna des lettres pour M. le président Joly et quatre ou cinq de ses amis qu'il pria de voir les gentilshommes qui étaient restés en la province, et de s'assurer de leurs suffrages, devant qu'on les sollicitât de la part de M. d'Avot. Les amis de Joly agirent très bien en cette rencontre. M. d'Avot, connaissant que son parti se trouvait faible, abandonna ses prétentions sur la charge de commissaire qui est demeurée à Joly.

Le 28 novembre, lorsqu'on fut arrivé à Dijon, MM. les officiers cherchèrent les titres qu'il fallait faire registrer, et présentèrent le lendemain, 29, à M. le lieutenant-général, le certificat de nos services donné par M. de Turenne, qui portait ordre de nous rendre à Toul, le congé qu'on nous avait envoyé à Toul, et les provisions des officiers institués depuis notre départ. On ordonna l'enregistrement du certificat de M. de Turenne et des provisions des officiers; mais on ne jugea pas à propos de grossir le registre du congé qui contenait une route que nous n'avions pas tenue. MM. les officiers ne s'opiniâtrèrent point à faire registrer cet acte et se retirèrent sans faire réflexion aux suites que ce défaut d'enregistrement pouvait avoir. Quelques jours après, des curieux allèrent fureter dans le greffe du bailliage les actes qui concernaient l'arrière-ban, et ne trouvant point l'ordre en vertu duquel nous étions venus de Toul à Dijon, publièrent partout que nous étions revenus sans congé. Cette calomnie étant venue aux oreilles de Joly, il se crut obligé par le devoir de sa charge, d'en faire voir la fausseté; il rapporta au bailliage l'ordre que nous avions reçu pour venir de Toul à Dijon et nous y séparer; et, comme il avait été envoyé par M. de Créqui à M. de Bragny, avec une lettre dont les termes obligeans pouvaient faire connaître qu'il n'était pas aussi fâché contre nous qu'on l'avait publié, il présenta en même temps cette lettre pour être registrée, et choisit pour cela un jour qu'il y avait chez M. le lieutenant-général une assemblée nombrause de gens de qualité qui virent ces pièces en original et détrompèrent le public. Cet acte a fait la clôture de notre expédition, après quoi tous nos messieurs sont demeurés tranquillément chacun chez eux, en attendant les récompenses

qu'ils croyaient être dues à leurs travaux. MM. les officiers attendent leurs gages, dont ils n'ont pas encore touché un sol; quelques-uns attendent le revenant-bon des taxes, pour le partager comme ceux de Paris; d'autres espèrent de l'emploi; il y en a même qui prétendent des pensions; de moi, je n'espère rien de tout cela, mais je m'étais seulement promis que, pour reconnaître nos services, on nous ferait l'honneur de nous faire graver en taille douce au-dessus d'un almanach; mais je vois bien que le siècle est ingrat, car il y a plus de cinq semaines que l'année est commencée, cependant il n'en a point encore paru où on ait représenté la noblesse.

Après avoir raconté, depuis le commencement jusques à la fin, tout ce que j'ai pu remarquer durant cette campagne, il ne me reste plus, pour satisfaire la personne pour laquelle j'écris, que d'ajouter ce que je pense de la guerre et de l'arrière-ban. La guerre pour ceux qui connaissent le péril et les fatigues insupportables qu'il y faut essuyer, qui s'y engagent dans le dessein de conserver leur patrie, de protéger leurs alliés, ou dans quelque autre vue légitime, qui s'y appliquent avec tout le soin, toute la vigilance, toute l'exactitude et toute la vigueur qu'il faut avoir pour y réussir, et pour ceux enfin qui conservent cette grandeur d'âme qui doit accompagner toutes les actions d'un homme de guerre, elle est un emploi de héros, mais pour ceux qui n'ont ni les sentimens ni les qualités dont je viens de parler, elle est un métier, je ne dirai pas de brutal, car il n'y a point de brutes qui s'assemblent comme les hommes pour aller détruire leurs semblables et s'exposer elles-mêmes à périr; mais elle est un métier de fou et de barbare; en effet, y a-t-il au monde une folie plus grande que de

vendre son sang pour une petite somme dont on est souvent très mal payé, ni de barbarie plus étrange que d'exposer sa vie au gré d'autrui sans savoir pourquoi on la risque, et d'aller tuer des hommes qu'on n'a jamais vus et dont on n'a point reçu de déplaisir? On me dira que la guerre est autorisée de l'usage de tous les siècles et de l'exemple de toutes les nations; mais malgré cet usage et ces exemples, il faut avouer qu'elle a quelque chose que la raison ne peut approuver: la plus juste se fait avec injustice, car les armées n'étant qu'un ramas de ce qu'il y a dans le monde de gens plus étourdis, plus violens et plus brutaux, il est impossible que, partout où ils se rencontrent, ils ne fassent de l'embarras et du désordre que la prudence et l'autorité des chefs ne sauraient empêcher; quelques soins que l'on prenne de faire payer, l'hôte souffre toujours de la perte, aux lieux mêmes où il est le plus fort, et lorsqu'il se trouve faible, il voit son bien en proie à l'insolence des soldats et des valets qui prodiguent et qui dissipent toutes choses; les plus gens de bien paient le tiers de ce qu'ils ont dépensé, les autres croient lui faire grâce quand ils ne lui demandent rien en sortant, et laissent souvent une famille désolée et réduite quelquefois à chercher l'aumône après avoir travaillé toute l'année pour faire bonne chère à des coquins durant trois jours. Voilà ce qui se pratique dans le pays ami; mais quand on est sur les terres de l'ennemi, c'est là que le soldat croit être en droit d'exercer toutes sortes de violences, de faire toutes sortes d'outrages; je sais bien que les lois de la guerre autorisent ces rigueurs, mais quand ces lois seraient justes à l'égard de ceux qu'on trouve les armes à la main, avouons au moins qu'à l'égard des paysans ce sont des lois bien cruelles que celles qui condamnent à tant de maux de

pauvres gens qui ne sont coupables que parce qu'ils sont nés sujets d'un prince qu'ils ne connaissent peut-être pas, et dont ils ignorent les querelles et les intérêts. Sous ce prétexte cependant, on pille, on saccage, on désole leur pays, on poursuit partout ces innocens qui sont contraints de chercher, dans les rochers et dans les bois, comme des bêtes, un asile pour se mettre à couvert de la fureur des hommes; on tue ces malheureux quand on les rencontre, et l'on rend ceux qui restent encore plus malheureux en leur ôtant toutes les commodités de la vie dont ils semblent n'avoir jamais joui que pour leur rendre plus insupportable la misère dans laquelle on les laisse. On me dira que les honnêtes gens ont peu de part à ces cruautés, et qu'ils agissent en cette rencontre avec bien plus de modération que les autres, j'en demeure d'accord, mais avec toute leur honnêteté et toute leur modération, ils contractent quelque chose de l'humeur de ceux avec lesquels ils vivent par une certaine contagion qui infecte les mieux nés et les plus sages. J'ai vu des gens qui faisaient la méditation soir et matin avant que de venir à l'armée, apprendre à jurer Dieu en moins de quinze jours, et passer d'une extrême bonté à des excès et à des emportemens brutaux; qu'on ne me dise point qu'on peut vivre saintement en l'armée comme dans les cloîtres, j'avoue qu'on y jeûne quelquefois aussi rigoureusement, que l'obéissance y est bien plus exacte, et même, si on veut, qu'on y entend plus souvent parler de Dieu; mais si on envoyait à la guerre des Chartreux ou des Capucins, ou des gens encore plus saints, s'il s'en rencontre dans le monde, le sang, le carnage, l'exemple, les occasions et la facilité de faire le mal changeraient leurs mœurs et les jeteraient dans le déréglement; et quand il n'y aurait rien de tout

cela, le bruit et le tumulte de la guerre, l'exactitude qu'on doit aux ordres des commandans, les soins continuels qu'il faut avoir pour soi, pour ses gens, pour un équipage où il manque toujours quelque chose, l'infidélité et la négligence des valets, les insolences, les friponneries des soldats, les départs imprévus, les longues marches, les fatigues, les injures de l'air auxquelles on est exposé, les précautions qu'il faut pour se garder des ennemis, les logemens incommodes, l'embarras qu'on trouve à s'établir et à déloger presque tous les jours, les accidens, les pertes, les périls, le déréglement d'une vie toujours inquiète, toujours incertaine, où l'on ne peut s'assurer d'un moment de repos, et un million d'autres incommodités que je ne saurais exprimer, mettent l'esprit d'un homme de guerre dans une perpétuelle agitation incompatible avec la vertu qui ne se trouve ordinairement que dans un esprit tranquille et arrêté : si les gens les plus raisonnables et les mieux intentionnés n'y peuvent vivre sans désordre, jugez quelle est la vie des autres, dont la plupart ne se sont engagés à cette profession que pour satisfaire leurs mauvaises inclinations avec impunité. Enfin, la guerre est, comme je l'ai dit, une profession de fou et de barbare, où les plus honnêtes gens se corrompent, où ceux qui veulent vivre selon leur qualité, sont contraints de voler ou de se ruiner en peu de temps, où l'on fait des maux irréparables, où peu de gens songent à faire du bien, et où un homme raisonnable ne doit jamais s'engager sans nécessité; mais quand la nécessité l'y contraint, il peut s'y engager sans scrupule et croire qu'il y a peu d'emplois au monde où un honnête homme puisse mieux faire paraître son mérite, et où il puisse acquérir plus d'estime, plus d'amis et plus de gloire.

Si j'osais élever mes pensées de la conduite des particuliers à celle des princes, je dirais qu'il serait à souhaiter qu'ils fussent mieux informés qu'ils ne sont, des malheurs et des ruines que les guerres causent à leurs ennemis et à leurs propres sujets, et qu'ils voulussent se donner le soin de reconnaître que la guerre la plus avantageuse coûte toujours cher aux victorieux; qu'il n'est presque point de conquêtes qui ne soient au-dessous de la dépense et des pertes que souffre le conquérant, et qu'une année de paix bien ménagée est plus utile que 10 années de guerre. Quoiqu'on soit prévenu dans le monde d'une vieille erreur qu'un prince doit faire la guerre pour sa gloire et pour la sûreté de ses états, il serait pourtant aisé de montrer par l'épreuve que nous en avons faite, et par une infinité d'autres exemples, qu'il est plus avantageux pour la sûreté d'un royaume, d'être en état de faire la guerre que de la faire, et qu'elle n'est pas toujours un moyen bien sûr d'acquérir la gloire que l'on cherche; les princes les plus heureux y ont souvent de mauvais succès, et les événemens de la guerre sont si incertains et dépendent quelquefois de si peu de chose, qu'il est mal aisé de concevoir comment un prince qui cherche la gloire, la cherche par un moyen aussi mal assuré que celui-là; un vent qui s'élève durant un combat, de la poussière qui donne dans les yeux des soldats décide souvent du sort d'une bataille; un lièvre qui se lève entre les pieds des chevaux les fait cabrer et met quelquefois un escadron et ensuite une armée en désordre; un clou mal attaché fait broncher un cheval et renverse un officier, dont la perte peut causer celle d'une bataille et d'un royaume; enfin, les moindres accidens peuvent rendre inutiles tous les soins, toute la prévoyance et toute l'habileté des plus

grands capitaines, et leur faire trouver de la honte où ils cherchaient de l'honneur. Il y aurait pour les princes une gloire plus solide et plus juste : c'est d'employer leur puissance à rendre les hommes heureux, plutôt qu'à les détruire. Si les hommes et l'argent qu'ils consomment à la guerre, étaient employés à perfectionner les arts ou à des ouvrages publics, ils en feraient en peu de temps qui surpasseraient tous ceux auxquels on a donné le nom de merveilles du monde, et rendraient leur nom et leur gloire immortelle, bien plus aisément et bien plus sûrement que par les armes qui ne produisent que des ruines. Cette matière passe ma portée, je la laisse à des gens plus habiles que je ne suis, et me réduis à mon arrière-ban dont je vais en peu de lignes faire une description fidèle : c'est une armée de gentilshommes qui, tous en particuliers, sont fort honnêtes gens, mais qui font en corps une très grande cohue, et il ne faut pas s'étonner de ce que tant d'honnêtes gens composent une mauvaise armée, elle n'est mauvaise que parce qu'ils sont ce qu'on appelle honnêtes gens; car, comme ils ont tous de la naissance et qu'ils sont tous accoutumés à commander, ils ne peuvent se résoudre à obéir, et faute d'obéissance on ne peut les réduire à la discipline sans laquelle les plus braves gens du monde feraient les plus mauvaises troupes que l'on saurait imaginer. L'on s'est plaint de ce défaut d'obéissance toutes les fois qu'on a convoqué l'arrière-ban, et on s'en plaindra toujours toutes les fois qu'on l'assemblera, jusqu'à ce qu'on ait donné à ces troupes d'autres chefs que ceux qui on contume de les commander. Les baillis et les sénéchaux qui ont des charges à la cour, ou de l'emploi à l'armée, ou quelque gouvernement, se font ordinairement dispenser du service de l'arrière-

ban, qui les engagerait à une trop grande dépense, et on ne voit pour l'ordinaire à la tête de la noblesse, que des baillis qui sont accoutumés de vivre avec les gentilshommes de leur ressort, avec plus de familiarité qu'il n'y en devrait avoir entre un commandant et ceux qui lui doivent obéir, ou, au défaut de ces baillis, on choisit de simples gentilshommes dont la naissance et la fortune n'est guère au-dessus d'eux; ils n'ont pas tout le respect qu'ils devraient et ne lui obéissent pas avec l'exactitude qui serait à désirer dans des troupes dont on veut tirer du service. Commande-t-on un gentilhomme pour une garde, il dira s'il a le moindre prétexte qu'il n'y veut pas aller, ou s'il y va il reviendra si bon lui semble souper et peut être coucher en sa tente, parce qu'il sait que le commandant qui est de ses amis, ou pour mieux dire qui n'a pas assez d'autorité et pour lequel il n'a pas assez de respect, n'oserait le traiter selon les rigueurs de la guerre. Y a-t-il quelque occasion d'honneur ou quelque rencontre périlleuse, au lieu de garder les rangs, d'écouter les chefs et de suivre le commandement, on accourt, on se présente en désordre, et là, comme s'il y avait autant de commandans que de gentilshommes, tout le monde y veut faire le maître. Comme les uns ont du service et de l'expérience, les autres de la lecture, et tous de la qualité, tout le monde croit être en droit de parler et de dire son sentiment, et si celui du pauvre commandant ne se trouve pas conforme à celui de tous ceux de sa troupe, ce qui n'arrive quasi jamais, on contredit, on parle plus haut que lui, on crie dix ou douze et quelquefois plus de cinquante ensemble, on se débande, et pour avoir trop d'habiles gens, on ne trouve quasi personne dont on puisse se servir dans l'occasion. Voilà la principale raison du peu de service

qu'on tire ordinairement des arrière-bans, mais il y en a d'autres qui ne sont guère moins essentielles : comme l'arrière-ban est composé de gens, ou qui n'ont jamais été dans le service, ou qui s'en sont retirés, les uns parce qu'ils n'ont pas voulu servir davantage, les autres parce qu'ils n'ont pu, soit à cause de leur santé ou de la trop grande dépense, ou pour le bien de leurs affaires, et que tous en général s'étaient destinés à une vie plus douce et plus commode que celle où on les appelle, on ne saurait les tirer de leurs logis sans leur faire violence, ni les retenir long-temps sans leur donner du chagrin. Les uns ont leurs habitudes et leurs plaisirs, d'autres ont leurs familles et leurs affaires, qu'ils n'ont abandonnées que par force et qui leur donnent le lendemain du départ de l'inquiétude et de l'impatience pour le retour ; et quand la pauvreté se mêle à toutes ces considérations, qu'un gentilhomme manque d'argent, et que pour en avoir il a été contraint d'engager la plus considérable partie de son bien, son impatience va quelquefois jusques à un excès de dépit et de mélancolie, et le rend incapable de bien faire. Voilà ce qui concerne les particuliers, il y a des considérations plus générales qui regardent les compagnies, les escadrons et tout le corps de la noblesse. Comme ces troupes ne se trouvent que très rarement ensemble, lorsqu'elles se rencontrent, il naît mille difficultés et mille contestations pour la marche, pour les logemens et pour les postes d'honneur. Nous avons vu en deux mois faire tant de plaintes que les généraux en étaient accablés, et devant qu'on ait eu le loisir de pourvoir aux plus importantes, il a été temps de nous séparer. Le roi a sagement pourvu à ces inconvéniens, en ordonnant que la noblesse servira dorénavant toutes les années, autant de temps que la guerre

durera, elle apprendra au moins par l'usage comme toutes choses doivent être réglées; ceux qui auront à faire chez eux, pourront en vertu des lettres du 23 janvier, demeurer dans leurs maisons sous le bénéfice d'une taxe modérée, et ceux même qui craindront le péril, pourront, en payant cette taxe, s'épargner honnêtement la peine de venir à l'armée, où ils ne feraient qu'embarrasser leurs camarades, et s'il plaît au roi de mettre à la tête de ceux qui marcheront, des seigneurs de marque qui aient assez d'accès auprès de sa personne, pour faire valoir les services de ceux qui se signaleront, et assez d'autorité pour retenir les autres dans leur devoir, je suis assuré que la noblesse de France, ayant autant d'honneur et de bravoure qu'elle en a, on en fera les meilleures troupes du monde.

L'auteur du Mémoire qui précède, a joint à sa relation plusieurs pièces justificatives; nous allons en présenter une analyse succincte.

Par une lettre datée du 1er janvier 1675, Sa Majesté prescrit les mesures relatives à la convocation du ban et de l'arrière-ban, dans toute l'étendue du royaume : il demande les extraits de revues de la noblesse et les états de tous les fiefs et arrière-fiefs, la consistance de leur revenu et les noms de leurs propriétaires, l'indication de ceux qui ont marché effectivement l'année dernière, ou qui se préparent à faire la campagne prochaine, de ceux qui n'ont pas satisfait à ce service ou qui veulent s'en dispenser, avec les excuses que les uns et les autres ont alléguées ou allègueront pour s'en exempter; un état des taxes qui ont été et seront levées, soit sur les fiefs qui ne sont pas d'un revenu assez considérable pour faire un cavalier, soit sur les fiefs dont les propriétaires ne se sont pas trouvés de condition à porter les armes, ou qui n'ont pas satisfait et ne satisferont pas à leur

devoir sans cause légitime; voulant que ceux qui ont été convoqués l'année dernière, audit ban et arrière-ban, et qui n'y ont pas satisfait sans aucune excuse valable, soient poursuivis suivant la rigueur des ordonnances, et qu'outre l'amende à laquelle ils seront condamnés, ils soient encore convoqués et obligés de marcher cette année.

Par une lettre du 21 janvier 1675, le duc d'Enghien fait connaître au comte de Tavannes, bailli de Dijon, que Sa Majesté, considérant la grande dépense à laquelle la convocation du ban et de l'arrière-ban, engage la noblesse tant pour se mettre en équipage que pour sa subsistance, pendant le temps qu'elle est obligée de servir à ses frais, dispense du ban et de l'arrière-ban, pendant la présente année, ceux de ladite noblesse qui voudraient contribuer à la levée de la moitié d'un cavalier, et qui remettront pour cet effet la somme de cent livres, ne doutant pas que la noblesse ne soit bien aise, pour une si modique somme, de se dispenser de marcher en personne pour aller servir en ses armées comme elle y est obligée.

Par une autre lettre du 27 janvier 1675, le duc d'Enghien annonce au comte de Tavannes, que le roi, considérant que bien que la somme de cent livres soit fort modique, néanmoins il y a des fiefs dont les propriétaires ne pourraient fournir sans incommodité ladite somme, et qu'aussi il ne serait pas raisonnable que ceux dont les fiefs sont d'un revenu fort considérable, ne payassent que la même somme, Sa Majesté a estimé à propos de régler ainsi les sommes à payer par ceux de la noblesse qui voudraient s'exempter de l'arrière-ban, savoir :

Pour chaque fief du revenu

de 300 liv. et au-dessous,	40 liv.
de 300 à 600,	80.
de 600 à 900,	100.
de 900 à 1500,	150.

de 1500 à 2000 liv.,	200 liv.
de 2000 et au-dessus,	300.

L'état des taxes levées, en 1675, sur les gentilshommes de l'escadron 1 et 2 de Bourgogne, pour l'exemption de l'arrière-ban, non compris les roturiers ayant fiefs, se monte à 70,142 l.

Le 1er escadron de l'arrière-ban de Bourgogne, en 1674, était composé de 114 officiers, gentilshommes et cavaliers servans.

On trouve aussi parmi les pièces justificatives, jointes au mémoire, un état nominatif des gentilshommes de l'arrière-ban d'Anjou, faits prisonniers par l'armée confédérée, le 5 novembre 1674; leur nombre s'élève à 144. Cette noblesse perdit aussi un *étendard très magnifique, qu'elle avait pris plaisir à faire faire.*

LE SPECTATEUR MILITAIRE;

RECUEIL

DE SCIENCE, D'ART ET D'HISTOIRE MILITAIRES.

Publié sous la direction

DE M. NOIROT,

BIBLIOTHÉCAIRE AU DÉPÔT GÉNÉRAL DE LA GUERRE.

Principaux Fondateurs et Collaborateurs.

MM. les Lieutenans-Généraux

Comte D'ANTHOUARD, comte de DAMREMONT, baron FRIRION, comte GUILLEMINOT, baron HAXO, comte LOVERDO, baron PELET, vicomte de PRÉVAL, comte de LA ROCHE-AYMON, comte ROGUET, baron SCHNEIDER, baron VALAZÉ.

MM. les Maréchaux-de-Camp

Baron BARDIN, BUGEAUD, marquis DE CARAMAN, marquis de CHAMBRAY, DESPANS DE CUBIÈRES, GUYE, Fulg. JANIN, LANGERMANN, LAFFAILLE, baron MARBOT, marquis OUDINOT, baron PETIET, RAVICHIO DE PÉRETSDORF, G. DE VAUDONCOURT et DE LA NEUVILLE, intendant militaire.

MM. les Colonels, Chefs de bataillon et Capitaines

ALLARD, AMBERT, AUGOYAT, de BOURGE, de BRACK, CHATELAIN, DENAIX, DUMARAIS, GUINGRET, comte D'HOUDETOT, KOCH, PERRIN-SOLLIERS, PONCELET, PUISSANT, ROGUET, SAINT-YON, baron de SCHAUENBURG, SICARD, TORTEL, VAILLANT, etc., etc. (*)

(*) Le *Spectateur* compte en outre dans l'armée beaucoup d'officiers de tous grades et de toutes armes qui veulent bien coopérer utilement à sa rédaction.

PROSPECTUS.

Fondé sous la restauration, en 1826, par des généraux de l'empire, qui n'ignoraient pas que c'est pendant la paix qu'il faut se préparer à la guerre, et étudier dans le passé ce qui peut servir à l'avenir; ouvert ensuite à toutes les jeunes capacités militaires qui ont voulu y déposer une idée utile, des observations ou des faits, le Spectateur est devenu une mine abondante qu'on pourra long-temps et utilement exploiter.

Le *Spectateur* a compris toute l'étendue de sa mission; il a senti qu'aucune spécialité ne pouvait maintenant se passer de cette haute philosophie, qui lie et coordonne toutes les branches d'études: il s'est constamment attaché à servir la science et les idées progressives, et, sans sortir des convenances, il s'est prêté à ce goût de réforme et d'examen qui caractérise l'époque actuelle. Non-seulement il a rendu compte des recherches sur les faits et les expériences qui ont eu lieu chez nous, mais il a étendu le cercle de ses observations sur ce qui se passe dans les armées étrangères. Constitution militaire, systèmes de manœuvres, progrès dans la grande tactique, dans l'artillerie, dans la fortification, dans l'administration, tout a été de son ressort. Il a enregistré fidèlement tout ce qui était digne de fixer l'attention de ses lecteurs. Rien de ce qui a paru dans la littérature militaire n'a échappé à sa critique; il a même tenu depuis quelques années ses lecteurs au courant de toutes les nouvelles militaires susceptibles de piquer leur curiosité. Aussi on peut dire que le *Spectateur* est le recueil le plus complet et le plus utile qui ait paru en France depuis long-temps. Nous continuerons avec persévérance la tâche que nous nous sommes imposée. Les suffrages que nous avons déjà obtenus ont un trop haut prix pour que nous ne redoublions pas d'efforts pour les mériter.

Tout ce que le *Spectateur* a publié depuis son origine suffirait pour faire la réputation de plusieurs écrivains et on ne saurait en être étonné si l'on jette un coup-d'œil sur la liste des militaires qui ont pris part à sa rédaction. Leur mérite et leur nombre donnent à notre recueil cet avantage, que l'ensemble de la rédaction échappe

naturellement à l'esprit de système, et que les mêmes sujets, traités par des écrivains différens, y sont considérés sous leurs différentes faces.

En envoyant à nos abonnés la table des principaux articles qui ont paru dans le *Spectateur* depuis dix ans, nous imitons la plupart des journaux périodiques, qui font ainsi, de temps à autre, la revue de leurs richesses; c'est un soin qui nous paraît indispensable dans une publication aussi variée que celle-ci, pour rappeler au lecteur les objets qui ont passé confusément sous ses yeux, et pour les grouper dans l'ordre qui leur convient, de manière à faciliter ses recherches et lui donner les moyens d'en tirer quelque fruit.

Malheureusement, on est loin en France d'attacher aux études militaires toute l'importance qu'elles réclament : la guerre, dit-on, ne peut s'apprendre que par la guerre, et on se persuade souvent qu'il n'y a rien à faire avant ni après; oui, sans doute, l'étude et la science ne peuvent tenir lieu de génie; mais, à capacité et valeur égales, ce sont elles qui donnent la supériorité.

Quand la campagne s'ouvre, il n'est plus temps d'écrire l'histoire ni de méditer sur l'organisation des armées; saisissons donc profiter de nos loisirs; ils peuvent n'être pas de longue durée : qui oserait assurer que le calme dont nous jouissons ne sera pas le précurseur des plus violentes tempêtes?

Imitons nos voisins qui profitent des loisirs de la paix pour perfectionner les théories de l'art militaire; suivons pas à pas les découvertes et les progrès qui se font dans les arts dont l'application est usuelle ou possible à la guerre, afin qu'en cas de collision nous entrions dans le champ des combats avec tous les avantages que la perfection de ses élémens constitutifs moraux et matériels garantit à toute armée, indépendamment de l'enthousiasme et du patriotisme.

Défions-nous de ces raisonneurs confians et dangereux, qui vont répétant sans cesse qu'il est superflu de prendre des précautions, parce que, en cas d'attaque, la nation se leverait tout entière pour écraser les agresseurs.

Pour utiliser l'énergie et le dévoûment des citoyens et ne pas les exposer à des revers qui répandent partout la consternation et le découragement, ayons un bon système militaire, car nous le répétons, à la guerre ce n'est pas tant une multitude de bras vigoureux que la discipline et de bons cadres qui assurent la victoire.

Vainement, quelques antagonistes des armées permanentes ci-

tent la révolution de juillet pour exalter aux dépens de nos soldats la puissance des citoyens armés : la lutte était-elle égale dans les glorieuses journées? et les soldats, citoyens eux-mêmes, n'étaient-ils pas paralysés et comme battus d'avance par l'effet de l'impopularité de la cause qu'ils défendaient.

Qu'on se souvienne plutôt des événemens de la Belgique et des malheurs de la Pologne. C'est parce qu'ils n'avaient que des citoyens armés et peu de soldats que les Belges n'ont pu résister un instant à leurs ennemis; ce n'est qu'à l'aide de son armée, que la Pologne a pu balancer quelque temps la victoire.

A l'avenir, comme par le passé, le *Spectateur* accueillera tous les articles qui renfermeront des vues raisonnables et utiles, exempts de personnalités, et qui n'excéderont pas les bornes d'une sage critique. Nous faisons un nouvel appel à tous les officiers de l'armée et nous comptons sur leur utile coopération.

Le *Spectateur* continuera d'être étranger à la politique, mais sans s'interdire l'examen, sous le rapport de l'art, des projets et des actes de l'administration. Nos divers articles sur les questions militaires les plus importantes sont une preuve de l'impartialité et de l'indépendance de ce Recueil.

Depuis la chute du *Bulletin universel des sciences*, le *Spectateur* présente régulièrement, dans chaque numéro, non-seulement l'annonce raisonnée de tous les ouvrages militaires de quelque importance qui paraissent en France, mais encore l'analyse des ouvrages et des journaux militaires étrangers les plus estimés, tels que l'*United service Journal naval and military Magazine* de la Grande-Bretagne, le *Zeitschrift Autrichien*, le *Zeitschrift Prussien*, la *Militair-Litteratur-Zeitung*, de Berlin, et l'*Allgemeine-militair-Zeitung*, de Darmstadt. Nos lecteurs n'auront pas manqué de reconnaître, à la rédaction de cette *Revue*, la plume du critique quelquefois sévère, mais toujours impartial, auquel le *Bulletin des sciences* a dû ses succès pendant plusieurs années.

Afin de rendre cette partie de notre recueil de plus en plus complète et intéressante, nous comptons sur l'empressement des auteurs français et étrangers à nous transmettre leurs ouvrages; ils peuvent être assurés qu'il en sera rendu compte immédiatement dans le *Spectateur*.

TABLE

DES PRINCIPAUX ARTICLES

PUBLIÉS

DANS LES 15 PREMIERS VOLUMES DU SPECTATEUR

(DE 1826 A 1834).

1. Histoire militaire.

1 *Histoire des guerres, relations de campagnes, de batailles, de siéges, etc.*

Commentaires de César, traduits par *Berlier* (le général Lamarque), tome II.
Recherches historiques sur les guerres, siéges, batailles et traités de paix, depuis l'origine du nom français, par M. *Sicard*, VII.
Expédition de Charles-Quint contre Alger en 1535, VIII.
Relation du siége de Turin par les Français en 1706 (capitaine du génie *Mengin*), XIV.
Surprise de Schweidnitz en 1761, par le général *Valazé*, XII.
Relation de l'expédition des Espagnols contre Alger en 1775, VII.
Histoire des guerres en Europe depuis 1792 (*Langermann*), VI.
Introduction à l'histoire de la campagne de l'armée prussienne en 1793, extrait des papiers du duc de Brunswick, par M. F. C., XIII.
Prise des lignes de Mayence (1795), XIV.
Relation du siége de Manheim (1795), XV.
Fragment historique des évènemens qui se sont passés dans Mantoue et aux environs (1796-1797), XV.
Relation autrichienne de la bataille d'Arcole (1796), traduit de l'allemand par *P. Himly*, XIV.
Passage du Rhin en 1797 par le général Vandamme, IX.
Précis des évènemens militaires, par le général *Mathieu Dumas* (G. P.), III.
Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire, par le maréchal *Gouvion Saint-Cyr* (le capitaine Châtelain), XI
Armée d'Italie : historique des travaux de la 32e demi-brigade, I.
Campagne de 1799 en Suisse : opérations du général Molitor, XI.
Expédition de Malte (notes trouvées dans les papiers du général Kléber, II.
Siége du fort d'El-Arich en 1799 par les Français, X.
Journal du siége du Caire en 1800 par les Français, IX.
Précis des opérations du général Molitor en 1800 à l'armée du Rhin, IX.

Quelques souvenirs de la campagne de Marengo (L.), VII.
Passage du Mincio en 1800 (journal militaire de l'armée d'Italie), II.
Campagne des Français en 1800 en Allemagne, par le colonel *Carrion-Nisas* (le colonel Janin), IX.
Bataille de Caldiero (extrait des mémoires inédits du général *Pelet* sur la campagne de 1805, VIII.
Opérations de la campagne d'Autriche en 1805, par le général *Dupont*, II.
Précis des opérations militaires des armées russes sur le Danube, de 1806 à 1812. VII, VIII, IX.
Campagne de Dalmatie en 1806, par le général *Molitor*, VIII.
Combat de Maïda en 1806, IV.
Relation de l'insurrection des troupes espagnoles détachées dans l'île de Seeland sous les ordres d'un général français en 1808, IV.
Évasion d'un officier français des pontons de Cadix, V.
Histoire de la guerre de la Péninsule en 1807 et 1808, par le général *Foy* (le général Lamarque), III, IV.
Mémoires du maréchal *Suchet* sur la guerre d'Espagne, VII.
Journal de l'expédition de Capri en 1808, par le général *Nempde*, VIII.
Mémoires sur les guerres de 1809 en Allemagne; par le général *Pelet* (le colonel Marbot, I, et le général Lamarque, III)
Précis des opérations de l'armée russe en 1810, sur la rive droite du Danube et en Bulgarie, V.
Histoire de Napoléon et de la grande armée en 1812, par les généraux *Ségur* et *Gourgaud* (le colonel Marbot), I.
Bataille de la Moskwa (extrait des mémoires inédits du général *Pelet* sur la guerre de Russie), VIII.
Observations sur la campagne de Russie en 1812, par le général *Chrzanouski*, XIV.
Passage de la Bérézina en 1812, III.
Trait de dévoûment d'un officier polonais envers l'armée française, pendant la campagne de Russie, VI.
Aventures d'un officier de la vieille armée revenu de Russie, VI.
Conduite de l'Autriche pendant la campagne de Russie de 1812 à 1813, IX.
Des principales opérations de la campagne de 1813, par le général *Pelet* (en douze articles), I, II, III.
Observations d'un général prussien, et réponse du général *Pelet*, III, IV.
Documens sur la bataille de Leipzig en 1813, VI, VII.
Dispositions relatives à la campagne d'Italie en 1814, II.
Réponse à l'article précédent, par M. *de Norvins*, III.
Documens historiques sur les guerres de la Péninsule et de France en 1814, ou correspondance de l'empereur avec le roi Joseph, VII.
Anecdotes de la campagne de 1814, relatives aux places bloquées, IX.
Relation de la campagne de 1815, par le colonel *Heymès*, VIII.
Sur les publications des généraux *Grouchy* et *Gérard* sur la bataille de Waterloo (le colonel Janin), IX.
Réflexions sur les campagnes de lord Wellington en Europe, précédées d'un coup-d'œil sur les entreprises tentées par les Anglais contre le territoire français depuis 1700 jusqu'en 1807, par *un officier général*, XV.
Sur les mémoires du maréchal Ney, XV.
Précis des opérations militaires de la campagne d'Espagne en 1823 (division du général Bourke), IX,
Sur l'extrait du Mémorial du Dépôt de la guerre, relatif à la campagne d'Espagne, par le général *Lamarque*, I.
Remarques sur la guerre de Grèce, III.
Récit du siége et de la prise de Missolonghi, I, IX.
Relation du siége du château de Morée par les Français en 1828, VII.
Siége de Varna en 1828 par les Russes, IX.
Attaques de Silistrie en 1828 et 1829 par les Russes, VIII.
Précis des opérations militaires de l'armée d'Afrique, du 13 au 28 mai 1830, par *un officier-général*, IX, X.
Journal de la deuxième division de l'armée d'Afrique, par le général *Petiet*, X.
Récit historique de l'expédition de Bone, par le général *Damremont*, X.
Récit de l'expédition contre Bélida et Médéah, X.
Journal d'un officier de l'armée d'Afrique (le général *Desprez*), XI.
Relation de la campagne d'Afrique, par le capitaine *Rozet* (Châtelain), XIII.

Relation des journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, X.
Récit des évènemens de Bruxelles en 1830, X.
Évènemens militaires de la Belgique en 1831, par le colonel *L.*, XII, XIII.
Campagne des Belges et des Hollandais en 1831, par un officier belge, XIII.
Coup-d'œil sur la guerre entre la Russie et la Pologne, par *Chodzko*, XI.
Récit de la bataille d'Ostrolenka, par le général *Uminski*, XIII.
Prise de Varsovie par les Russes (relation du bureau de l'état-major général à Berlin, XII; — rapport du maréchal *Paskewitch*, XII).
Relation de l'attaque de Varsovie, par le général *Uminski*, XIII.
Relation sommaire du siége de la citadelle d'Anvers, rendue à l'armée française le 23 décembre 1832, par le général *Laffaille*, XIV.
Observations sur la relation précédente, par M. le chef d'escadron d'artillerie *Perignon*, XV.
Sur les observations de M. Pérignon, par le général *Laffaille*, XV.
Observations sur l'infanterie des assiégés au siége de la citadelle d'Anvers, XV.

2. *Biographies militaires.*

Notice nécrologique sur M. le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, I. — Sur M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr, IX. — Sur M. le lieutenant-général Grenier, IV. — Sur M. le lieutenant-général Barbou, VI. — Sur M. le lieutenant-général Maureillan. — Sur M. le lieutenant-général Sainte-Suzanne, X. — Sur M. le général Brossier, XIII. — Sur M. le chef d'escadron d'artillerie Poumet, XIII. — Sur M. le lieutenant général comte Belliard, XIV.

3. *Ordres et dignités militaires, etc.*

Considérations sur les ordres de Saint-Louis et du mérite militaire, par M. le général *Oudinot*, XV.
De l'ordre de Saint-Louis (réponse à l'article précédent), XV.
Aperçu historique sur la dignité de maréchal de France, par le général *Oudinot*, XV.

II. Institutions militaires et organisation des armées chez les différentes puissances.

Tableau statistique du territoire, de la population, des finances, des forces de terre et de mer de toutes les puissances européennes, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde, III.
De la division : bases de l'organisation des troupe des armées anciennes et modernes, etc., par le général *Pelet*, II.
Mémoire sur le mode de formation des armées, par le général *Préval*, XII.
Recherches sur l'organisation des armées de notre temps, par *Xilander*, XI.
Réflexions sur les armées permanentes, par le capitaine *Itier*, XIII.
Des gardes et des corps d'élite, par le même, XII.
De l'esprit militaire en France, par le général *Lamarque*, et de la nécessité d'augmenter les forces militaires de la France, par le colonel *Marbot*, I.
Observations sur les observations de M. le colonel *Carrion-Nisas*, relatives à l'ouvrage précédent (le général Lamarque), II.
Observations de M. le comte *Beugnot* sur l'ouvrage du général *Lamarque*, intitulé : De l'affaiblissement de l'esprit militaire en France, V.
Sur les causes de l'affaiblissement de l'esprit militaire en France, par le colonel *de Bourge*, X.
De l'organisation de l'armée française, considérée dans ses rapports avec l'état actuel de la société et de l'art de la guerre, V, VI.
Sur les institutions militaires en France, par le marquis *de Caraman*, VI.
Recherches sur les forces militaires de la France depuis la conquête des Gaules par les Francs jusqu'en 1832, par le capitaine *Sicard*, XIII, XIV.
De l'armée selon la Charte, par le général *Morand*, VII.
De la composition et de l'organisation de l'armée, par le général *Clouet* (le colonel Janin), VIII.
De l'armée française après la révolution de 1830, par *J. A.*, XV.

Considérations sur les gardes nationales en France, par le colonel *Léorier*, VII.
Recherches historiques sur la garde nationale, par le général *Bardin*, X.
Sur la composition de la maison du roi et des princes, par M. *Sicard*, VII.
Tableau de la grande armée en 1813, par le général *Pelet*, IV.
Recherches sur les troupes suisses au service de France, par M. *Sicard*, XII.
Essai sur la colonisation militaire de la Russie, par le docteur *Lyall*, I.
Des colonies militaires de la Russie, V, IX, XI.
Des forces militaires de la Russie, par le général *Chambray*, I.
Sur l'état militaire de la Russie, XIII.
Aspect militaire de la Russie, IV, V.
Observations sur l'armée russe, par le général *D.*, V.
Sur les forces mises en campagne par la Russie à diverses époques, par M. *François Cressen*, XII.
Examen des élémens actuels de la puissance russe, par le même, XI.
Aspect militaire de la Pologne, III, IV.
Observations sur l'armée prussienne et la landwehr, par le colonel *de Caraman*, IV, V
Du système militaire de la Prusse, VIII.
Esquisse sur la position militaire et statistique de la Prusse, XIV.
Recherches sur les institutions militaires de l'Autriche, par le capitaine *Langermann*, VII.
Organisation militaire de la Confédération germanique, par le commandant *Langermann*, X.
Notice sur l'étendue, la population et les forces militaires de la Confédération germanique, XIV.
Tableau des forces militaires de la Suède et de la Norvège.—Solde, etc., XIV, XV.
Situation de l'armée des Pays-Bas avant la révolution de 1830, XIV.
Sur les modifications qu'a subies la force armée du duché de Saxe-Weimar, II.
Mémoire sur l'organisation de la Croatie militaire, par le général *Tromelin*, XI.
Coup-d'œil sur la réforme militaire en Turquie, par M. *François Cressen*, XI.
Des janissaires, IV.
Organisation de l'armée égyptienne, V.
Organisation de l'armée grecque, XV.
Composition et organisation de l'armée persane, IV.
Aspect militaire de l'Indoustan, par M. *D. V.*, VI.
État militaire des États-Unis, XIV.

III. Traités d'art militaire, tactique, stratégie, défense des états.

Influence de l'emplacement et de la population des capitales, considérées sous le rapport militaire, par le général *Lamarque*, I.
Essai sur l'histoire générale de l'art militaire, de son origine, de ses progrès et de ses révolutions, par le colonel *Carrion-Nisas*, II.
Philosophie de la guerre, par le général *Chambray*, II.
Sur les guerres de Frédéric, III.
Instruction du grand Frédéric pour son armée, IV.
Sur le service des armées en campagne, par le général *Préval*, III.
Fragment sur l'art militaire, IV.
Recherches sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes, par le général *Bardin*, IV.
Considérations sur la force des armées relativement aux batailles et aux opérations d'une campagne, par le général ***, VII.
De l'importance des places fortes (notes de Napoléon), I.
Des places fortes et du système de guerre actuel, par le général *Valazé*, VII.
De l'utilité des places fortes pour la défense des états, par M. *D****, VII.
Réflexions sur le système actuel de la défense du royaume par les places fortes, par le colonel *Delaage*, et observations du capitaine *Dunoyer*, VIII.
Opinion de Vauban sur l'utilité des places fortes, par le général *Valazé*, VIII.
Sur le système de guerre de Frédéric II, d'après ses campagnes, VIII.
Plan d'opérations militaires présenté le 12 août 1806 à l'archiduc Charles par le général *Chasteler*, VIII.

Considérations sur les opérations, les batailles et les combats de la campagne de 1812 en Russie, par le colonel *Okouneff* (le colonel Janin), VIII.
Des changemens survenus dans l'art de la guerre depuis 1700 jusqu'en 1815; conséquences de ces changemens relativement au système des places fortes, par le général *Chambray*, IX.
Observations relatives aux considérations sur l'art de la guerre, par le général Rogniat (le commandant *Langermann*), X.
Principes de la grande guerre (traduit de l'allemand à la section de statistique du dépôt de la guerre), XI.
Définition de la tactique et de la stratégie, par le général *Allix*, XI.
Système à adopter en cas de guerre nationale, par le général *Brenier*, XI.
Tactique, théorie et application, par le colonel *Lévrier*, XII.
Études sur le tableau analytique des principales combinaisons de la guerre (traduit du major *Prokesch* par M. *François Cresson*), XII.
Observations sur le tableau analytique des principales combinaisons de la guerre de M. le général *Jomini*, par le général *Chambray*, XII, XIII.
Examen raisonné des propriétés des trois armes, de leur emploi dans les batailles, etc., par le colonel *Okouneff* (le commandant Perrin-Sallier), XIII.
Observations sur les progrès et la décadence de l'art de la guerre, XIV.
Faut-il ou ne faut-il pas fortifier les capitales? par le général *Chambray*, XIV.

Considérations militaires et politiques.

Sur les affaires d'Orient, par le général *Pelet*, IV, VI.
Idem par le général *Lamarque*, V.
Idem par le général *T.*, V.
Questions sur l'Orient, par un publiciste allemand, VII.
Considérations générales sur les intérêts et les moyens d'action des principales puissances de l'Europe, par M. *François Cressen*, XII.
Mémoire sur la colonisation d'Alger, par M. le capitaine *Chatelain*, XI, XII.
De la pacification d'Alger, par M. *Bruguière*, XI, XIII.
De la régence d'Alger et des avantages que la possession de ce pays peut procurer à la France, par le général *Loverdo*, XV.

IV. État-major.

Considérations sur l'utilité d'un manuel projeté à l'usage du corps d'état-major (*Minangoy*), I.
Sur les officiers de l'état-major général, IV.
Etat-major, par le général *Pelet*, IV.
Du corps royal d'état-major, VII.
Réflexions sur les ordonnances des 24 et 31 mai concernant les états-majors, par le capitaine *Langermann*, VII.
Notice sur le corps d'état-major, par le capitaine *Lecamus*, X.
Du corps royal d'état-major, par *J. A.*, lieutenant de dragons, XIV.
Observations sur le corps royal d'état-major, XIV.
De l'avancement dans le corps royal d'état-major, XIV.
Mémorial de l'officier d'état-major, XIV.

V. Infanterie.

Traités, réglemens, organisation, instruction, manœuvres.

Sur le projet de la formation de l'infanterie française sur deux rangs, par le général *Brenier*, II.
Recherches sur le feu de l'infanterie, III.
Essai sur les manœuvres des voltigeurs (le général *Lecouturier*), IV.
Essai sur les manœuvres d'un corps d'armée d'infanterie, par le général *Pelet*, IV, VI.
Sur les carrés d'infanterie par le même, V.

Observations sur l'ordonnance des manœuvres d'infanterie de 1791, par un officier-général, V.
Manœuvres d'infanterie, par le général *R.*, V.
Camp de Saint-Omer : observations sur le supplément au réglement de 1791 concernant l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, VI.
De l'infanterie légère, de son utilité, et de la nécessité de conserver cette arme, VI.
Considérations sur l'infanterie, par *Xylander* (Langermann, VI.)
Sur les carrés obliques, par le général *Brenier*, VI.
Mémoire sur l'organisation de l'infanterie par le colonel *Denizet*, VI.
Sur le service des avant-postes par le colonel *Bugeaud*. — Réfutation et réponse, VII.
Examen de la prompte manœuvre par le capitaine *Serva*, VII.
Organisation militaire des régimens d'infanterie dans les principaux états de l'Europe, VII.
Observations sur le tir de l'infanterie, par M. *Delvigne*, VII.
Tactique de l'infanterie, par le général *Guye*, VII.
Tactique de l'infanterie par M. *Dalmas*, VII.
Recherches historiques sur les diverses formations, sur les exercices, les manœuvres et les évolutions de ligne, par M. *Sicard*, VIII.
Sur les déploiemens et sur la prompte manœuvre par le général *Brenier*, IX.
De l'infanterie légère, par le général *Grundler*, XI.
Evolutions par division d'armée, ou supplément à l'ordonnance du 4 mars 1831 sur l'exercice et les manœuvres d'infanterie, par le général *Loverdo*, XII.
Notes critiques sur ce supplément, par le capitaine *Tanski*, XIII.
Système complet de manœuvres pour un bataillon, par M. *Canteloube*, XIII.
Du fusil d'infanterie et de l'exercice du tir, par le même, XIII.
De l'ordre de combat pour l'infanterie, par le général *Bugeaud*, XIV.
Considérations sur l'organisation de l'infanterie française et sur la formation d'une réserve, par le général *Loverdo*, XV.
Mémoire sur de nouvelles manœuvres d'infanterie à feux croisés, par le colonel *Léorier*, XV.
De la coiffure de l'infanterie, par le chef de bataillon *Canteloube*, XV.

VI. Cavalerie.

1. *Traités, réglemens, organisation, instruction, manœuvres.*

Examen du livret provisoire de commandement pour les évolutions de ligne des troupes à cheval (le colonel *Marbot*), II, III.
Observations sur cet examen et réponse, III.
De la cavalerie, par le général de la *Roche-Aymon* (le colonel Marbot), V.
Opinion d'un officier-général allemand sur la cavalerie française et le camp de Lunéville, VI.
Observations sur l'organisation des escadrons, par *V. Dupuis*, VI.
Réponse à ces observations, par M. *D. B.*, VI.
Réflexions sur ces observations, par un officier-général, VI.
Notice sur la cavalerie légère et sur son habillement, VII.
Réflexions sur la cavalerie française, par le capitaine *Féline*, X.
Sur l'instruction de la cavalerie, par le capitaine *Merson*, XII et XIII.
Sur l'ordonnance du 6 décembre 1829 sur les évolutions de la cavalerie par le général *Duchastel*, et observations de M. le capitaine *Itier*, XIII.
De l'instruction de la cavalerie, par *B. Flandrin*, écuyer professeur à l'école de Saumur, XIV.
Observations sur l'état intérieur des régimens de cavalerie, par un officier général, XIV. — Réponse à ces observations par *J. B.*, lieutenant de dragons, XV — et réplique du général de cavalerie, XV.

2. *Équitation, hippiatrique, haras, remontes.*

Du goût de l'équitation, de son influence sur l'amélioration, des races des chevaux de selle, et des moyens de le propager en France, par M. *Bonnefin* lieutenant de dragons, XIV.

Recherches sur le régime hygiénique et les soins qui conviennent aux chevaux de cavalerie, par le colonel de *Bourge*, XI.
Des causes de la morve et des moyens de la prévenir, par le capitaine *Merson*, XII.
Du système des remontes, par le même, XIII.
Observations sur les remontes, par *A. Féline*, XIV.
De l'administration des haras, par le même, XIV.
Notes sur l'article du système des remontes de M. le capitaine Merson par *un général de cavalerie*, XIV.
Observations d'un éleveur de la Normandie sur l'article de M. *Merson*, XIV.
Réponses aux articles de MM. *Merson* et *Féline* sur le système des remontes, par le lieutenant-colonel de *Bourge*, XIV.
Réponses de MM. *Merson* et *Féline* à la critique de M. de *Bourge*, et nouvelle réplique de ce dernier, XV.
Observations sur les haras, l'éducation des chevaux en France et les remontes de la cavalerie, par le capitaine *Itier*, XIV.
De l'effectif en chevaux et des remontes de l'artillerie, par le chef d'escadron *Tortel*, XV.

VII. Artillerie.

1. *Traités, réglemens, organisation, manœuvres.*

Considérations sur la marche et les progrès de l'artillerie pendant les guerres de la révolution, I.
Observations sur le mémoire du capitaine du génie *Villeneuve*, sur l'armement des places, par le général *Valazé*, I.
Traité d'artillerie navale, par le général sir *Howard Douglas*, I.
Sur le tir à ricochet, par le général *Valazé*, II.
De l'effet de l'artillerie dans la défense des places, II.
Système d'artillerie du général *Allix*, comparé avec les systèmes du comité d'artillerie, de Gribeauval et de l'an XI (*D. M*), II, III.
Traité théorique et pratique de la construction des batteries (*D. M.*), II.
Observations sur les changemens qu'il paraîtrait utile d'apporter dans le personnel de l'artillerie, III.
Observations critiques sur l'armement des places, par le général *Rogniat* (le capitaine d'artillerie *T****), III.
Traité théorique et pratique des batteries, III.
Instruction du grand Frédéric pour l'instruction de son armée, IV.
Observations sur l'organisation du personnel de l'artillerie (de Caraman), V.
Du personnel de l'artillerie française (un officier supérieur), V.
Aperçu sur le train d'artillerie et sur l'organisation qu'il convient de lui donner, par un officier-général d'artillerie, VI.
Réponse à cet aperçu, par MM. les officiers du train d'artillerie, VI.
Fragmens historiques sur l'état de l'artillerie en France du treizième au dix-septième siècle, par M. *Sicard*, VII.
De la rectification du matériel de l'artillerie, par le colonel *Mallet de Trumilly*, VIII.
Défense de l'organisation du corps de l'artillerie, par M. *D. M.*, X.
Service de l'artillerie en campagne, par le général de *Caraman*, X.
Sur l'artillerie de cavalerie autrichienne, par le général *Caraman*, XI.
Mémoire sur les destructions, par M. le chef d'escadron *Doisy*, XIII.
De l'organisation du service dans les directions d'artillerie, par M. *D. M.*, XIII.
Essai historique sur les manœuvres des batteries de campagne, par le chef d'escadron *Tortel*, XIV.
Supplement au dictionnaire de l'artillerie du général Cotty (*D. M.*), XIV.
Examen de la question: faut-il, dans l'organisation de l'artillerie de campagne, mettre dans une même batterie des canons et des obusiers, ou bien faire des batteries distinctes de canons et d'obusiers, XV.
Sur l'artillerie pratique au siége de la citadelle d'Anvers, XV.
Observations sur le projet du major Duvignau, relatif à la composition des batteries de campagne, XV.
Notice sur l'organisation de l'artillerie du grand-duché de Bade, XV.

2. *Machines de guerre, armes, inventions, expériences.*

Sur les armes à feu, I.
Nouvelles expériences d'artillerie, par *Ch. Huton* (Dumarais), II.
Moyen nouveau pour mettre le feu aux pièces de campagne, IV.
Fabrique d'armes de Toula, IV.
Sur le canon à vapeur de Perkins et sur les essais qui en ont été faits à Vincennes, VI.
Nouveau mode de lancer des projectiles, VI.
Sur les armes à percussion pour l'armement de l'infanterie, par M. *Delvigne*, VII.
Rapport sur les poudres fulminantes, pouvant servir d'amorce aux armes à feu, par MM. *Aubert*, *Pelissier*, et *Gay-Lussac*, VIII.
Recherches sur les armures des différens âges, par le général *Bardin*, IX.
Recherches historiques sur quelques cabinets d'armes de l'Europe, IX.
Observations sur un nouveau mode de carabine rayée, et sur le tir des tirailleurs en Afrique, par M. *Delvigne*, X.
Des fusils à percussion, par le général de *Caraman*, XII.
Recherches historiques sur les anciennes machines de guerre, par le général *Bardin*, XIV.

VIII. Génie.

Traités et systèmes de fortifications, attaque et défense; Considérations générales.

Observations sur les siéges de Saragosse et de Burgos, appliquées à la défense des places, par le général *Valazé*, I.
Essai sur l'application des véritables principes de la défense des places, II.
Application des eaux jaillissantes à la défense des places, par le moyen des machines à vapeur, III.
Des idées nouvelles en fortification, III.
Réponse à l'article précédent (*Choumara*), III.
Mémoire sur la fortification primitive, par *Carnot*, IV.
Fortification, par le général *Valazé*, V.
Des momens de la fortification, par le général *Valazé*, V.
Mémoire de M. le chevalier *d'Arçon*, sur l'application des machines à vapeur à la défense des places, VI.
Application des machines à vapeur à la défense des places (extrait des notes dictées, par l'empereur au général *Bernard*, en 1813), VII.
Observations sur la manière de reconnaître et visiter les places de guerre, par MM. *Fourcroy* et *Favart*, VII.
Mémoire de 1700, sur la nécessité de fortifier Paris, par *Vauban*, X.
Moyen d'évaluer la force nécessaire aux garnisons en temps de guerre, par le colonel du génie *Laffaille*, X, XI.
Mémoires sur les lignes de Torrès-Védras, par le colonel *John Jones* (Augoyat), XIII.
Défenses de Lisbonne en 1810, et de Paris en 1814 et 1815, par M. le chevalier *Allent*, XIV.
Sur la fortification de Paris, par le général *Haxo*, XIV.
Fortifications de Paris, ou du système à suivre pour mettre cette capitale en état de défense, par le général *Valazé*, XV.
Fortifications de Paris. — Examen du rapport fait à la chambre des députés sur les travaux de défense de Paris, XV.
Fortifications de Paris. — Réfutation d'une brochure publiée en réponse à l'article de M. le général *Valazé*, XV.
Réflexions sur le projet de fortification de Paris, par M. *Mandar* ancien professeur de fortification, XV.
Attaques des places. — Extraits d'un ouvrage de Landsberg, relatifs aux passages des fossés pleins d'eau, XIV.

IX. Législation et administration militaires.

Lois et réglemens, recrutement et avancement, habillement et équipement, solde et retraites, hygiène militaire, intendance, conseils de la guerre, etc.

Coup-d'œil sur la juridiction militaire tant ancienne que nouvelle, par le général *Découturier*, II.
Des lois militaires, et de la nécessité d'encourager les écrivains sur cette matière, par le capitaine *Malitourne*, XIII.
Opinion d'un soldat sur la révision prochaine des lois pénales militaires, II.
Du rapport de M. le général *d'Ambrugeac* sur le Code pénal militaire, VII.
Du recrutement et des retraites militaires, VIII.
Des moyens de répartir moins inégalement le fardeau du service militaire, par M. *Dumarais*, IX.
Recrutement, par un administrateur, X.
De la loi d'avancement et des retraites, par le général *Petiet*, X.
Coup-d'œil sur le recrutement et l'avancement dans l'armée, par M. le capitaine *Malitourne*, XII.
Sur les projets de loi de recrutement et d'avancement, par le capitaine *Itier*, XII.
Du recrutement de l'armée et des remplaçans, par le capitaine *Merson*, XIV.
Du système de recrutement en Russie, XIV.
De l'habillement des troupes, par le général *Nempde*, VII.
Sur l'habillement, l'équipement et le harnachement des troupes à cheval, VIII.
Examen du mors Segundo, par le lieutenant-colonel *de Bourge*, et du mors annulaire, par le colonel *Saint-Victor*, XII.
Observations sur les équipages et le paquetage de la cavalerie, par M. *Itier*, — et Réponse de M. *de Rochefort*, XII.
Nouvel harnachement complet de cheval, par le capitaine *de Rochefort*, XII.
Sur la solde de retraite chez les principales puissances de l'Europe, VI.
Projet d'une caisse militaire de prévoyance et d'amortissement, VI.
Mémoires sur la législation des retraites militaires, par le capitaine *Villeneuve* (Dumarais), VII.
Des retraites, par un administrateur, X.
Sur la solde des lieutenans et sous-lieutenans, par le capitaine *Merson*, XIII.
Sur la mise en retraite des généraux, par M. *de Lamartinière*, XV.
De la nécessité d'organiser un corps d'hospitaliers militaires, par M. *D. T.*, I.
Observations critiques de M. le colonel *Coqueugniot*, I.
Hygiène militaire, par le général *G.*, IV.
Du service des subsistances, par un administrateur militaire, VI.
Examen du mémoire de M. Benoiston de Chateauneuf sur les causes de la mortalité dans l'armée, par le capitaine *Itier*, XV.
Du logement des militaires chez l'habitant, par un officier de l'armée du Nord, XIV.
Du recrutement de l'intendance militaire, III.
Réplique et réplique à la réplique sur l'article précédent, III.
Un dernier mot sur l'intendance militaire, IV.
Résumé de la discussion sur le recrutement de l'intendance, IV.
De l'intendance militaire, ou nouvelles vues sur l'administration militaire, par un ancien intendant, XII.
Des classiques et des romantiques en administration, VII.
De la nécessité d'un conseil supérieur et permanent de la guerre, par un officier général, IV.
Sur le conseil de la guerre, par le général *Grundler*, X.
Sur les inspecteurs généraux d'armes, par le général *Grundler*, XI.
Du commandement des armées et de l'administration des troupes, par le général *Grundler*, XIII.
Sur le comité d'infanterie et de cavalerie, XIV, XV.
Des tribunaux d'honneur en Prusse et en Bavière, VII.
Considérations sur la nécessité d'instituer des conseils de discipline et d'honneur pour garantir la carrière et les intérêts militaires des officiers, XI.
Sur le projet d'établir un conseil d'enquête pour la mise à la réforme sans traitement, XIV.

X. Écoles et académies militaires, instruction de l'armée.

De l'éducation militaire, par le général *Fririon*, I, II, III.
Notices nécrologiques faisant suite à l'éducation militaire, IV, V.
Université militaire de Suède, III.
Collège militaire de Sandhurst en Angleterre, III.
Projet de création d'une école de sous-officiers d'infanterie, V.
Réflexions sur ce projet, par le colonel *de Cubières*, V.
Observations sur le même sujet, par le colonel *d'Hautpoul*, VI.
De l'instruction de l'armée, VI.
Des bibliothèques militaires, VI.
Sur la nécessité de donner une suite d'instruction aux jeunes officiers, VII.
Des avantages d'une école gymnastique dans chaque régiment d'infanterie, par un colonel de l'armée, VII.
Écoles militaires de Saint-Pétersbourg, VII.
Écoles militaires de la Belgique (*Langermann*), X.
Ecoles militaires de Danemark, X.
De la manière d'étudier seul l'art militaire (traduit par M. *F.-C.*), XII.
Statistique des bibliothèques militaires de la Prusse (traduit par le même), XII.
Projet de création d'une école de tir dans les régimens d'infanterie, par le capitaine *Malitourne*, XII.
Influence des écoles sur l'instruction de la cavalerie, XIII.
Académie militaire de Russie, XIV.

XI. Géographie, topographie, levé des plans, etc.

Examen du mémoire du général Andréossy sur les dépressions du globe (*Bory de Saint-Vincent*), I.
Revue du Mémorial du Dépôt de la guerre (t. III), I.
Coup-d'œil militaire sur le Portugal (extrait des mémoires du général *Pelet* sur la campagne de Portugal en 1810 et 1811), II.
Considérations sur la connaissance du terrain, un traité du terrain, et la géographie militaire, III.
Principes du figuré du terrain et du lavis, par le colonel *Puissant* (Noizet), III.
Instructions sur les routes, les chemins en fer, les canaux et les rivières (D. M.), IV, XV.
De l'assiette des états et de la situation respective des différens plans de pente qui en déterminent le relief ou la configuration, IV.
Notes topographiques sur la Turquie, par le général *Nempde*, IV.
Sur les châteaux forts de l'Hellespont, V.
Des forteresses turques, V.
Routes sur les versans du Balcan, par le capitaine *Langermann*, VI.
Route de Milan dans le Tyrol, par la Valteline et le col de Stelvio, et routes du Piémont, par M. *Augoyat*, VII.
Observations sur la nouvelle carte de France, par le capitaine *Noizet*, IX.
La pratique des levés enseignée par des dessins, par M. *Bardin*, XII.
Remarques sur la carte de France, par le colonel *Puissant*, XIII.
Notice historique et statistique sur les places fortes de la Prusse (*F.-C.*), XIII.
Nouvelle description géométrique de la France, par M. le colonel *Puissant*, membre de l'Institut, XIV.
Notice sur la nouvelle carte de France, par M. *Franceur*, membre de l'Institut, XV.
Notice sur les travaux géographiques et historiques de M. le colonel Denaix, par M. le colonel *Puissant*, membre de l'Institut, XV.
Esquisse d'Oporto et de ses environs, XIV.
Sur les polders des Pays-Bas, XV.
Orographie et géographie militaire de l'Europe, XV.
Description du camp de Schilde (Belgique) en 1833, XV.

XII. Cartes et plans joints à la collection.

Champ de bataille de Mollwitz (10 avril 1741), III.

Plan de la ville de Schweidnitz, prise d'assaut par les Autrichiens le 1er Octobre 1761, XII.
Carte pour l'intelligence des opérations militaires de la brigade du général Melitor (campagne de 1799 en Suisse), XI.
Plan de la ville du Caire, pour l'intelligence des opérations militaires du 21 mars au 22 avril 1800, IX.
Plan du champ de bataille de Caldiero, levé par le général *Pelet*, VIII.
Plan du détroit des Dardanelles, levé en 1807, V.
Plan de l'île de Capri (1808), VIII.
Plan du siége de Saragosse par l'armée française d'Aragon en 1809, I.
Plan du siége de Tarragone par l'armée française en 1811, II.
Plan de l'attaque du château de Burgos du 19 septembre au 21 octobre 1812, I.
Champ de bataille de la Moskwa en 1812, VIII.
Champ de bataille de Leipzig en 1813, II.
Carte pour servir à l'intelligence des mouvemens de l'aile droite commandée par le général Grouchy pendant la campagne de 1815, IX.
Plan de Saint-Sébastien et de l'affaire livrée sous ses murs le 9 avril 1823 par le général Bourke, IX.
Attaque et prise des retranchemens de Sainte-Marguerite devant la Corogne, en 1823, et siége de cette place sous les ordres du général Bourke, IX.
Carte de l'Europe en 1828, IV.
Plan de Missolonghi, IX.
Plan du siége du château de Morée par les Français en 1828, VII.
Plan du passage des Russes, le 27 mai 1828, sur la rive droite du Danube, défendue par les Turcs, VIII.
Plan du siége de Varna en 1828, IX.
Plan du siége de Silistria en 1829, VIII.
Plan de la forteresse de Brailow, V.
Carte des environs d'Alger en 1830, VIII.
Plan de la presqu'île de Sidi-Ferruch en 1830, IX.
Théâtre des opérations de l'armée d'Afrique en 1830, X.
Itinéraire d'Alger à Médéah, X.
Croquis du territoire d'Alger, d'après les reconnaissances faites par les officiers d'état-major de la brigade topographique d'Afrique, XII.
Plan de Bruxelles, représentant le théâtre du combat entre les troupes et les habitans dans les journées des 23, 24, 25 et 26 septembre 1830, X.
Carte du théâtre de la guerre entre les Belges et les Hollandais en 1831, XIII
Carte pour servir à l'intelligence de la bataille d'Ostrolenka en 1831, XIII.
Attaque et prise de Varsovie par les Russes les 6 et 7 septembre 1831, XII.
Carte du camp de Saint-Omer, III.
Carte topographique des environs de Coblentz, d'après la méthode proposée en 1822 par le général Haxo, III.
Plan pour l'établissement des colonies militaires de la Russie, V.
Plusieurs planches de manœuvres, etc.
Plan du siége de la citadelle d'Anvers en 1832, XIV.
Plan d'une place idéale de même surface que Paris, fortifiée par des forts détachés et par une enceinte continue, XV.

SUPPLÉMENT.

(de 1834 à 1836.)

—

TOMES XVI à XX.

TOME XVI. — Nos 91 à 96.

Notice sur le siége du fort de Monzon en Aragon, soutenu par les Français en 1813 et 1814 par M. *Chauchard*, capitaine du génie.

Mémoire sur la défense extérieure de la ville de Lisbonne.

Extraits de mémoires contemporains inédits sur la guerre de la Succession d'Espagne. (Combat de Denain, bataille de Malplaquet.)

Recherches historiques sur les forces militaires de la France par le capitaine *Sicard*.— (Forces militaires depuis l'avènement de Louis XV jusqu'en 1789)

Tableau de la composition et des attributions de l'état-major d'une division militaire territoriale, par M. le capitaine *Chatelain*.

Rapport sur une platine à percussion de M. *Parizot*, officier supérieur d'artillerie.

Observation relative à un mémoire sur de nouvelles manœuvres d'infanterie, par le général *Bugeaud*.— Réponse à ces observations, par le colonel *Léorier*.

Collection des vues de batailles, combats, qui ont eu lieu en Italie pendant les campagnes des Français en 1796, 1797 et 1800. (Analyse par le général G. de *Vaudoncourt*.)

Enquête du parlement anglais sur les appointemens des officiers de terre et de mer, par M le commandant du génie *Augoyat*.

Etat comparatif des officiers-généraux, supérieurs et autres, ainsi que des fonctionnaires militaires, compris dans les cadres des armées française, autrichienne, prussienne et anglaise, avec des commentaires.

Coup-d'œil sur la corographie de l'Espagne et du Portugal par M. Alex. *Donnet*.

Sur le tableau statistique, politique et moral du système militaire de la Russie, par M. J. *Tanski*.

Notice historique sur le général *Latour*, par M. le général *Laffaille*.

Relation du siége de Douay en 1710, par M. le capitaine du génie *Allard*.

Du système pénitentiaire, appliqué aux prisons militaires.

Fortifications. — Tours maximiliennes.

Quelques mots sur le système de guerre actuel, et sur le nombre des combattans à Malplaquet, Wagram et la Moskowa, par le général *Valazé*.

Ébauche d'un commentaire sur notre loi de recrutement par M. *Derode*, professeur de droit public militaire à l'école de Saint-Cyr.

Défenses de quelques dispositions consacrées dans le nouveau réglement de service intérieur par un *officier-général*.— Observations par un *intendant militaire*.

Appendice à la relation du siége de Douay.— Notes sur les sapes, sapes couvertes et passages de fossés pleins d'eau, tels qu'ils furent exécutés pendant la guerre de la Succession, par M. *Allard*, capitaine du génie.

Mémoires sur la colonisation de la Régence d'Alger, par un officier supérieur.

Encore un mot sur l'organisation de l'infanterie française, par le général *Loverdo*.

Les sciences militaires, ont-elles fait en France des progrès depuis 1789?

Statistique militaire de l'Italie.

Revue des journaux militaires étrangers.

Fastes militaires, etc.

Planches.

Plan du fort de Monzon, défendu par les Français en 1813 et 1814.

Plan du siége de Douay, par les alliés en 1710.

TOME XVII. — Nos 97 à 102.

Fragment de l'histoire militaire de la France. — Guerres de religion de 1585 à 1590, d'après les documens recueillis et discutés avec soin par le comité d'état-major, par M. le colonel *Saint-Yon*, secrétaire de ce comité (*en six articles*).

Notice historique sur la composition de l'état-major des régimens d'infanterie française, et en particulier sur l'emploi de l't.-colonel, par le général *Loverdo*.

Considérations générales sur les divers systèmes de réserve, par M. *G. A.*

Souvenirs d'Austerlitz, par M. le général *Petiet*.

Traité de tactique par feu le colonel marquis de Ternay, revu, corrigé et augmenté par le colonel Koch. (compte rendu par M. le commandant *Perrin Solliers*).

Mémoires du maréchal Suchet, duc d'Albufera (compte rendu par M. le chef de bataillon *Roguet*.)

De la force publique dans les Gaules au cinquième siècle, par M. de *Montvéran*.

Observations sur ce qui concerne le général Duhesme dans le journal des opérations de l'armée de Catalogne en 1808 et 1809, par M. le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, par le comte E. *Duhesme*.

De l'escadron-compagnie, considéré comme base de l'organisation actuelle de notre cavalerie. — Réplique à cet article.

Examen du nouveau système d'escrime pour la cavalerie, de M. Ivanowski, par M. le colonel *Debourge*, et par M. *Didiez*.

Considérations sur la formation et la conduite des équipages de siége par M. *Tortel*, chef d'escadron d'artillerie (*en plusieurs articles*).

Organisation des forces de terre de l'Espagne.

Revue des Journaux militaires étrangers.

Planches.

Plan du champ de bataille de Coutras.
Plan du champ de bataille d'Arques.
Plan du champ de bataille d'Ivry.

TOME XVIII. — Nos 103 à 108.

Relation de la guerre de Mohammed-Ali, en Syrie, contre la Porte-Ottomane, de 1831 à 1833.

Notice sur le système militaire de la Suède.

De l'Italie considérée sous le rapport de ses forces militaires, par M. le général *Oudinot* (*en plusieurs articles*).

Sur les grandes manœuvres de l'armée autrichienne, aux environs de Vérone.

Notice sur les camps établis dans les environs de Compiègne, et particulièrement sur celui de 1835.

De la guerre d'insurrection dans la Péninsule, par M. le chef de bataillon *Roguet* (*en plusieurs articles*).

Étude sur l'ordre perpendiculaire, par M. le chef de bataillon *Roguet*.

Réflexions sur l'emploi de la cavalerie dans les batailles, par le général marquis *de Caraman*.

Siége du château de Tortone, défendu par les Français, du 10 mai au 11 septembre 1799.

Sur les changemens apportés par Vauban dans l'art de l'attaque et de la défense des places, par M *N. Allard*, capitaine du génie.

Fortifications de Paris. — Campagne de France, en 1814. — Bataille de Toulouse. — Défense de Varsovie, en 1832. — Tours maximiliennes, par M. *Allard*, capitaine du génie.

Note sur les fusées à la Congrève par M. *N. A.*

De l'emploi de l'armée aux travaux d'utilité publique; par M. *Delorme-Duquesney*, capitaine d'artillerie.

Moyens économiques d'entretenir une armée permanente appuyée sur une nombreuse réserve, par M. le capitaine *Chevrillon*.

De la nécessité de former pour la guerre, un corps de cavalerie à l'instar de celui

qui existe en Autriche, et destiné uniquement au service d'ordonnances dans les quartiers généraux, etc., par M. le colonel de *Schauenburg*.

Quelques mots sur l'équitation, par *A. D.* officier supérieur de cavalerie.

Sur les haras et les remontes militaires d'une partie des états de la confédération germanique, par M. le vicomte *P.*

Collection des vues de batailles, combats, qui ont eu lieu en Italie, etc. (compte rendu par le général G. de *Vaudoncourt*.)

Revue des journaux militaires étrangers.

Comptes rendus d'ouvrages militaires.

Planches.

Carte du théâtre de la guerre, entre les Turcs et les Égyptiens de 1831 à 1833.

Plan de Tortone défendu par les Français, en 1799.

Théâtre de la guerre d'insurrection dans l'est de l'Espagne de 1808 à 1814.

Tableau sur la théorie et la pratique du tir.

TOME XIX. — Nos 109 à 114.

De l'Italie et de ses forces militaires, par le général marquis *Oudinot*. (voir aussi le tome XVIII.)

Relation du combat de M'Bilor et des événemens qui l'ont précédé et suivi, par *Vène*, chef de bataillon du génie.

Précis de la campagne de Java, en 1811, par M. le duc de Saxe-Weimar-Eisenach.

Du système à suivre pour la colonisation d'Alger, par M. *Sol*, chef d'escadron d'Etat-Major.

De l'organisation de la cavalerie en Afrique, par le lieutenant-colonel *de Chabannes*.

De la création de corps indigènes en Afrique, par M. le capitaine *Gaillard*.

De la formation des régimens (infanterie), par le général *Loverdo*.

Aperçu comparatif de la solde et des avantages du soldat en France et en Angleterre, par M. *Augoyat*, chef de bataillon du génie.

Sur le mode de nomination aux emplois d'officiers supérieurs dans la cavalerie par le général *Préval*.

Sur l'école de cavalerie de Saumur, par le général *Oudinot*.

Sur les remontes et les haras, par M. le chef d'escadron *Merson*; et réfutation par M. le capitaine *de Puibusque*.

Sur les remontes militaires de la Prusse.

De l'escadron-compagnie, par le colonel *de Schauenburg*.

De l'appropriation des chemins de fer portatifs à l'emploi des troupes dans les travaux de terrasse, par M. *Baude*, député.

Recherches historiques sur les armures et les cabinets d'armes, où elles ont été conservées, par le général *Bardin*.

Armes de guerre. — Koptipteur. — Rapport de M. le général *Rogniat*.

Progrès dans la fabrication des canons de fer coulé en Suède.

Des lignes de circonvallation et de contrevallation, par M. le chef de bataillon *Roguet*.

Tours maximiliennes. — Camp retranché de Lintz, par M. *Allard*, capitaine du génie.

Sur les fortifications de Paris. — Examen de la brochure du général *Chambray* sur cette question, par M. le capitaine *Allard*.

Sur le mémorial du génie, par M. le chef de bataillon *Augoyat*.

De la défense et des attaques, par le colonel *Guingret*.

Du tirailleur d'infanterie opposé au cavalier, par le colonel *Guingret*.

Du feu le plus avantageux contre la cavalerie, par A. S. C.

Relation des manœuvres d'instruction exécutées au Champ-de-Mars, par le général *Bugeaud*.

Observation sur la formation de l'infanterie, à l'occasion d'une expérience faite

au camp de St.-Omer, en 1833, par M. *de Puibusque*, capitaine d'État-Major.
Discours sur la science militaire, par *Blanch*.
Notice sur le général Kléber, par le général *Laffaille*.
Notice sur le feld-maréchal *Paskevitch*, par *M. de Tolstoy*.
Notice sur les armées étrangères.
Revue des journaux militaires étrangers.
Comptes rendus d'ouvrages militaires.

Planches.

Tours maximiliennes, et plan de Lintz et de ses environs.
Du tirailleur d'infanterie opposé au cavalier.
De la defense et des attaques.
Carte du Walo et des possessions françaises du Sénégal.

Tome XX. — Nos 115, 116, 117 et 118.

Relation de ce qui s'est passé à la convocation et le voyage de l'arrière-ban de France en Allemagne en 1674, par M. Claude *Joly*, Escuyer, l'un des commissaires dudit arrière-ban. (D'après un manuscrit de la bibliothèque royale).
De l'Italie et de ses forces militaies, par M. le géneral *Oudinot*. (Voir aussi les tomes XVIII et XIX.)
Alger. — Des différens systèmes d'occupation de la Régence, par M. le commandant *Chatelain*.
Campagne des Russes contre les Turcs en 1828, par un officier supérieur témoin oculaire.
Notice sur l'organisation des régimens de frontière hongrois.
Sur le combat de Namur, le 20 juin 1815, par un officier supérieur d'État-Major.
De la formation des régimens de cavalerie, par M. le général *Loverdo*.
De l'emploi des troupes aux travaux d'utilité publique.
Rapport sur un mémoire de MM. *Piobert* et *Morin*, capitaines d'artillerie, concernant les expériences faites à Metz, en 1834, sur la pénétration des projectiles dans divers milieux résistans et sur la rupture des corps par le choc; lu à l'Académie Royale des sciences de Paris, par une commission composée de MM. *Dupin*, *Navier* et *Poncelet*, rapporteur.
Du tir des obusiers, et recherches du système le plus convenable à ces bouches à feu.
Notice sur les armées étrangères.
Revue de la législation militaire.
Revue des journaux militaires étrangers.
Analyse des ouvrages militaires.

Planches.

Carte routière d'Italie avec indication des batailles, des principaux siéges et combats, depuis 1792 jusqu'en 1815, pour servir à l'histoire militaire de l'Italie, par le général *Oudinot*.
Expériences sur la pénétration des projectiles.
Ordre dans lequel ont été placées les troupes au camp de Kalisch pour la parade qui a eu lieu en présence du roi de Prusse.

ANNONCE.

Fragmens de l'histoire militaire de la France. — Guerres de religion, rédigées par M. le colonel *Saint-Yon*, d'après les documens recueillis et discutés avec soin par le comité d'état-major; accompagnées des plans des batailles de Coutras, d'Arques et d'Ivry.

Conditions de la Souscription.

POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENS :

30 francs par an. — 18 francs pour six mois.

POUR L'ÉTRANGER :

36 francs par an. — 20 francs pour six mois.

Chaque Cahier se vend séparément 3 francs.

Le *Spectateur* paraît le 15 de chaque mois, par cahier de 7 à 8 feuilles d'impression, avec planches.

ON S'ABONNE

A PARIS :

Chez M. NOIROT, directeur, rue de l'Université, n° 23.
ANSELIN, libraire, rue Dauphine, n° 36.
LEVRAULT, rue de la Harpe, et à Strasbourg.
TREUTTEL et WURTZ, rue de Lille, n° 17, à Strasbourg et à Londres.
ROBET, rue Hautefeuille, n° 10 *bis*.
ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 23.

Dans les départemens et à l'étranger :

chez les principaux Libraires et les Directeurs de postes.

AVIS.

Le Directeur, pour satisfaire au desir de ses nouveaux souscripteurs fait réimprimer successivement les anciens numéros du *Spectateur*, dont l'édition est épuisée. La collection complète se vend au prix de souscrition.

Les lettres et paquets doivent être adressés, *franc de port*, à M. NOIROT, directeur-gérant, rue de l'Université, n° 23.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD, RUE GARANCIÈRE, N° 5.

ANNONCE.

Fragmens de l'histoire militaire de la France. — Guerres de religion, rédigées par M. le colonel *de Saint-Yon*, d'après les documens recueillis et discutés avec soin par le comité d'état-major; accompagnées des plans des batailles de Coutras, d'Arques et d'Ivry.

Conditions de la Souscription.

POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENS :

30 francs par an. — 18 francs pour six mois.

POUR L'ÉTRANGER :

36 francs par an. — 20 francs pour six mois.

PRIX DE LA LIVRAISON SÉPARÉE : 3 FRANCS.

ON S'ABONNE

A PARIS, { Chez M. Noirot, rue de l'Université, n° 23;
Et chez Anselin, libraire, rue Dauphine, n° 36.

Dans les départemens, chez les principaux libraires et tous les directeurs de postes.

Les époques de renouvellement ou d'abonnement sont les 1er avril et 1er octobre, c'est-à-dire au commencement de chaque volume. Messieurs les Souscripteurs dont l'abonnement expire à ces époques sont priés de le renouveler, autrement ils éprouveraient des retards dans l'envoi des livraisons.

On pourra se procurer *au bureau du Journal*, soit des collections, soit des numéros isolés, aux mêmes prix que ceux fixés ci-dessus.

Les lettres et paquets doivent être adressés, *francs de port*, au Directeur-Gérant, rue de l'Université, n° 23.

Paris. — Imprimé chez Paul Renouard, rue Garancière, n° 5.

2420

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library

LOAN PERIOD 1	2	3
HOME USE		
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
Renewals and Recharges may be made 4 days prior to the due date.
Books may be Renewed by calling 642-3405.

DUE AS STAMPED BELOW

INTERLIBRARY LOAN
AUG 31 1987
UNIV. OF CALIF., BERK.

NOV 10 1993
AUTO DISC CIRC
6 '93

FORM NO. DD6,
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BERKELEY
BERKELEY, CA 94720

YB 57562

U. C. BERKELEY LIBRARIES

C042460080

M307144

THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY